SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE TAMBACOUNDA

2022-2023

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

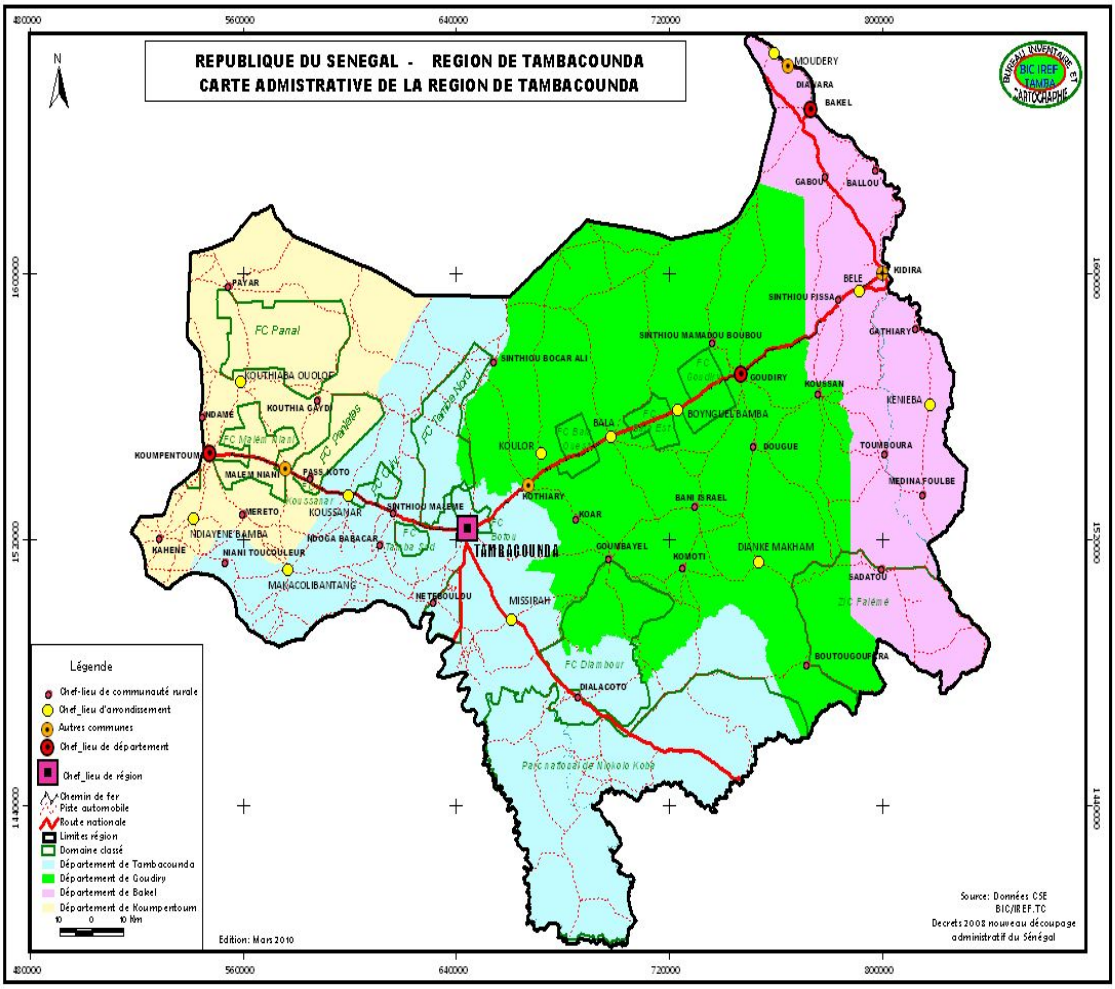

Avril 2025

COMITE DE DIRECTION	
Directeur général	Dr Abdou DIOUF
Directeur Général Adjoint	Dr Momath CISSE
Directeur à l'Action régionale	Dr Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENGHOR

COMITE DE REDACTION	
Chef du service régional	Hadime SANE
Adjoint	Samba Demba KA

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION	
Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Pierre Diamane BAHOUM
	Mbaye FAYE
	Nalar K. Serge MANEL
Direction à l'Action régionale	Dr Jean Rodrigue MALOU
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Dr Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Tidiane KAMARA
	Babacar GUEYE
	Djiby DIOP
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodj FALL
	Manga NDIAYE
	Seydou BA
	Modou Dame Ndoumbé DIOP
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
Cellule de Gestion des Partenariats	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
ISSN 0850-1491

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX 6

LISTE DES GRAPHIQUES 8

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

AVANT PROPOS 10

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION 11

CHAPITRE I : TERRITOIRE 12
- I.1 LA REGION DE TAMBACOUNDA DANS LE SENEGAL 13
- I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE 14

CHAPITRE II : POPULATION 16
- II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION 17
- II.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 19
- II.3 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (MORTALITE, FECONDITE) 21

CHAPITRE III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 23
- III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE 24
- III.2 RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX 26
- III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES 28

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL 30

CHAPITRE IV : EMPLOI 31
- IV.1 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER 32
- IV.2 POPULATION EN EMPLOI REMUNERE 34
- IV.3 ETABLISSEMENTS OUVERTS, EMPLOIS ET CONTRATS DE TRAVAIL 36

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE 38
- V.1 TRAVAIL FAMILIAL 39
- V.2 CHOMAGE 41

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES 43

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 44
- VI.1 LOGEMENT EQUIPEMENT DES MENAGES 45
- VI.2 ACCES A INTERNET 47

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE 49
- VII.1 EAU 50
- VII.2 ASSAINISSEMENT 52
- VII.3 SOURCES D'ENERGIE DES MENAGES 54

CHAPITRE VIII : POPULATION VULNERABLE 56
- VIII.1 SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS) 57
- VIII.2 SITUATION DES FEMMES 59
- VIII.3 SECURITE ALIMENTAIRE 61

SECTION D. SERVICES SOCIAUX 63

CHAPITRE IX : PROTECTION SOCIALE 64
- IX.1 PROTECTION SOCIALE ET SECOURS AUX VICTIMES 65

IX.2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE 67

CHAPITRE X : JUSTICE 69
X.1 POPULATION PENALE 70

CHAPITRE XI : SANTE 72
XI.1 PERSONNEL ET EQUIPEMENTS DE SANTE 73
XI.2 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE 75

CHAPITRE XII : EDUCATION 77
XII.1 PRESCOLAIRE 78
XII.2 ELEMENTAIRE 80
XII.3 MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL 82
XII.4 FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 83
XII.5 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION 86

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS 88
XIII.1 CULTURE ET LOISIRS 89
XIII.2 JEUNESSE ET SPORTS 90

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES 92

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION 93
XIV.1 SITUATION DES MARCHES 94
XIV.2 PRIX A LA CONSOMMATION 96

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 97
XV.1 ACTIVITES DES SFD 98
XV.2 ACTIVITES POSTALES 100

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES 102
XVI.1 RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 103
XVI.2 DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 105

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF 107

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES 108
XVII.1 FORMALISATION DES ENTREPRISES 109
XVII.2 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES 111

CHAPITRE XVIII : AGRICULTURE 113
XVIII.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS 114
XVIII.2 PRODUCTION 116

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE 118
XIX.1 ELEVAGE 119
XIX.2 SYLVICULTURE 121
XIX.3 PECHE 123

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES 125
XX.1 ENERGIE 126
XX.2 MINES ET CARRIERES 128

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES 130
XXI.1 COMMERCE 131
XXI.2 TRANSPORT 133
XXI.3 TOURISME 135

SECTION G. ANNEXES 137

CHAPITRE XXII : GLOSSAIRES 138

CHAPITRE XXIII : INDEX MOTS CLES 140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : : Circonscription administrative de la région de Tambacounda 15
Tableau II-1 : Répartition de la population de la région de Tambacounda selon le milieu de résidence 20
Tableau II-2 : densités de population de la région de Tambacounda selon le département en 2022 et en 2023 20
Tableau II-3 : Indicateurs de fécondité et mortalité en 2022 et 2023 22
Tableau III-1 : Situation du reboisement, des terres et des forêts entre 2022 et 2023 27
Tableau III-2 : Répartition des superficies classées par département en 2022 27
Tableau IV-1 : Evolution de la situation établissements ouverts, des emplois et des contrats de 2000 à 2023 37
Tableau V-1 : Répartition des aides familiaux selon le milieu de résidence et par sexe 40
Tableau V-2 : Répartition des chômeurs selon le milieu de résidence et le sexe 42
Tableau VI-1 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement 46
Tableau VI-2 : Indicateurs de la population ayant accès à l'internet selon le réseau mobile 48
Tableau VII-1 : Principale source d'eau utilisée dans la région de Tambacounda 51
Tableau VIII-1 : Effectif Global des mineurs par catégorie et par sexe 58
Tableau IX-1 : Répartition des sorties effectuées par le groupement d'incendie et de secours dans la région de Tambacounda entre 2022 et 2023 66
Tableau IX-2: Répartition des incendies selon le département 66
Tableau IX-3 : Répartition des secours à victime selon le département 66
Tableau IX-4 : Situation des CEC et le niveau de pénétration des mutuelles de santé 68
Tableau X-1 : Evolution du nombre de détenus sénégalais et étrangers condamnés entre 2022 et 2023 71
Tableau X-2 : Evolution du nombre de détenus provisoires sénégalais et étrangers entre 2022 et 2023 71
Tableau XI-1 : Répartition du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques en 2023 74
Tableau XI-2 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle en 2023 .. 74
Tableau XI-3 : Evolution des indicateurs de santé de la région 76
Tableau XII-1 : Evolution du taux brut de préscolarisation (en %) de 2018 à 2023 79
Tableau XII-2 : Evolution du taux brut (en %) de scolarisation de 2017 à 2023 81
Tableau XII-3 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen et du secondaire 83
Tableau XII-4 : taux de réussite aux examens professionnels et technique 85
Tableau XII-5 : capacité d'accueil et de rétention dans la formation professionnelle et technique (FPT) 85
Tableau XII-6 : Contribution financière des ménages dans les programmes d'éducation 87
Tableau XIII-1 : Situation des infrastructures de football dans la région 91
Tableau XIII-2 : Répartition du nombre de clubs par discipline et par département en 2021 91
Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de marché selon le type, par circonscription administrative 95
Tableau XV-1 : Evolution des indicateurs des services financiers décentralisés 99
Tableau XV-2 : évolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, et département 101
Tableau XVI-1 : Recettes et ressources des collectivités territoriales entre 2022 et 2023 104
Tableau XVI-2 : niveau d'exécution moyen du budget des collectivités locales entre 2022 et 2023 106
Tableau XVII-1 : répartition des unités selon la forme juridique et l'année de création 110
Tableau XVII-2 : répartition des unités par département et par année de création 110
Tableau XVII-3 : évolution de la taille des entreprises entre 2021 et 2022 112
Tableau XVII-4 : caractéristiques des entreprises formelles par secteurs d'activités entre 2021 et 2022 112

Tableau XVIII-1 : Evolution de la production de coton entre 2022 et 2023 115
Tableau XVIII-2 Evolution des productions des cultures céréalières entre 2021 et 2022 117
Tableau XVIII-3 : Evolution des productions des cultures de rente entre 2021 et 2022 117
Tableau XIX-1 : Répartition du nombre de cuirs et peaux par département en 2023 120
Tableau XIX-2 : Répartition du nombre de cuirs et peaux par département en 2022 120
Tableau XIX-3 : Evolution du nombre d'abattages selon les espèces entre 2022 et 2023 120
Tableau XIX-4 : exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé 122
Tableau XIX-5 : Situation des mises à terre entre 2022 et 2023 124
Tableau XX-1 : évolution des indicateurs de l'énergie 127
Tableau XX-2 : évolution de la production des substances de carrières 129
Tableau XXI-1 : les instruments de mesure vérifiés en 2023 132
Tableau XXI-2 : évolution des indicateurs relatifs au secteur du tourisme 136

LISTE DES GRAPHIQUES

graphique II-1: Pyramide des âges de la population de la région de Tambacounda en 2023 18
graphique II-2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Tambacounda en 2023 18
graphique II-3**:** Taux de mortalité et quotient de mortalité en 2023 22
graphique II-4: Evolution des indicateurs de Fécondité de 2013 à 2023 22
Graphique III-1: carte du couvert végétal de la région de Tambacounda 25
Graphique III-2: Evolution du nombre de personnes décédées dues aux catastrophes naturelles liées au climat 29
Graphique IV-1: répartition, par milieu de résidence, de la population en âge de travailler 33
Graphique IV-2: répartition, par niveau d'instruction, de la population en âge de travailler 33
Graphique IV-3: répartition, par sexe, de la population de 15 ans et plus 33
Graphique IV-4: Répartition selon le milieu de résidence de la population en emploi 35
Graphique IV-5 : Répartition par sexe de la population en emploi 35
Graphique IV-6: Répartition selon le statut à l'emploi de la population en emploi 35
Graphique V-1: Répartition des aides familiaux selon le niveau d'instruction 40
Graphique V-2: Répartition des aides familiaux selon le secteur d'activités 40
Graphique V-3: Répartition par âge de la population au chômage 42
Graphique V-4: Répartition de la population au chômage selon le niveau d'instruction 42
Graphique VII-1: Types de toilettes utilisées par les ménages dans la région de Tambacounda 53
Graphique VII-2: Mode d'évacuation des ordures dans la région de Tambacounda 53
Graphique VII-3: Energie de cuisson des ménages dans la région de Tambacounda 55
Graphique VIII-1: Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe, le milieu de résidence et le département 58
Graphique VIII-2: Répartition des mineurs sous OGP selon la tranche d'âge, la catégorie et le sexe 58
Graphique VIII-3: Pourcentage de femmes de 15-19 ans qui ont déjà eu une naissance vivante, pourcentage ayant déjà eu une grossesse improductive, pourcentage qui sont actuellement enceintes et pourcentage ayant déjà été enceintes 60
Graphique VIII-4: Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation 60
Graphique VIII-5: Âge médian aux premiers rapports sexuels parmi les femmes de 20-49 ans et de 25-49 ans 60
Graphique VIII-6: Evolution du nombre de personnes en insécurité alimentaire phase 3 à 5 62
Graphique IX-1: Situation des cartes d'égalité de chance dans la région de Tambacounda 68
Graphique XII-1: Evolution du TBA au préscolaire de 2018 à 2021 79
Graphique XII-2: Taux d'admission au CI 81
Graphique XII-3 : Evolution du taux de réussite au CFEE entre 2022 et 2023 81
Graphique XII-4: Taux de réussite au BFEM 83
Graphique XII-5: Taux de réussite au BAC général 83
Graphique XVI-1: Evolution du taux d'exécution des dépenses d'investissement de 2019 à 2021 106
Graphique XVII-1: répartition des entreprises par année de création 110
Graphique XVII-2: Evolution du chiffre d'affaire des entreprises de commerce de 2020 à 2022 en millions de FCFA 112
Graphique XIX-1: situation de la production de plants par département 122
Graphique XX-1: évolution du taux moyen d'accès à l'électricité 127
Graphique XX-2: évolution de la production de manganèse en tonnes 129
Graphique XXI-1: Evolution des immatriculations de véhicules en 2022 134
Graphique XXI-2: Evolution des immatriculations de véhicules en 2023 134

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD	:	**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**
ARV	:	**Antirétroviral**
BAC	:	**Baccalauréat**
BFEM	:	**Brevet de Fin d'Etude Moyen**
CAEM	:	**Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen**
CAES	:	**Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire**
CAP	:	**Certificat d'Aptitude Pédagogique**
CFEE	:	**Certificat de Fin d'Etude Elémentaire**
CPN	:	**Consultation Prénatale**
DEFCCS	:	**Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols**
DEUG	:	**Diplôme Etude Universitaire Générale**
DUEL	:	**Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires**
EPS	:	**Etablissement Privé de Santé**
ERP	:	**Etablissement Recevant du Public**
IEF	:	**Inspection de l'Education et de la Formation**
IRAP	:	**Inspection de l'Education et de la Formation**
IREF	:	**Inspection Régional de L'Administration Pénitentiaire**
IRTSS	:	**Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**
ONAS	:	**Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal**
PEV	:	**Programme Elargi de Vaccination**
PSE	:	**Plan Sénégal Emargement**
PUDC	:	**Programme d'Urgence de Développement Communautaire**
RM	:	**Rapport de Masculinité**
SECNSA	:	**Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire**
SEF	:	**Secteur des Eaux et Forets**
TB	:	**Tuberculose**
TBPS	:	**Taux Brut de Préscolarisation**
TBS	:	**Taux Brut de Scolarisation**
VIH	:	**Virus de l'Immunodéficience Humaine**

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs missions.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs au développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2022 et 2023 pour résorber, le retard de publication accusé, principalement dû à la mise en œuvre des opérations relatives au cinquième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Qu'ils trouvent tous ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce document.

Dr Abdou DIOUF
Directeur général
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Tambacounda dans le Sénégal

La région de Tambacounda, avec 42 706 km² de superficie, reste encore la plus vaste région du pays ; soit 21,7% du territoire national. Elle compte une population de 937 182 habitants en 2022. Cette population s'établit à 987 151 habitants en 2023, selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). Les densités respectives en 2022 et 2023 sont de 21,9 et 23,1 habitants au km^2. Malgré sa position stratégique, sa très grande superficie et sa faible occupation de l'espace, la région de Tambacounda a une densité de population relativement faible. La répartition de cette population par âge révèle qu'elle est majoritairement jeune. En effet, les enfants de 0-4ans représentent 14,34% de la population de la région et les 5-14ans, 30,28% du total en 2023.

Comme en 2021, les taux d'urbanisation dans les différents départements de la région sont relativement constants. Les départements de Tambacounda et de Bakel, comme les dernières années, ont les taux d'urbanisation les plus élevés avec respectivement 36,0% et 22,0%. Le département de Goudiry bien qu'étant le plus vaste de la région vient en troisième position avec un taux de 10,0% suivi de Koumpentoum avec 9,0%.

L'histoire du peuplement de l'aire géographique de la région est fortement liée aux vagues paléo-migratoires qui se sont succédées dans la sous-région à la suite du déclin de l'empire du Ghana et du Mali.

Dans l'ensemble, la région est caractérisée par un relief généralement plat avec quelques collines dans le département de Bakel. Ce relief est entrecoupé de légères dépressions constituées de vallées fossiles du Sandougou et du Mayeldiby.

Ce terroir régional est également caractérisé par la présence de plusieurs mares dont quelques-unes seulement sont permanentes. La région de Tambacounda est arrosée par un réseau hydrographique important constitué par le fleuve Sénégal, la Falémé, le fleuve Gambie ainsi que plusieurs affluents et marigots qui drainent chaque année environ 30 milliards de m^3 d'eau.

On distingue deux grandes périodes de régime thermique. Il s'agit de la période de basses températures, allant de juillet à février avec plus de fraîcheur aux mois de décembre et janvier, et la période de hautes températures se situant entre mars et juin.

Définitions :

La *nouvelle région de Tambacounda a été créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er Février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale***.**

I.2 Organisation administrative et territoriale

La nouvelle région de Tambacounda a été créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration territoriale et locale. La région compte 50 collectivités locales dont 46 communes et 4 départements ; 12 arrondissements, 1434 villages dont 569 dans le département de Tambacounda soit 40%, 174 villages dans le département de Bakel, soit 12%, et 404 dans le département de Goudiry, soit 28% et 287 villages dans le département de Koumpentoum soit 20%. La région de Tambacounda occupe une position carrefour qui s'est renforcée avec l'ouverture des corridors Tamba-Bamako, Tamba-Moussala et Tamba-Labé. C'est la région la plus périphérique du Pays : elle partage 325 Km de frontière avec le Mali à l'Est, 62 Km avec la Mauritanie au Nord-Est et 162 Km avec la Gambie à l'Ouest. La région est limitée, au Nord par la République Islamique de Mauritanie et les régions de Louga et de Matam, au Sud par la région de Kédougou et la République de Guinée, à l'Est par les Républiques du Mali et Islamique de Mauritanie, à l'Ouest par la République de Gambie et les régions de Kolda et de Kaffrine. A cela s'ajoute le voisinage avec la république de la Guinée-Bissau.

Définitions :

Malgré l'érection de son ancien département, Kédougou, en région, la région de Tambacounda demeure encore la plus vaste région du pays ; les principales caractéristiques développées en font une région carrefour des écosystèmes.

En savoir plus :

https://www.au-senegal.com/-senegal-administratif-.html

https://www.sec.gouv.sn/actions-et-realisations/administration-territoriale-et-securite/administration-territoriale

Tableau I-1 : : Circonscription administrative de la région de Tambacounda

Départements	Nombre d'arrondissements par département
Tambacounda	3
Bakel	3
Goudiry	4
Koumpentoum	2

Source : Document de découpage administratif

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la population

La structure par âge et par sexe de la région de Tambacounda peut être illustrée par la pyramide des âges et la courbe du rapport de masculinité. La pyramide des âges de la population de la région de Tambacounda en 2023 est caractérisée par un sommet effilé et une base large. C'est le modèle type des pays en voie de développement. Ce rétrécissement au sommet est le reflet d'une faible représentativité des personnes du troisième âge notamment les 60 ans et plus. La base élargie reflète la forte présence de personnes de moins de cinq ans et des adolescents. Du coté des femmes comme chez les hommes, on constate des effectifs qui diminuent au fur et à mesure qu'on avance en âge. S'agissant du rapport de masculinité, elle affiche la supériorité des hommes dans certains groupes d'âges et celle des femmes dans d'autres. Ainsi pour les moins de 20 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes (rapport de masculinité supérieur à 100). La même tendance s'observe dans les groupes d'âges 40-49 ans, 55-79 ans et 85-94 ans. On note une situation inverse où les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans certains groupes d'âges. Notamment dans les groupes d'âges 20-39 ans, 50-54 ans, 80-84 ans et pour les 95 ans et plus.

Définitions :

Par rapport à l'année 1976, on note qu'en 45 ans seulement la population a presque doublé. De nombreux phénomènes tels que la fécondité, la natalité, la mortalité peuvent aider à mieux comprendre cette évolution.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/Indicateur/projections-demographiques

https://www.ansd.sn/

graphique II-1: Pyramide des âges de la population de la région de Tambacounda en 2023

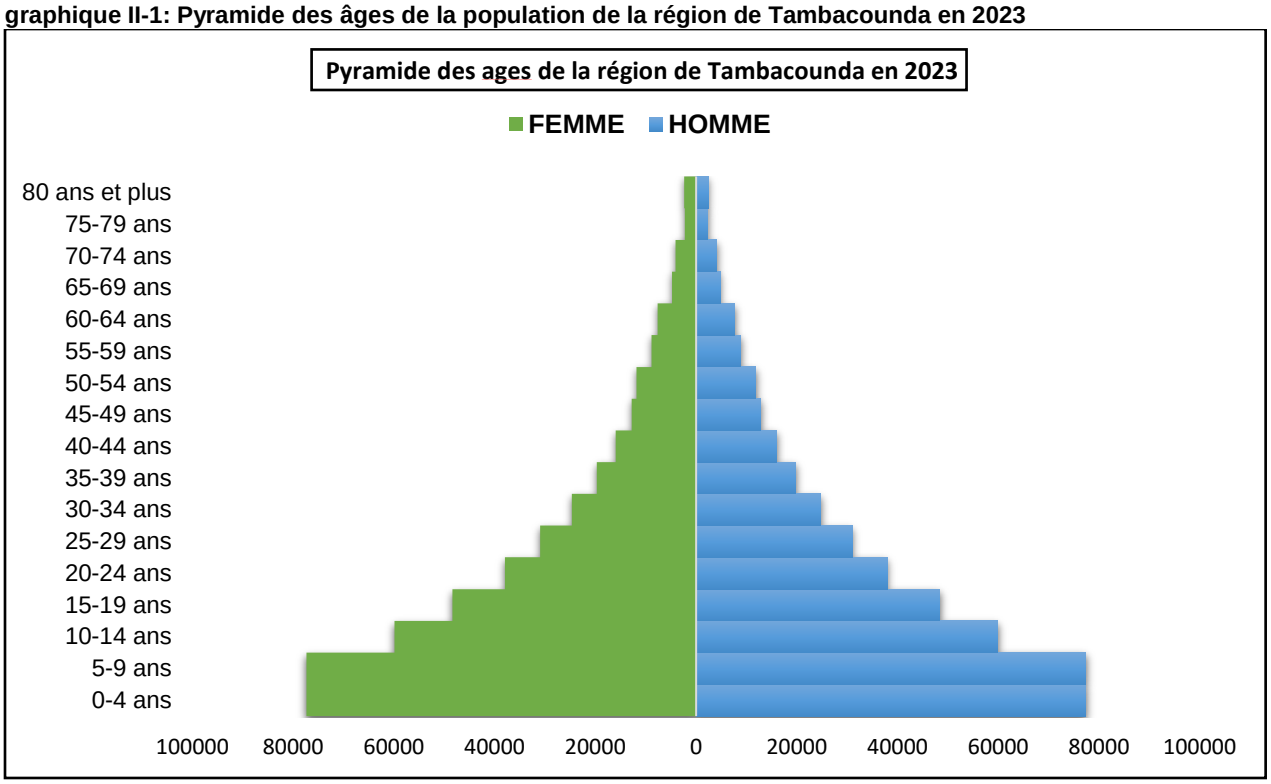

Source : ANSD, RGPH-5,2023

graphique II-2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Tambacounda en 2023

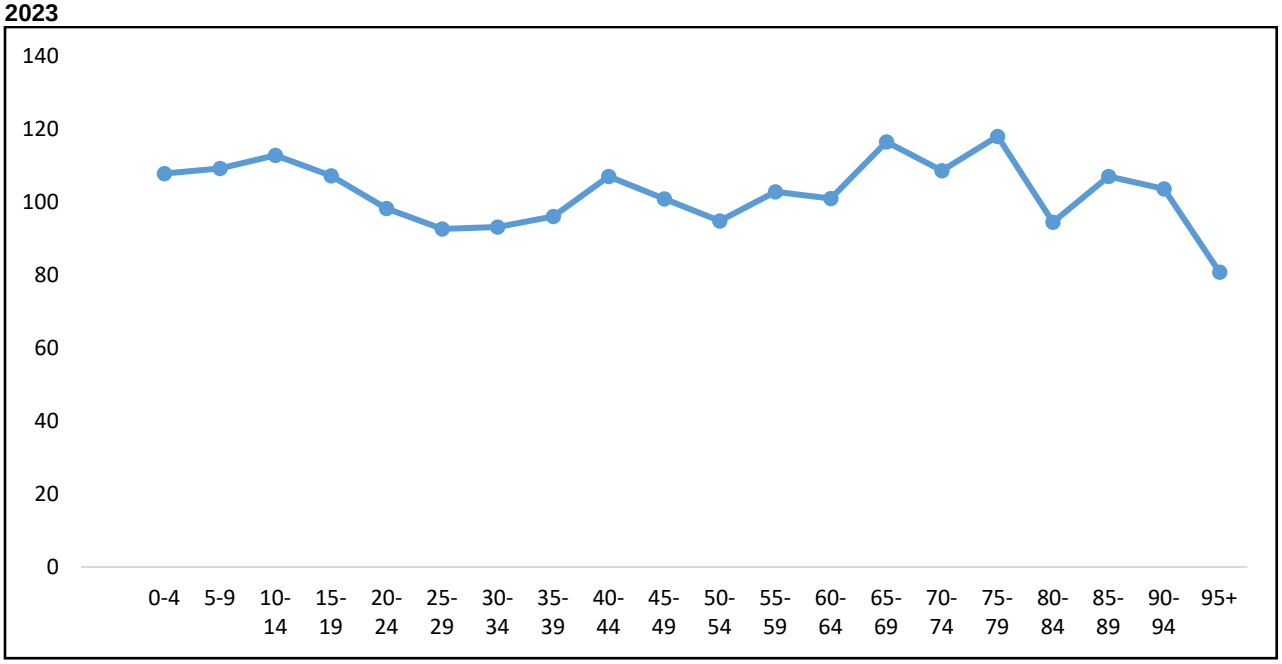

Source : ANSD, RGPH-5,2023

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La population de la région de Tambacounda est inégalement répartie entre le milieu rural et le milieu urbain. Le milieu urbain occupe seulement 26,4% de la population totale alors que le milieu rural occupe les 73,6%. Ce résultat montre que la population de la région est majoritairement rurale. Tambacounda est la région la plus vaste du Sénégal avec ses 42 613 $km^{2,}$ soit 21,7% du territoire national. Toutefois elle est l'une des régions les moins peuplées du Sénégal. En effet sa population représente seulement 5,4% de la population nationale. Sa densité est relativement faible avec 23 habitants au km^2. Par rapport aux départements, celui de Tambacounda compte près de la moitié de la population régionale, soit 44%. Le département de Koumpentoum vient en seconde position avec 20 % de la population. Le département de Bakel occupe 19 % et enfin le département de Goudiry, le plus vaste de la région, compte 17%. En termes de superficie, les départements de Bakel et de Koumpentoum ont les plus faibles.

Définitions :

La densité est le rapport de la population par la superficie. Pour la région de Tambacounda, elle est de 20 hbts au km2. Cette densité cache de nombreuses disparités départementales notamment dans la répartition départementale de la densité. La population est majoritairement rurale et inégalement répartie entre les quatre départements de la région.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/Indicateur/projections-demographiques

https://www.ansd.sn/

Tableau II-1 : Répartition de la population de la région de Tambacounda selon le milieu de résidence

Tambacounda	Population en 2023	987 152
	Urbain	260 938
	Rural	726 214
	Poids en %	5,4
	Superficie km^2	42 613
	Superficie km^2 (%)	21,7
	Densité au km^2	23

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

Tableau II-2 : densités de population de la région de Tambacounda selon le département en 2022 et en 2023

Départements	Superficie (km^2)	Population en 2023 (hbts)	Densité en 2023 (hbts/km^2)
Tambacounda	13 857	427 418	31
Bakel	5 378	189 936	35
Koumpentoum	6 471	199 197	31
Goudiry	17 000	170 601	10
Région de Tambacounda	**42 613**	**987 152**	**23**

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

II.3 Dynamique de la population (Mortalité, Fécondité)

Par rapport aux indicateurs de fécondité pour les années 2022 et 2023, on constate globalement une baisse (inférieur à 1 point de pourcentage). Le nombre d'enfants qu'une femme est censée avoir pendant sa vie reproductive est faible avec 4,87 et 4,84 respectivement en 2022 et 2023. Pour ce qui est du taux brut de reproduction (TBR) et du taux net de reproduction (TNR), ils mesurent dans quelles conditions se fait le remplacement de générations. Le premier ne prend pas en compte les phénomènes perturbateurs comme la mortalité alors que le second tient compte de la mortalité. L'âge moyen à la procréation des enfants est de 29 ,9 ans en 2022 et de 29,8 ans en 2023, soit une baisse de 0,1 points en une année. Pour ce qui est du rapport enfants-femmes, il se situe à 0,68 pour les deux années .Ce rapport est inférieur à 1, ce qui montre le nombre très faible d'enfants de moins de cinq ans pour 1000 femmes de 15-49 ans, c'est-à-dire en âge de procréer, indépendamment de leur état matrimonial, vivantes en 2022 et en 2023 (abstraction faite de la mortalité infantile).

Pour ce qui est de la mortalité, on note un certain nombre d'indicateurs spécifiques qui permettent de mesurer le phénomène. Il s'agit notamment des taux de mortalité et des quotients de mortalité. Les résultats l'EDS-continue 2023 montrent un taux de mortalite néonatale de 29 pour mille alors que celui postnéonatale se situe à 10 pour mille.Le quotient de mortalité infanto-juvénile qui montre la probabilité de décéder pour les enfants d'age compris entre 1 et 4 ans se situe à 52 pour mille. L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée. Pour les années 2022 et 2023, l'espérance de vie à la naissance est respectivement de 67,6 ans et de 68 ans pour les hommes, et respectivement de 69,8 ans et 70,3 ans pour les femmes. Les femmes vivent donc plus longtemps que les hommes pour ces années.La mortalité infantile désigne les décès d'enfants agés de moins d'un an.Ce taux se situe à 39 pour milles en 2022, soit una baisse de 1,3 point de pourcentage.La meme tendance s'observe pour ce qui est du taux de mortalité infanto-juvénile c'est-à-dire la mortalité des enfants de moins de cinq ans. En termes d'évolution de 2013 à 2023, les indicateurs de fécondité sont restés quasi constants dans l'ensemble.Le meme comportement a été noté concernant la mortalité.

Définitions :

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée. L'âge moyen de la procréation est aussi appelé âge moyen à la naissance des enfants

En savoir plus

https://www.ansd.sn/

https://www.ansd.sn/Indicateur/projections-demographiques

Tableau II-3 : Indicateurs de fécondité et mortalité en 2022 et 2023

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	2022	2023
FECONDITE		
Indice synthétique de fécondité (ISF)	4,8	4,8
Taux brute de reproduction (TBR)	2,4	2,4
Taux net de reproduction (TNR)	2,2	2,2
Age moyen de procréation	29,9	29,8
Rapport enfants-femmes	0,6	0,6
MORTALITE		
Espérance de vie des hommes	67,6	68
Espérance de vie des femmes	69,8	70,3
Espérance de vie totale	68,7	69,2

Source : Projections Démographiques ANSD, 2022,2023

graphique II-3**:** Taux de mortalité et quotient de mortalité en 2023

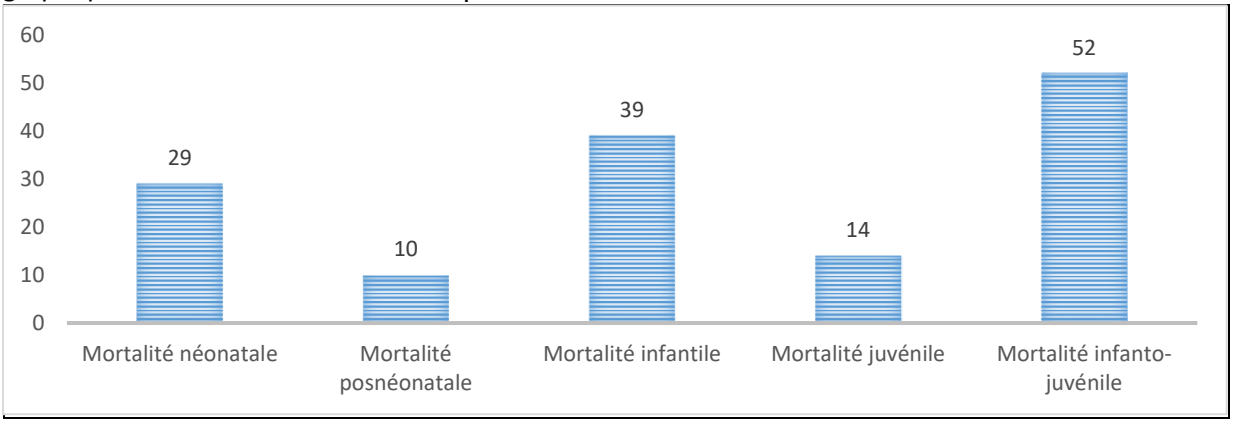

Source : EDS-Continue, 2023

graphique II-4: Evolution des indicateurs de Fécondité de 2013 à 2023

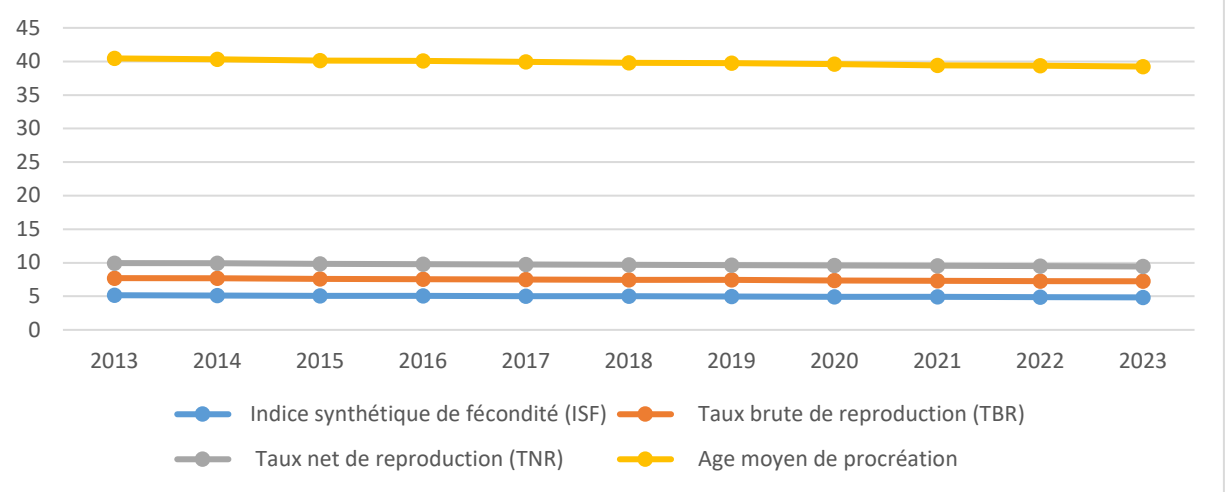

Source : Projections Démographiques ANSD, 2022,2023

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

Dans l'ensemble, la région est caractérisée par un relief généralement plat avec quelques collines dans le département de Bakel. Ce relief est entrecoupé de légères dépressions constituées de vallées fossiles du Sandougou et du Mayeldiby. Ce terroir régional est également caractérisé par la présence de plusieurs mares dont quelques-unes seulement sont permanentes. La région de Tambacounda est arrosée par un réseau hydrographique important constitué par le fleuve Sénégal, la Falémé, le fleuve Gambie ainsi que plusieurs affluents et marigots qui drainent chaque année environ 30 milliards de m^3 d'eau. On distingue différents types de sols dans la région : les sols peu évolués qui sont constitués (1) des sols d'érosion qui doivent leur jeunesse essentiellement à l'érosion qui intervient en relation avec la pente et (2) des sols d'apport, formés par renouvellement de matériaux. Les sols ferrugineux tropicaux parmi lesquels on distingue des sols peu lessivés, qui sont des terres favorables au développement de la culture du mil et de l'arachide ; les sols lessivés, formés sur matériaux divers. Les sols hydromorphes avec quelques variantes comme ceux formés sur matériaux alluviaux, ceux provenant de matériaux sableux, et les sols hydro morphes formés sur matériaux gravillonnaires. Le tapis herbacé est, quant à lui, dominé dans les deux domaines, par les grandes andropogonnées annuelles.

Définitions :

Le territoire est une portion de l'espace terrestre dépendant d'un État, d'une ville, d'une juridiction ; espace considéré comme un ensemble formant une unité cohérente, physique, administrative et humaine.

En savoir plus *:*

https://www.ansd.sn/Indicateur/autres-rapports-denquetes-et-detudes-sur-lenvironnement

Graphique III-1: carte du couvert végétal de la région de Tambacounda

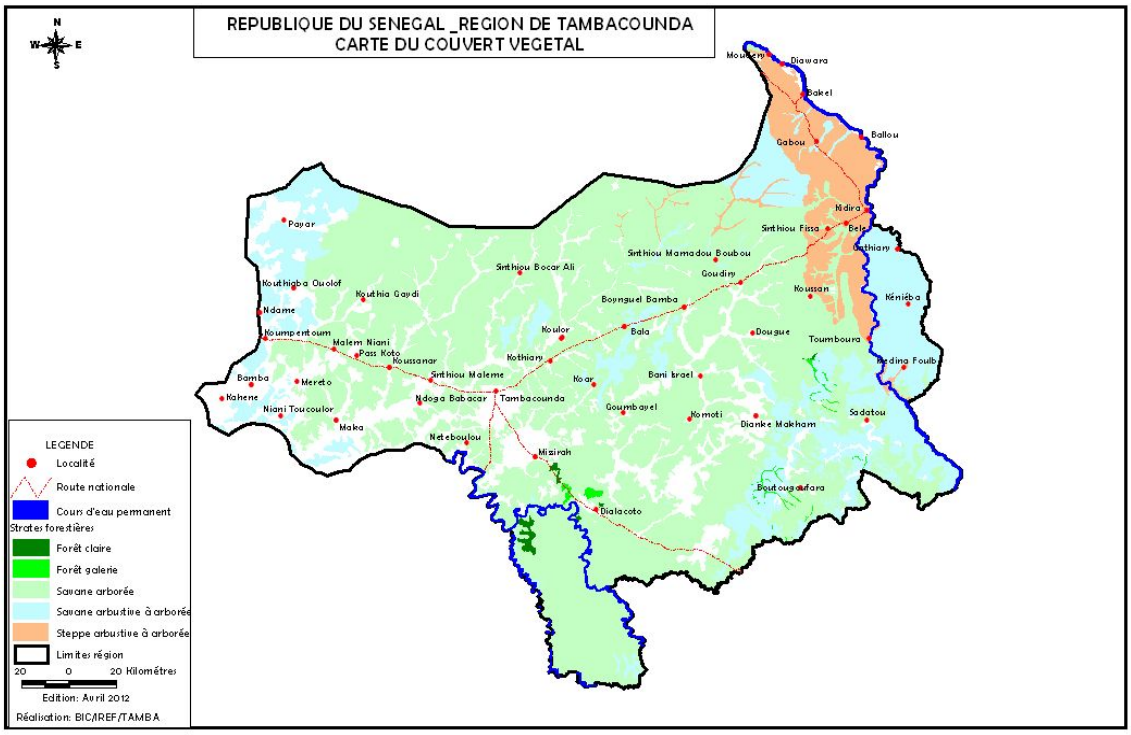

Source : IREF Tambacounda

III.2 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

Entre 2022 et 2023, les superficies de terre reboisées (en ha) ont connu une hausse de 4,81%. Ce résultat est dû aux nombreuses campagnes de reboisement effectuées dans la région impliquant tous les acteurs de la société. Ce qui permettra de pallier au phénomène de la coupe abusive de bois. Aussi, faut il noter que pour lutter contre les feux de brousse, de nombreux kilomètres de pare-feu ont été ouverts entre 2022 et 2023, soit une hausse de 5,89%. En effet, le domaine forestier de la région de Tambacounda compte 17 forêts classées en 2023. Les feux de brousse constituent l'une des principales menaces à la dégradation de ces forêts. Les espèces qui sont fréquemment produites sont les espèces forestières, fruitières, fruitières forestières et les espèces ornementales. La surface des zones forestières représente 11,82% de la surface terrestre de la région. La plupart de ces espèces transitent vers les autres régions du Sénégal en particulier celles partageant des frontières communes avec la région de Tambacounda. Par rapport à la restauration des terres dégradées, une baisse de 1,9% a été constatée entre 2022 et 2023. Selon le département, Koumpentoum a le taux de classement le plus élevé avec 29,79%, suivi de Bakel avec 17,47%. La région de Tambacounda est l'une des régions du Sénégal qui regorge d'énormes potentialités forestières. Les types de plantations réalisées sont souvent de natures massives, linéaires et conservatoires. Globalement, malgré la menace de coupe abusive de bois et les feux de brousse, des reboisements sont réalisés chaque année avec l'engagement des services forestiers, des autorités locales et administratives mais aussi des régies villageoises.

Définitions :

Les ressources forestières du Sénégal qui s'étendent sur environ 25% du territoire, sont constituées essentiellement de savanes arbustives et arborées. Chaque année, sur nos 19,6 millions d'hectares de superficie, ce sont 40 000 hectares de forêts qui disparaissent

En savoir plus :

https://africacheck.org/fr/fact-checks/articles/senegal-40-000-hectares-de-foret-perdus-par

Tableau III-1 : Situation du reboisement, des terres et des forêts entre 2022 et 2023

Indicateurs	Année 2022	Année 2023	Variation %
Superficies de terres reboisées (ha)	1390,8	1457,7	4,8
Nombre de Km de pare-feu ouverts	200	211,7	5,8
Superficie de terres dégradées restaurées (ha)	151	148,1	-1,9
Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	11,8%	11,8%	0,0

Source : IREF Tambacounda, 2022,2023

Tableau III-2 : Répartition des superficies classées par département en 2022

Département	superficie département en ha	superficie classée en ha	Taux de classement en %
Tambacounda	1 336 557,0	216 072,2	16,1
Bakel	669 151,6	116 919,1	17,4
Goudiry	1 566 493,5	222 961,0	14,2
Koumpentoum	687 991,5	204 976,6	29,7

Source : Rapport IREF, 2022

III.3 Conditions climatiques

On distingue deux grandes périodes de régime thermique. Il s'agit de la période de basses températures, allant de juillet à février avec plus de fraîcheur aux mois de décembre et janvier, et de la période de hautes températures se situant entre mars et juin. Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés maritimes de secteur Nord, les alizés continentaux de direction Nord-Est, l'harmattan du secteur Est avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air chaud et humide. Entre janvier et juin, la vitesse des vents observée à Tambacounda est supérieure à 2 m/s. Tambacounda figure parmi les régions les plus pluvieuses du pays. Cependant, cette pluviométrie varie dans le temps et dans l'espace : la saison des pluies dure 4 à 5 mois et son installation s'effectue de manière échelonnée du Sud au Nord; les mois d'août et septembre sont les plus pluvieux. La quantité d'eau et le nombre de jours de pluie sont par conséquent décroissants du Sud au Nord. Ainsi, les principales caractéristiques développées en font une région carrefour des écosystèmes. Cette situation s'explique par le prolongement des écosystèmes des quatre pays frontaliers. Toutefois, il est important de signaler que les changements climatiques occasionnent des catastrophes dont la conséquence directe est la perte en vie humaine. Ainsi de 2016 à 2020, la région de Tambacounda a enregistré pas mal de décès de personnes causés par les catastrophes climatiques. Les années 2016 et 2019 sont les plus touchées par ces fléaux avec 11 décès pour 10 000 personnes.

Définitions :

A Tambacounda, la saison pluvieuse est très chaude, oppressant et couvert et la saison sèche est caniculaire et partiellement nuageux. Au cours de l'année, la température varie généralement de *19 °C* à *40 °C* et est rarement inférieure à *16 °C* ou supérieure à *42 °C.*

En savoir plus :

https://meteobox.fr/republique-du-senegal/tambacounda/statistiques/

Graphique III-2: Evolution du nombre de personnes décédées dues aux catastrophes naturelles liées au climat

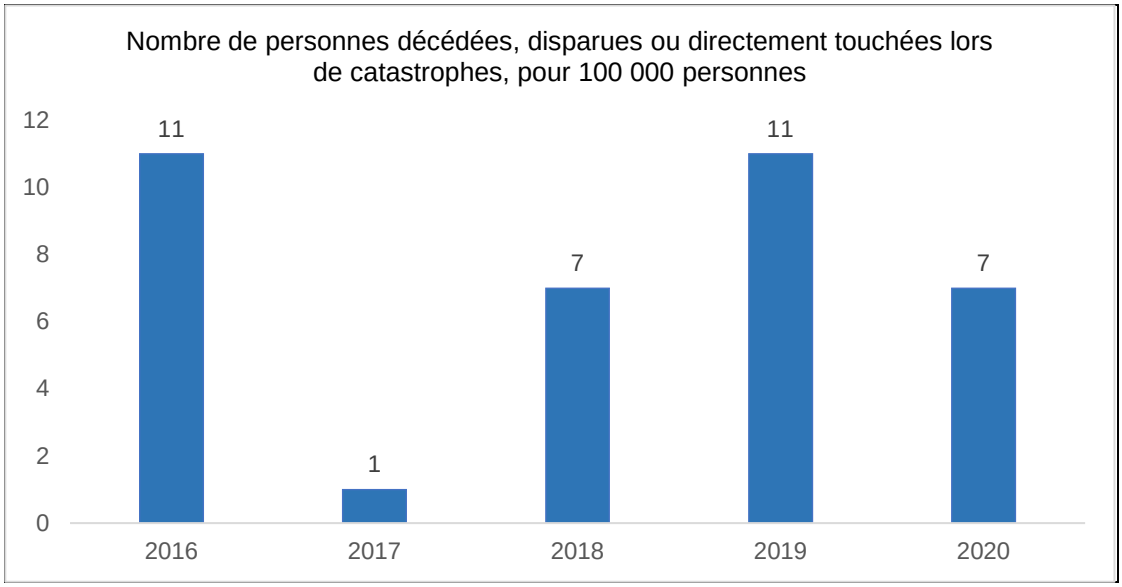

Source : Groupement d'incendie et de secours, 2023

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

Au Sénégal, les questions d'emploi et d'employabilité des jeunes font partie des principales préoccupations quotidiennes. Elles font l'objet de beaucoup de politiques par les autorités compétentes et nombreuses sont les initiatives prises par les dirigeants dans le sillage d'assurer l'emploi des jeunes. Dans cette partie du rapport, nous nous limiterons à l'analyse de l'indicateur population en âge de travailler qui est une information de base permettant d'avoir la population potentiellement active et par conséquent, mobilisable pour le marché de l'emploi. Lorsque nous observons les graphiques, le constat est que la population en âge de travailler de la région de Tambacounda, pour l'année 2022, est fortement rurale, soit 70,6% contre 29,4% en milieu urbain. La même tendance est notée pour l'année 2023 avec 73,3% en milieu rural et seulement 26,7% en milieu urbain. Lorsque nous nous intéressons au niveau d'instruction de cette population, la remarque frappante est qu'elle est presque dépourvue de formation. En effet, la modalité « aucun niveau » représente respectivement 77,7 % et 77,4% de la population âgée de plus de 15 ans en 2022 et en 2023. Alors que 13,5% et 15,1% de la population ont le niveau secondaire sur la même période. Notons également que cette population de 15 ans et plus est majoritairement féminine aussi bien en 2022 qu'en 2023.

Définitions :

La population en âge de travailler désigne l'ensemble des personnes, tout sexe confondu, ayant au minimum, l'âge légal au travail. Au Sénégal, cette population est celle âgée de 15 à 64 ans ou celle âgée de plus de 15 ans simplement.

Dans le cadre de ce document, elle sera étudiée pour les individus âgés de plus de 15 ans.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/Indicateur/enquete-emploi

Graphique IV-1: répartition, par milieu de résidence, de la population en âge de travailler

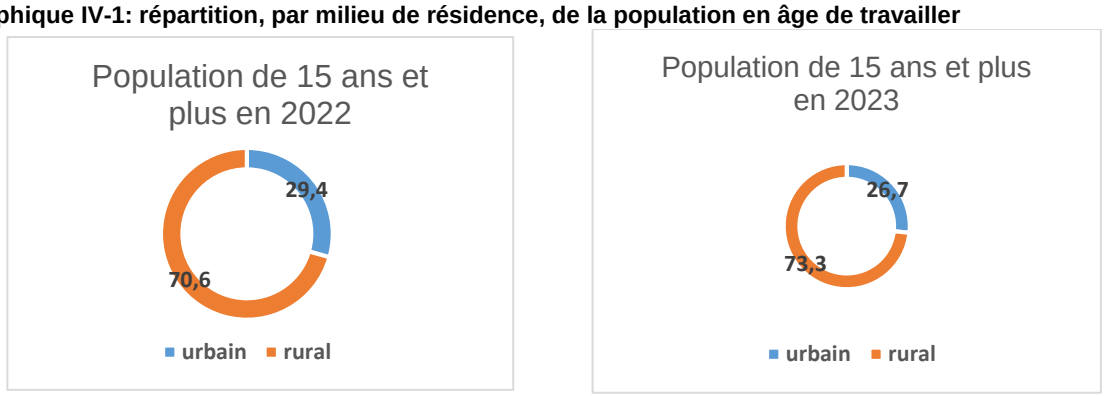

Source : ANSD, ENES, 2022, 2023

Graphique IV-2: répartition, par niveau d'instruction, de la population en âge de travailler

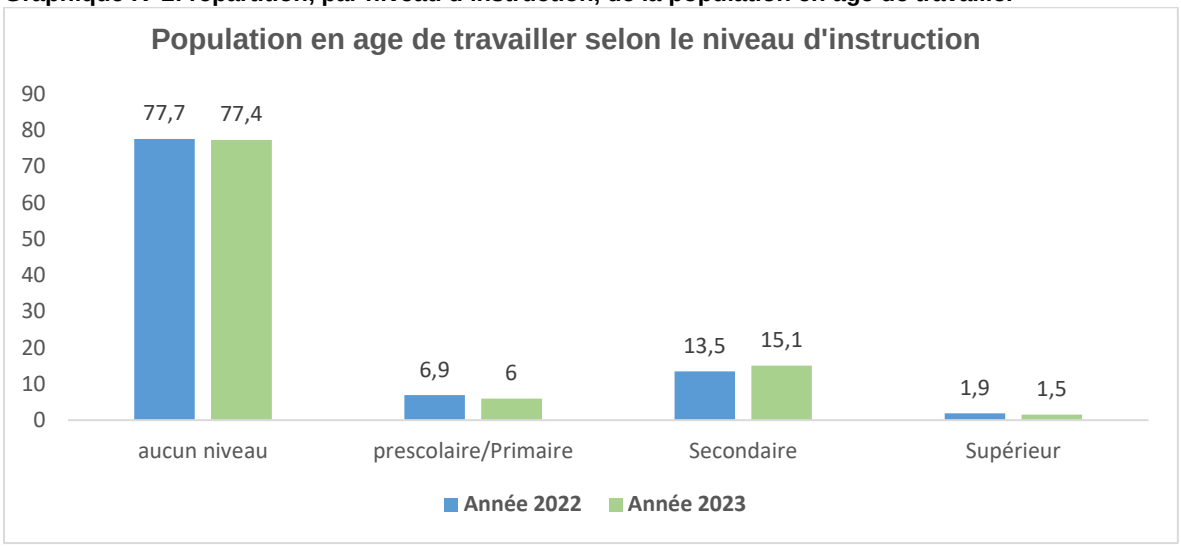

Source : ANSD, ENES, 2022, 2023

Graphique IV-3: répartition, par sexe, de la population de 15 ans et plus

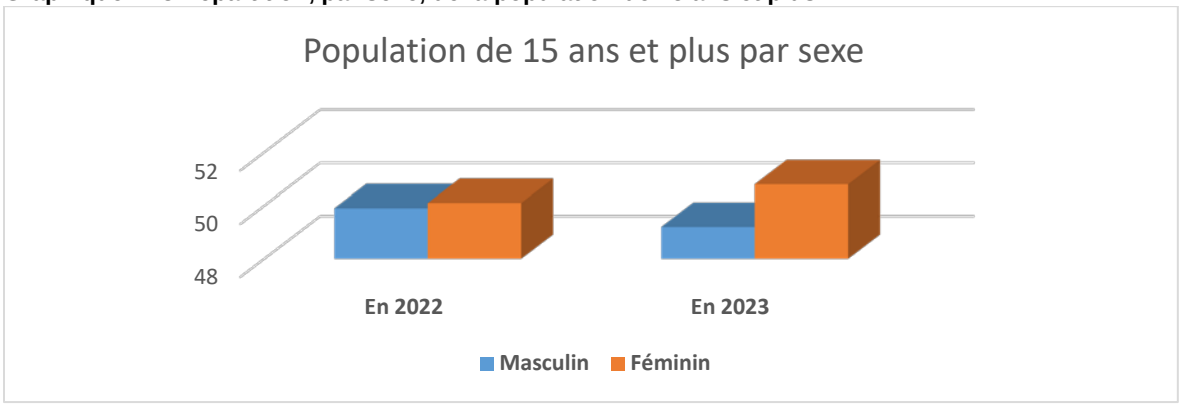

Source : ANSD, ENES, 2022, 2023

IV.2 Population en emploi rémunéré

La population en emploi permet de mesurer l'emploi dans un pays. Elle donne le volume total de l'emploi. Elle permet le suivi de l'évolution de l'emploi et l'appréciation des résultats des politiques spécifiques d'emploi et de formation professionnelle mises en place pour réduire le chômage.

Le taux d'emploi en 2022 est de 70,4% en milieu rural contre 29,6% en zone urbaine. En 2023, il est de 71,6% dans le rural contre 28,4% en milieu urbain. Ce taux est manifestement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Revenant sur la population occupée, elle peut être désagrégée suivant le sexe et le niveau d'instruction. En 2022, 72,4% de cette population sont de sexe masculin. La même tendance s'observe en 2023 avec 67,8%. Globalement, la plupart des emplois sont occupés par des hommes malgré les projets et programmes présents dans la région et qui œuvrent pour l'autonomisation des femmes. Par rapport au niveau d'instruction, à l'image de la population en âge de travailler dont elle découle, 82% et 85,1% de la population en emploi est sans aucun niveau d'instruction, respectivement en 2022 et 2023. La plupart des individus occupés sont de niveau primaire. Rares sont ceux qui ont fréquenté le niveau secondaire ou le niveau supérieur. Il apparait donc clairement que les emplois sont plus créés en milieu rural et que ces employés sont, pour la plupart, sans niveau d'instruction.

Définitions :

La population en emploi est constituée de toutes les personnes de la population en âge de travailler qui, au cours d'une période bien précisée, ont été occupées pour un travail rémunéré ou pourvue d'un emploi sans l'exercer pour des raisons définies. Cette population va concerner les employeurs, les travailleurs pour compte propre et les salariés.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/node/14398

Graphique IV-4: Répartition selon le milieu de résidence de la population en emploi

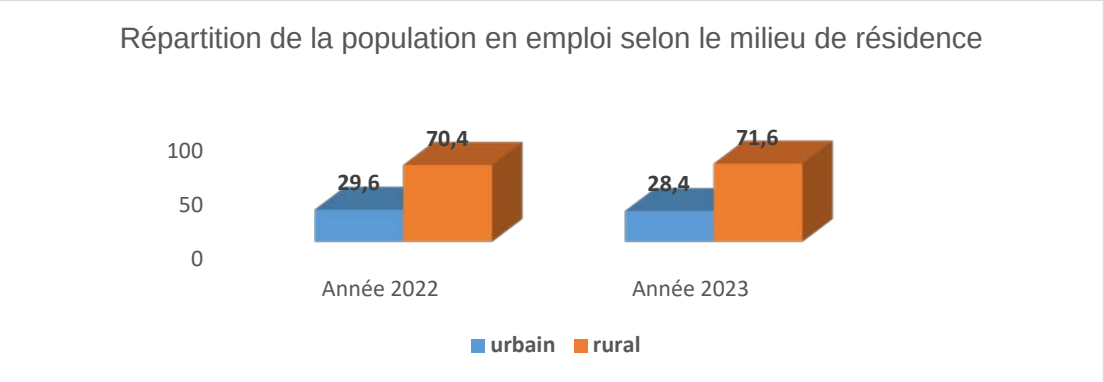

Source : ANSD.ENES.2022, 2023

Graphique IV-5 : Répartition par sexe de la population en emploi

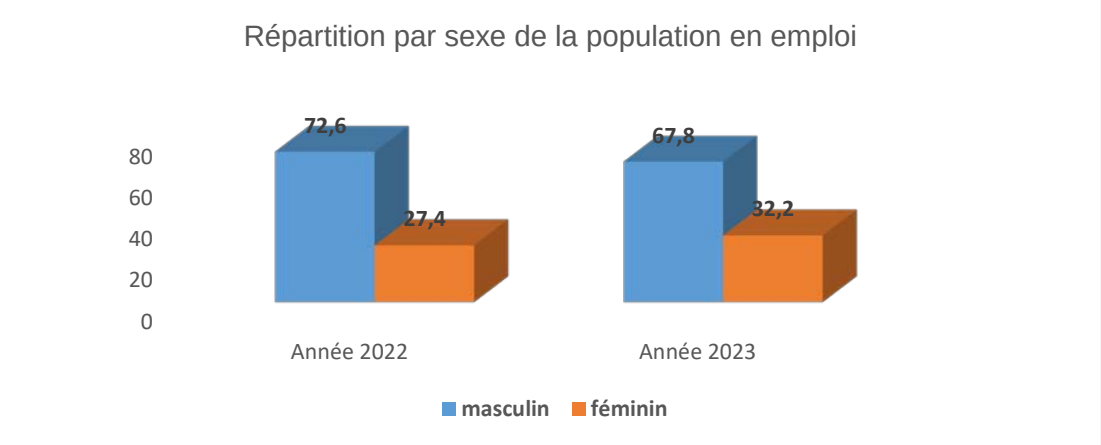

Source : ANSD.ENES.2021, 2023

Graphique IV-6: Répartition selon le statut à l'emploi de la population en emploi

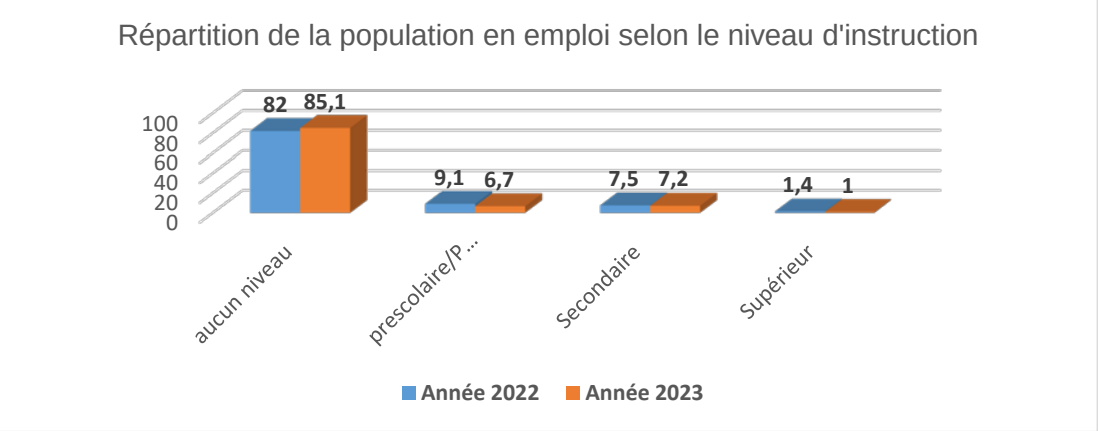

Source : ANSD.ENES.2022, 2023

IV.3 Etablissements ouverts, emplois et contrats de travail

Le tableau 4.1 suivant montre la situation des établissements, de l'emploi et des contrats au niveau de la région de Tambacounda. En 2021, les contrats de travail et de stage s'élèvent à 2109 contre 2560 en 2020, soit une baisse de 17,6%. Ce repli peut être expliqué par plusieurs facteurs parmi lesquels la fermeture d'établissements. Entre 2022 et 2023, on note une hausse de 6,5% pour ces contrats de travail et de stage. Les établissements ouverts ont connu une baisse de 43,2% entre 2020 et 2021. La même tendance s'observe sur la période 2022 à 2023 où on note aussi une diminution de 9,5% du nombre d'établissements ouverts. Concernant les établissements fermés, les emplois générés et les emplois perdus, il est noté une baisse respective de 14,3%, 37,0% et 73,7% entre 2020 et 2021. Cette baisse se chiffre, entre 2022 et 2023, respectivement à 25,0%, 29,6% et 12,0%. Des efforts ont été faits dans le cadre de la formalisation des travailleurs. Toutefois, le nombre de travailleurs immatriculés est passé de 344 en 2020 à 287 en 2021, soit une baisse de 16,6%. En 2023, on constate une chute notoire de 22,2%.

Définitions :

Les Inspections du travail et de la Sécurité sociale par leurs activités et les rapports mensuels y afférents contribuent grandement à la régulation du marché du travail

En savoir plus :

https://travail.gouv.sn/sites/default/files/2022-07/Rapport%20statistiques%20du%20travail%202021.pdf

Tableau IV-1 : Evolution de la situation établissements ouverts, des emplois et des contrats de 2000 à 2023

Indicateurs	Année 2020	Année 2021	Variation en %	Année 2022	Année 2023	Variation en %
Contrat de travail et de stage	2560	2109	**-17,6**	1426	1518	**6,5**
Etablissements ouverts	44	25	**-43,2**	42	38	**-9,5**
Etablissements fermés	7	6	**-14,3**	8	6	**-25**
Emplois générés	181	114	**-37,0**	257	181	**-29,6**
Emplois perdus	38	10	**-73,7**	25	28	**12,0**
Travailleurs immatriculés	344	287	**-16,6**	198	154	**-22,2**

Source : Inspection régionale du travail et de la sécurité sociale, 2022, 2023

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

Le travail familial peut être appréhendé à travers ce que l'on appelle les aides familiaux. Ils constituent une composante non négligeable de la popualtion active et méritent qu'on s'intéresse à leur structuration en ce sens qu'ils participent à la production de divers biens et services. Selon le milieu de résidence, le travail familial est beaucoup plus développé en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement 86,9% contre 13,1% en 2022, et 87,3% contre 12,7% en 2023. Ce sont pratiquement les mêmes disparités pour 2022 et pour 2023. Ceci peut être dû à l'importance de la pratique des activités agricoles et l'organisation sociale souvent en vigueur dans ce milieu. En ce qui concerne la situation par sexe des aides familiaux, les femmes prennent largement le dessus en 2022 et en 2023. En effet, pour l'année 2022, 52,7% des travailleurs familiaux sont de sexe féminin contre 47,3% pour le sexe masculin. Le même scénario est constaté en 2023 où 54,1% sont occupés par des femmes contre 45,9% pour les hommes. Il faut également noter que plus des deux tiers des travailleurs familiaux sont sans niveau d'instruction. Plus on avance par niveau d'instruction, le nombre de travailleurs devient faible. Ainsi 8,1% et 9,1%, respectivement en 2022 et 2023, sont de niveau prescolaire ou élémentaire. Si on considère le niveau supérieur, c'est seulement moins de 1% des travailleurs familiaux qui ont le niveau supérieur. Lorsqu'on se penche sur le secteur d'activités des travailleurs familiaux, plus de la moitié sont dans l'agriculture en 2022 comme en 2023. Le secteur des services vient en seconde position avec 46,1% en 2022 et 45,3% en 2023. Les secteurs du commerce et de l'industrie sont faiblement représentés. Globalement, les aides familiaux sont pour l'essentiel aucun niveau d'instruction. Ils sont beaucoup plus présents en milieu urbain et largement dominés par les femmes.

Définitions :

Selon l'organisation internationale du travail (OIT), les aides familiaux sont des personnes qui occupent un «emploi indépendant» dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/node/14398https://www.ansd.sn/Indicateur/autres-rapports-denquetes-sur-lemploi-et-le-travail

Tableau V-1 : Répartition des aides familiaux selon le milieu de résidence et par sexe

	Année 2022	Année 2023
Milieu de résidence		
urbain	13,1	12,7
rural	86,9	87,3
sexe		
Masculin	47,3	45,9
Féminin	52,7	54,1

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2022,202

Graphique V-1: Répartition des aides familiaux selon le niveau d'instruction

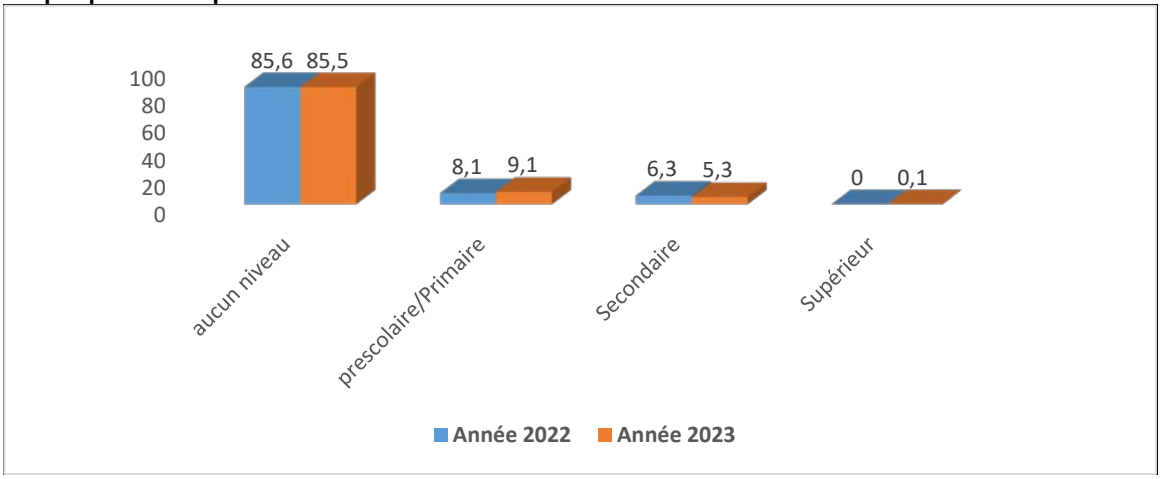

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2022,2023

Graphique V-2: Répartition des aides familiaux selon le secteur d'activités

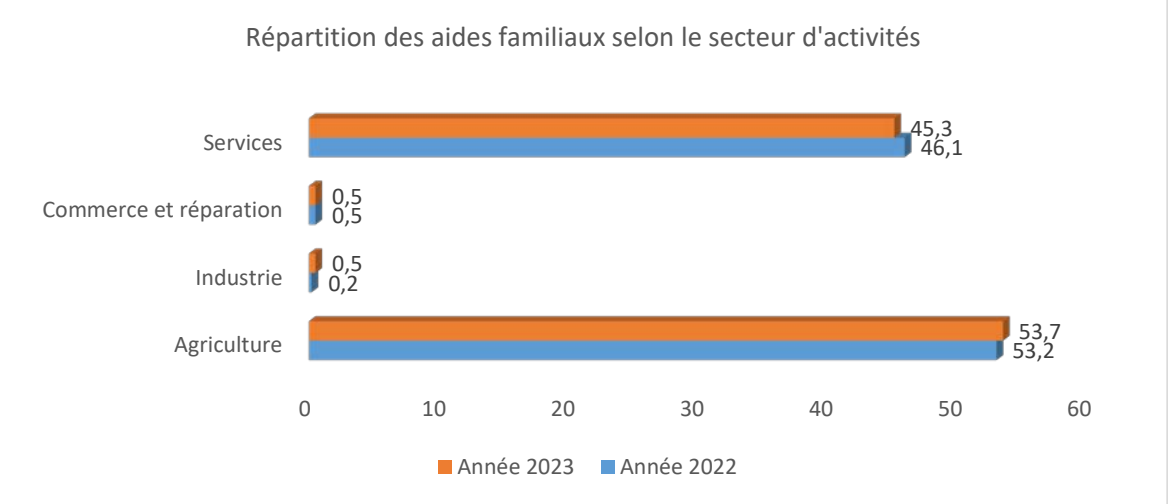

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2021

V.2 Chômage

La connaissance de cet indicateur est nécessiaire pour le suivi des politiques d'emploi déjà en vigueur dans le pays. En 2022, 63,4% de la population en âge de travailler est au chômage en milieu rural contre 36,6% en milieu urbain. On observe la même tendance en 2023. Les femmes sont plus touchées par le phénomène que les hommes.En effet, 65,8% sont des femmes contre 34,2% pour les hommes en 2022. L'écart entre les deux sexes est beaucoup plus remarquable en 2023 où on note 85,1% pour lmes femmes et 14,9% pour les hommes. Notons toutefois que les chômeurs sont relativement jeunes. En effet, 35,2% en 2022 et 50,7% en 2023, sont d'age compris ente 15 et 24 ans. Les individus de 46 ans ou plus restent les moins touchés par le chômage avec un taux faible de 2,2% et 1%, respectivement en 2022 et 2023. Comme pour les travailleurs familiaux, la plupart des chomeurs sont sans niveau d'instruction. Plus des trois quart des chômeurs sont sans niveau d'instruction aussi bien en 2022 qu'en 2023. Pour le niveau préscolaire ou primaire, ils représentent 7,4% en 2022 contre 8,8% en 2023. Les individus qui sont déclarés comme n'ayant aucun d'instruction comptent pour 77,90% de la population totale des chômeurs. Toutefois, respectivement 12,60% et 4,80% de la population ont atteint les niveaux secondaire et supérieur.

Définitions :

La population au chômage comprend toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient :
«Sans emploi» c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ; «disponibles pour travailler» dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence ; «à la recherche d'un emploi» c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/Indicateur/autres-rapports-denquetes-sur-lemploi-et-le-travail

Tableau V-2 : Répartition des chômeurs selon le milieu de résidence et le sexe

	Année 2022	Année 2023
Milieu de résidence		
urbain	36,6	32,6
rural	63,4	67,4
sexe		
Masculin	34,2	14,9
Féminin	65,8	85,1

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2022,2023

Graphique V-3: Répartition par âge de la population au chômage

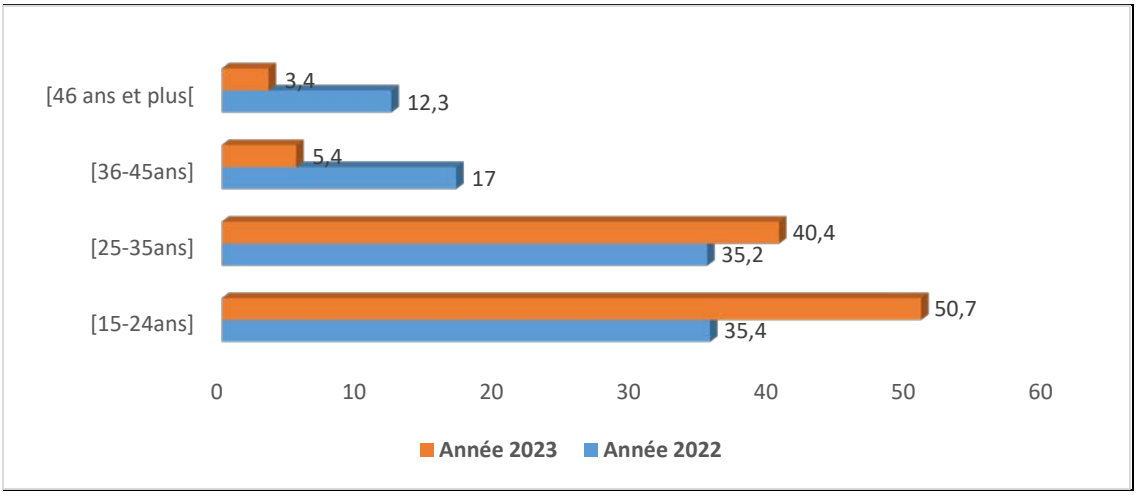

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2022,2023

Graphique V-4: Répartition de la population au chômage selon le niveau d'instruction

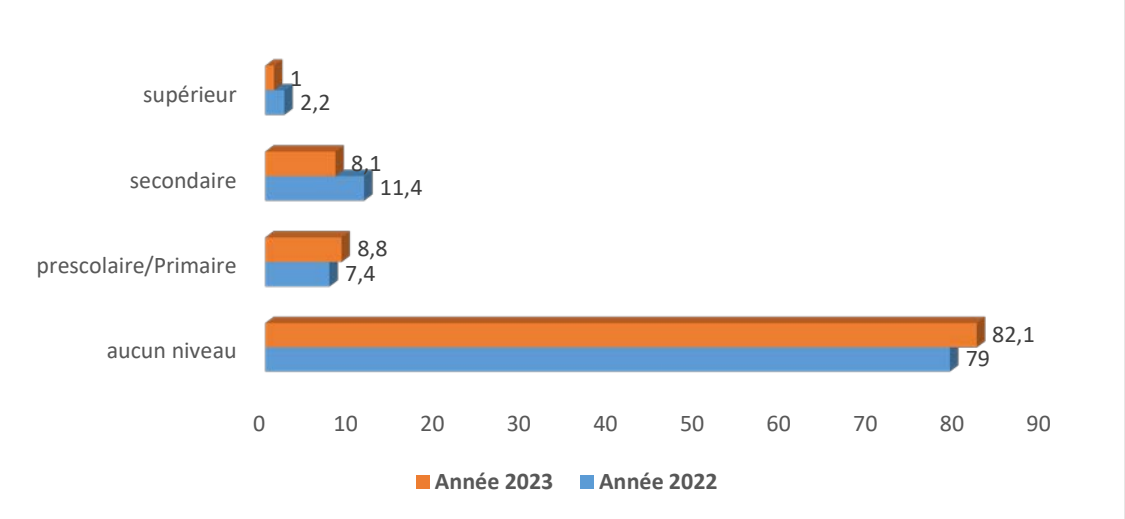

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2022,2023

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATIONS VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement équipement des ménages

La typologie des logements est un reflet des conditions de vie des ménages. Elle peut être révélatrice du niveau et cadre vie. L'examen de la typologie des logements montre que la maison basse constitue le type de logement le plus fréquent où vivent les ménages de la région de Tambacounda en 2023. En effet, à l'échelle régionale, plus de 5 ménages sur 10 résident dans des maisons basses. Les cases et les maisons à étage suivent et hébergent respectivement 40,6% et 3,6% des ménages, tandis que la proportion de ménages vivant dans des barques se situe à 1,8%. Cependant, le parc de logement de la région ne présente pas d'immeubles. En milieu urbain, la majorité des ménages, soit 84,8% résident dans des maisons basses, suivis de 7,9% dans des maisons à étage et 5,2% dans des cases. En revanche, en milieu rural, plus de la moitié des ménages, soit 58,5% vivent dans des cases, 38,1% dans des maisons bases et 1,9% dans des baraques. Selon les départements, Tambacounda et Bakel enregistrent les plus fortes concentrations de maisons basses, avec respectivement 64,1% et 60,9%, ainsi que des maisons à étage, avec 3,6% et 9,6%. Par contre, l'habitat dans les départements de Goudiry et de Koumpentoum est principalement constitué de cases, soit 48,4% et 67,1% respectivement. Elles sont suivies par les maisons basses, représentant respectivement 47,8% et 30,9%.

Définitions :

Logement *: c'est un local construit à usage d'habitation, composé d'une ou de plusieurs pièces, destinées à la résidence d'une ou de plusieurs personnes. Il comporte généralement des pièces principales (salon, séjour, salle à manger, chambre) et des pièces annexes (cuisine, débarras, magasin, bloc sanitaire, salle de bain, toilettes).*

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/les-recensements-du-senegal

Tableau VI-1 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement

Département	Case	Baraque	Maison basse	Maison à étage	Immeuble à appartement	Autre	Total
BAKEL	25,6	3,9	60,9	9,6	0,0	0,1	100,0
TAMBACOUNDA	30,7	1,3	64,1	3,6	0,0	0,2	100,0
GOUDIRY	48,4	1,8	47,8	1,7	0,0	0,2	100,0
KOUMPENTOUM	67,1	1,5	30,9	0,3	0,0	0,2	100,0
Urbain	5,2	1,8	84,8	7,9	0,0	0,2	100,0
Rural	58,5	1,9	38,1	1,4	0,0	0,2	100,0
Total	40,6	1,8	53,8	3,6	0,0	0,2	100,0

Source : RGPH-5, 2023

VI.2 Accès à Internet

L'accès de la population de la région de Tambacounda à un réseau mobile 3G et 4G est très élevé. En effet, plus des trois quarts de la population ont accès à un réseau mobile aussi bien en 2022 qu'en 2023. On note 97,0% et 97,9% pour la 3G respectivement en 2022 et 2023 et 83,5% et 92,1% pour la 4G respectivement en 2022 et 2023. Pour la 4G, une accessibilité fulgurante a été notée en 2023 avec 8,6% de points de pourcentage de plus que l'année 2022. Concernant le taux de pénétration de l'internet fixe, il reste faible pour l'année 2022. Par contre en 2023, on note une évolution significative du taux de pénétration passant ainsi de 3,0% en 2022 à 17,4% en 2023, soit une hausse de 14,4%. L'accès aux technologies de l'information et de la communication a globalement atteint un niveau très élevé dans la région de Tambacounda. Quel que soit le type de réseau, plus de la moitié de la population a déjà accès au TIC. Concernant les deux types de réseaux (3G et 4G), la couverture universelle est réalisable à l'horizon 2030. Le taux de pénétration de l'internet mobile passe de 51,4% en 2022 à 55,5% en 2023, soit une hausse de 4,1 points de pourcentage. Durant la même période, le taux de pénétration de la téléphonie passe de 76,4% à 78,4%, soit un accroissement de 2 points. Globalement au cours des trois années, les innovations dans le secteur des TIC ont été opportunes car davantage de personnes y adhèrent.

Définitions :

*L'opérateur **ORANGE** réalise, en 2021, 71,69% de la valeur du marché de la téléphonie mobile contre 72,36% en 2020. La part de marché de FREE s'est appréciée de 1,64 point et s'établit à 21.29%.*

En savoir plus :

https://www.donneesmondiales.com/afrique/senegal/telecommunication.php

https://artp.sn/sites/default/files/2022-06/Rapport%20Observatoire%20T1%202022.pdf

Tableau VI-2 : Indicateurs de la population ayant accès à l'internet selon le réseau mobile

Indicateurs	2020	2021	Ecart 2020/2021	2022	2023	Ecart 2022/2023
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 2G	96,1%	97,2%	1,1	-	-	-
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 3G	88,4%	97,0%	8,6	97,0%	97,9%	0,9
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 4G	53,4%	66,7%	13,3	83,5%	92,1%	8,6
Taux de pénétration de l'internet fixe	5,1%	7,8%	2,7	3,0%	17,4%	14,4
Taux de pénétration de l'internet mobile	53,6%	57,7%	4,1	51,4%	55,5%	4,1
Taux de pénétration de la téléphonie mobile	73,4%	75,5%	2,1	76,4%	78,4%	2,0

Source : Sonatel Tambacounda, 2022,2023

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

Les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2021) montrent que l'eau utilisée provient principalement de diverses sources. Parmi ces sources, le robinet dans le logement, les puits ouverts dans la cour et le robinet dans la cour sont les plus dominantes avec des taux respectifs de 30,2%, 20,9% et 12,7%. Les bornes fontaines et les puits couverts ailleurs viennent en seconde position avec des taux respectifs de 11,0% et 7,7%. La région de Tambacounda fait partie des régions où le niveau d'accès à l'eau potable est globalement en dessous de la moyenne nationale. En effet, la population est majoritairement rurale et certaines infrastructures d'eau comme les robinets dans le logement n'existent le plus souvent qu'en milieu urbain. L'accès considéré ici comprend les robinets (interne, public, du voisin et de la concession) et les puits couverts. Ce qui fait que les difficultés d'accès à l'eau potable touchent principalement le monde rural. Cela reflète les disparités d'accès à l'eau entre le milieu rural et le milieu urbain. Malgré les nombreux programmes présents dans la région de Tambacounda comme SOGES, OSOFOR, etc., la question de l'eau en milieu rural est toujours d'actualité même si de nombreux efforts ont été faits pour amoindrir les difficultés.

Définitions :

L'eau potable est une eau que l'on peut boire ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque pour la santé.
L'accès à l'eau est un indicateur représentant la part de la population disposant d'un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable. Toujours selon l'OMS, la quantité adéquate d'eau potable représente au minimum 20 litres d'eau par habitant et par jour

En savoir plus :

https://www.seneau.sn/services/service-abonnement/

http://www.sie-see.org/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-pays_Livre_Bleu_Senegal_2009.pdf

Tableau VII-1 : Principale source d'eau utilisée dans la région de Tambacounda

Type de source d'eau principalement utilisé	**REGION DE TAMBACOUNDA**
Robinet dans le logement	30,2
Robinet dans la cour/Concession	12,7
Robinet du voisin	1
Borne fontaine/Robinet public	11
Puits ouvert dans la cour/Concession	6,4
Puits ouvert ailleurs	20,9
Puits couvert dans la cour/Concession	2,1
Puits couvert ailleurs	7,7
Forage dans la concession	0
Forage ailleurs	2,2
Source aménagé	0
Source non aménagée	0
Fleuve/Rivière/Lac/Barrage	0
Eau en bouteille	0
Eau de pluie	4,5
Eau en sachet	0,2
Vendeur ambulant	0
Autres	1,1
Total	**100**

Source : ANSD, EHCVM, 2021,2022

VII.2 Assainissement

Dans cette partie l'assainissement se résume aux types de toilettes utilisées par les ménages et au mode d'évacuation des ordures. Les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021-2022) montrent, qu'à Tambacounda, les types de toilettes les plus fréquemment utilisées sont les latrines dallées (54,1%), les fosses rudimentaires (24,5%) et la défécation à l'air libre ou dans la nature (11,4%).Toutefois, il est important de souligner que d'autres types de toilettes sont également utilisées notamment les WC avec chasse d'eau (6,8%) et les toilettes publiques (2,7%). Ces résultats confirment que la défécation à l'air libre est encore présente dans la région. La région de Tambacounda fait partie des régions où l'usage des fosses rudimentaires/trou est très élevé. Concernant le mode d'évacuation des ordures, les dépotoirs sauvages (36,5%) et les dépotoirs publics (36,2%) sont les plus utilisés par les ménages. Les dépotoirs publics font partie des innovations en matière de gestion des ordures. Les techniques de brûler les ordures (14,3%) et les ramassages (11,9%) sont également utilisées dans la région de Tambacounda. Les techniques d'enterrement des ordures sont très faiblement utilisées avec seulement 0,6%. De nombreux efforts sont en train d'être réalisés dans la gestion des ordures avec la SONAGED dont le travail et l'engagement se font sentir partout dans la région.

Définitions :

*Le mot « **assainissement** » était défini en 1949 par l'**OMS** comme « un ensemble d'actions visant à améliorer les conditions qui, dans le milieu physique de la vie humaine, influent ou sont susceptibles d'influer défavorablement sur le bien-être physique, mental ou social des individus ou des communautés ».*

En savoir plus :

- https://www.ansd.sn/

Graphique VII-1: Types de toilettes utilisées par les ménages dans la région de Tambacounda

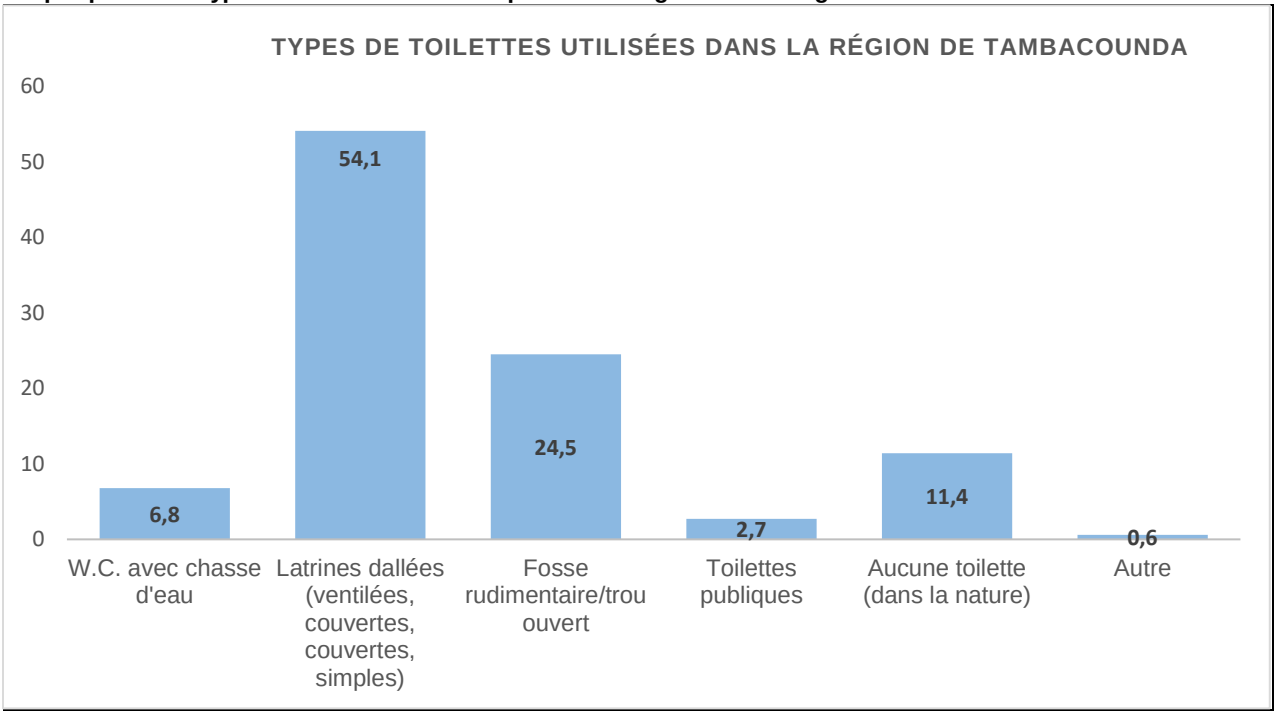

Source : ANSD, EHCVM 2021,2022

Graphique VII-2: Mode d'évacuation des ordures dans la région de Tambacounda

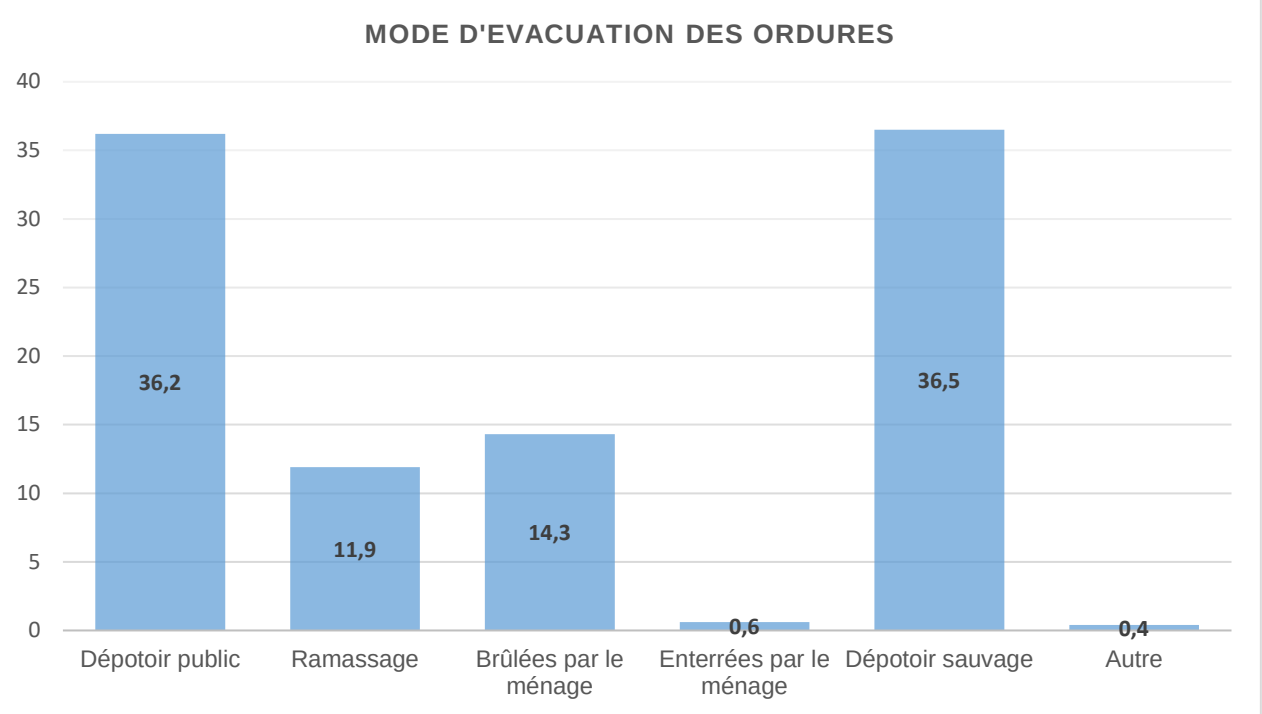

Source : ANSD, EHCVM 2021,2022

VII.3 Sources d'énergie des ménages

Nous allons nous intéresser dans cette partie à l'énergie de cuisson des ménages dans la région de Tambacounda. L'énergie de cuisson des ménages provient principalement de trois sources. Il s'agit notamment du bois ramassé, du bois acheté et du charbon de bois. Pour le bois ramassé et le bois acheté, leur utilisation respective est de 62,4% et 18,9% (selon l'EHCVM 2021-2022). En revanche, celle du charbon de bois se situe à 15,4%. Contrairement aux autres régions du Sénégal, Tambacounda est l'une des régions qui dispose d'une flore abondante avec des espèces variées. Cela vient confirmer l'usage fréquent du bois et du charbon de bois pour la cuisson des ménages. Le gaz est également utilisé pour la cuisson mais à un niveau très faible, soit 2,6%. L'électricité, le pétrole et les déchets d'animaux sont très faiblement utilisés pour la cuisson. Il faut également souligner que la région de Tambacounda fait partie des régions où la production artisanale de charbon de bois est très élevée. Cela est dû, en partie, aux quotas d'exploitation octroyés mais aussi à la position géographique de la région occasionnant ainsi une demande importante du ce produit. Toutefois, des mesures de rationnement ont été mises en place par l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) afin d'éviter les coupes de bois abusives.

Définitions :

Combustible : matière capable de brûler au contact du dioxygène ou d'un gaz contenant du dioxygène, en produisant une quantité de chaleur utilisable.
Charbon de bois : c'est un combustible très familier en France en raison de son usage fréquent lors des cuissons au barbecue. Il est produit par carbonisation du bois qui est transformé sous l'effet de la chaleur et en l'absence d'oxygène (pyrolyse).

En savoir plus :

- https://www.ansd.sn/

Graphique VII-3: Energie de cuisson des ménages dans la région de Tambacounda

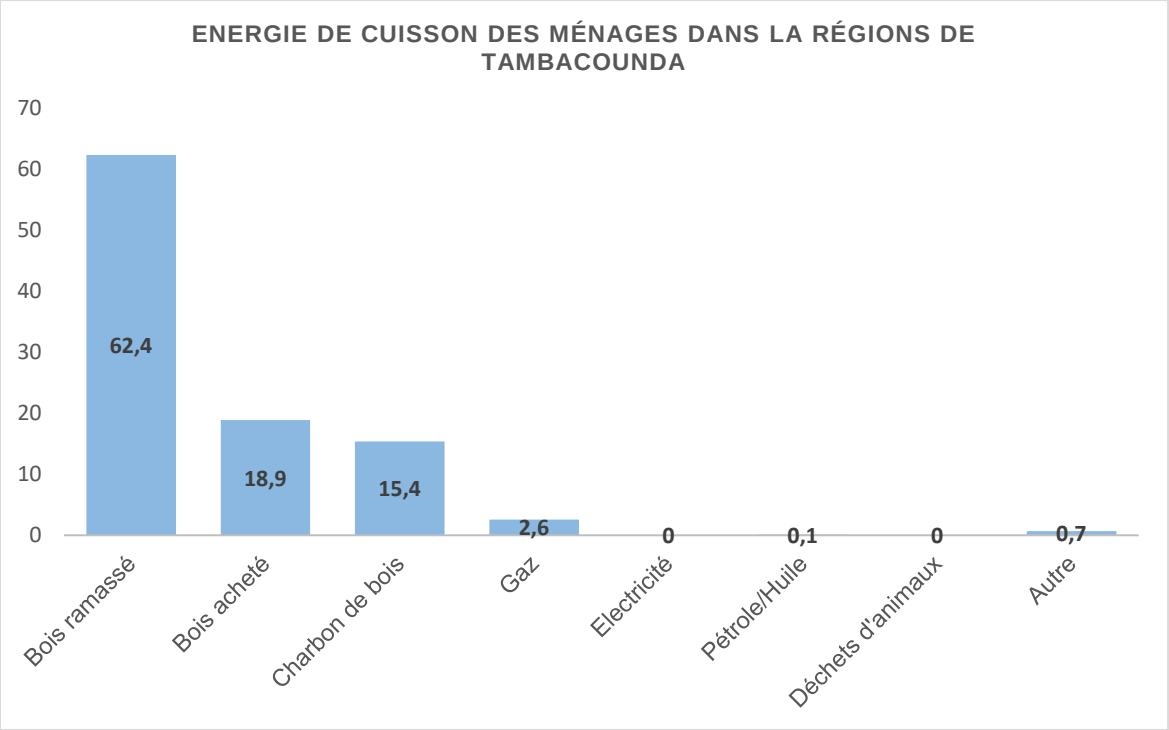

Source : ANSD, EHCVM 2021,2022

Chapitre VIII : POPULATION VULNERABLE

VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

En 2022 comme pour les années passées, la situation de certains enfants mineurs en conflit avec la loi ou en danger dans la région de Tambacounda est sous la responsabilité du service régional de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Ainsi, au regard de l'effectif global des mineurs en 2022 par catégorie et par sexe, on constate que les garçons sont majoritaires avec 64,4% de l'effectif total. Les filles quant à elles représentent 35,6%. Les enfants en conflit représentent au total 35,6% du total des enfants alors ceux en danger occupent 64,4%. Pour le premier cas, 91,0% sont des garçons et 9,0% des filles alors que pour le second cas chaque sexe compte 50%. Il existe donc de réelles disparités entre les sexes. Le département de Tambacounda, avec 64 enfants tout sexe confondu compte plus d'enfants en conflit avec la loi, suivi de Goudiry avec 8 enfants. Les départements de Bakel et de Koumpentoum sont faiblement touchés par la situation des enfants en conflit avec la loi. Aussi, plus de la moitié des enfants suivis par l'AEMO sont menacés par le danger d'origines diverses.

Pour ce qui est des mesures prises (garde provisoire) par le magistrat, représentant le ministère public, 22 garçons en conflit et de la tranche d'âge 13-18 ans sont concernés. Les filles sont faiblement concernées par ces mesures. Pour ce qui est de la situation des mineurs en danger, les filles d'âge compris entre 5-13 ans prennent le dessus. Elles sont suivies par les garçons en danger de 0-5 ans. On note ainsi qu'en 2023, 65 enfants ont été mis sous Ordonnance de Garde Provisoire (OGP). Ces enfants bénéficient d'une offre éducative afin de mieux les orienter.

Définitions :

*L'AEMO est un service extérieur de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (**DESPS**). Cette dernière est chargée de l'ensemble des questions intéressant la protection, la rééducation et la réinsertion des enfants et jeunes âgés de 0 à 21 ans, en danger ou en conflit avec la loi ».*

En savoir plus :

https://uracsenegal.sn/2021/12/17/tambacounda-aemoaction-educative-en-milieu-ouvert-se-prononce/

Tableau VIII-1 : Effectif Global des mineurs par catégorie et par sexe

Sexe	Mineurs en conflit	Poids en %	Mineurs en danger	Poids en %	Total	Poids en %
Garçons	63	91	62	50	125	64,4
Filles	6	9	63	50	69	35,6
Total	69	100	125	100	194	100

Source : Action Éducative en Milieu Ouvert Judiciaire de Tambacounda, 2022

Graphique VIII-1: Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe, le milieu de résidence et le département

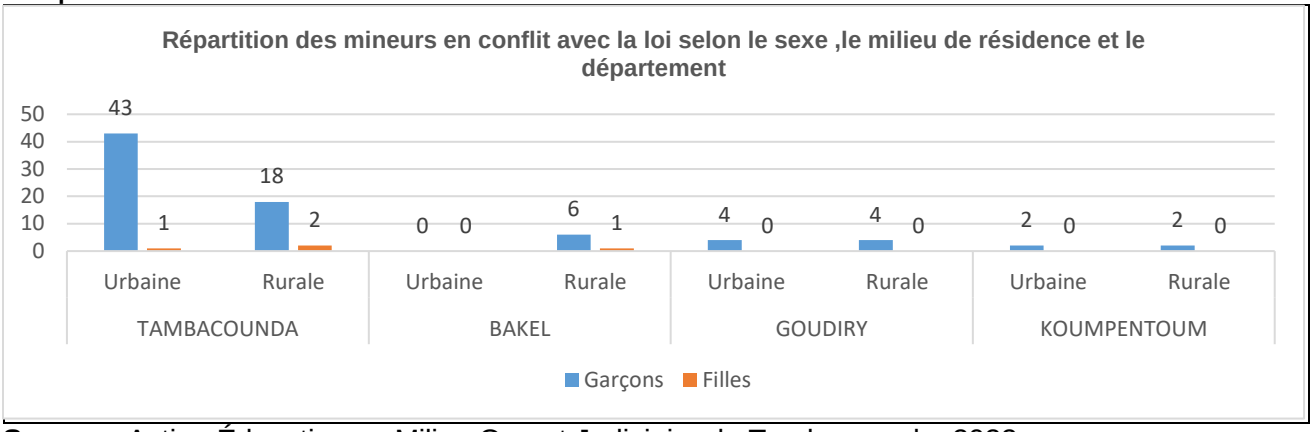

Source : Action Éducative en Milieu Ouvert Judiciaire de Tambacounda, 2022

Graphique VIII-2: Répartition des mineurs sous OGP selon la tranche d'âge, la catégorie et le sexe

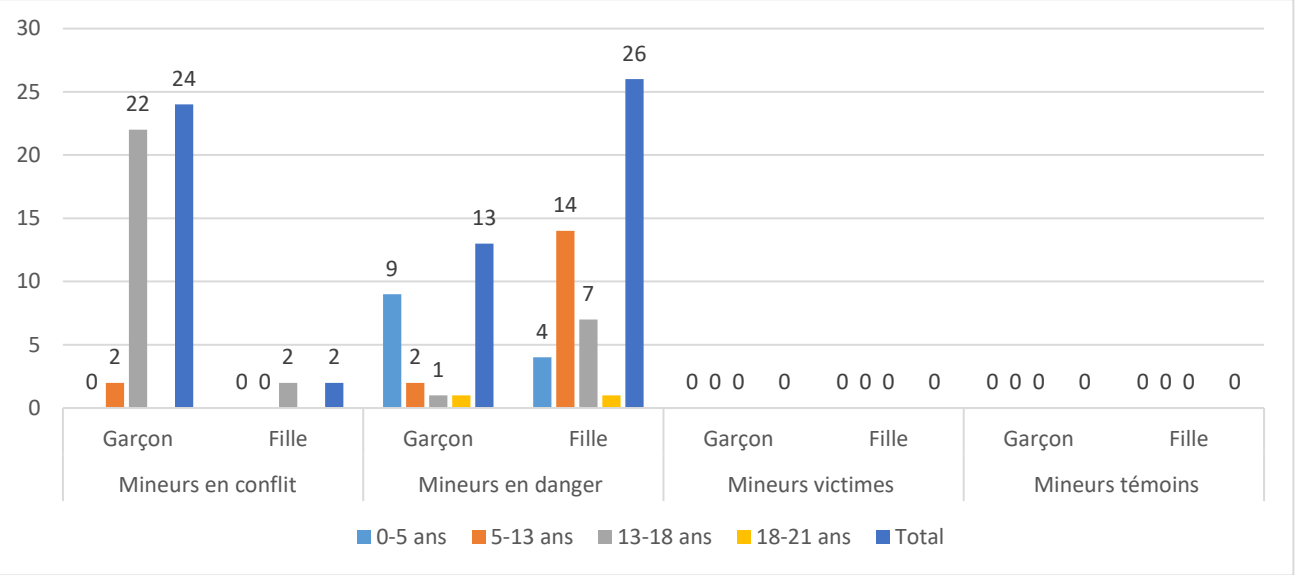

Source : Action Éducative en Milieu Ouvert Judiciaire de Tambacounda, 2022

VIII.2 Situation des femmes

La situation des femmes dans la région de Tambacounda peut etre appréhendée, entre autres, par les caractéristiques sur la procréation, leur niveau d'instruction et l'age médian aux premiers rapports sexuels. Les femmes en âge de procréation (FAR) ont connu des évènements différents dans leur histoire génésique. On constate que 23,8% des FAR ont déjà eu une naissance vivante. Par contre 28,6% d'entre elles ont déjà été enceintes. Pour ce qui est des grossesses improductives, elles ne représentent que 1,3%. Alors que 5,8% étaient déjà enceintes au moment de l'enquête. Concernant le niveau d'instruction des femmes et leur niveau d'alphabétisation, la majeure partie d'entre elles ne sait pas lire, soit 68,9%. Celles sachant lire une phrase entière ne représentent que 22,6%. Alors que seulement 6,7% d'elles ne peuvent lire une partie de phrase. Ces résultats témoignent encore une fois que le niveau d'alphabétisation des femmes de 15-49 ans reste faible. Au regard de la situation sur l'âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 15-49 ans, il se situe à 17,1 ans pour les femmes dont l'age est compris entre 25-49 ans et à 17,4 ans pour le groupe de femmes de 25-49 ans. Il apparait donc clairement que l'âge médian au premier rapport sexuel est conforme à l'âge légal au mariage prévu par le code sénégalais de la famille.

Définitions :

- *Alphabétisation : Enseignement de la lecture et de l'écriture à un groupe social déterminé. (Habituellement, ce terme s'applique surtout à l'enseignement des adultes.*

En savoir plus :

https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR345/FR345.pdf

https://www.ansd.sn/

Graphique VIII-3: Pourcentage de femmes de 15-19 ans qui ont déjà eu une naissance vivante, pourcentage ayant déjà eu une grossesse improductive, pourcentage qui sont actuellement enceintes et pourcentage ayant déjà été enceintes

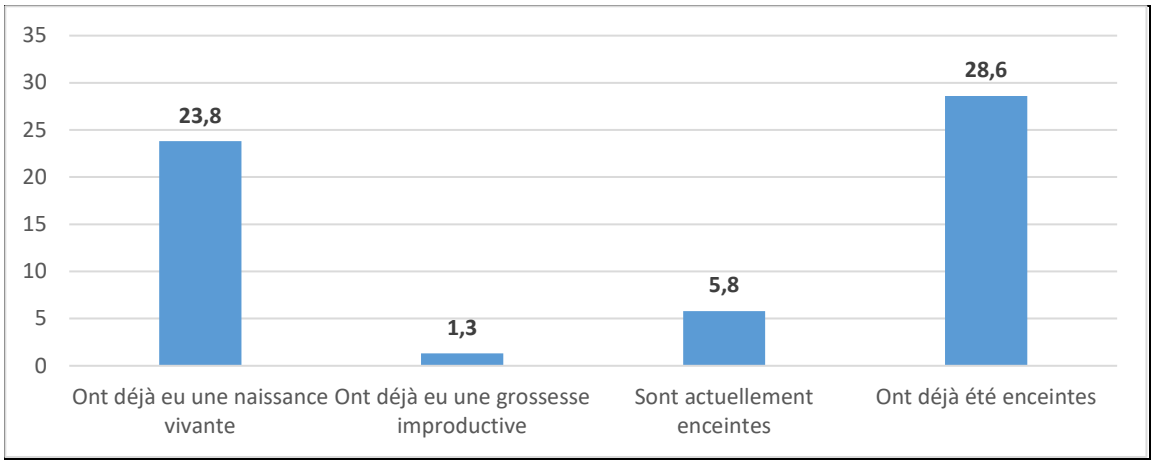

Source : ANSD, EDS_Continue, 2023

Graphique VIII-4: Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation

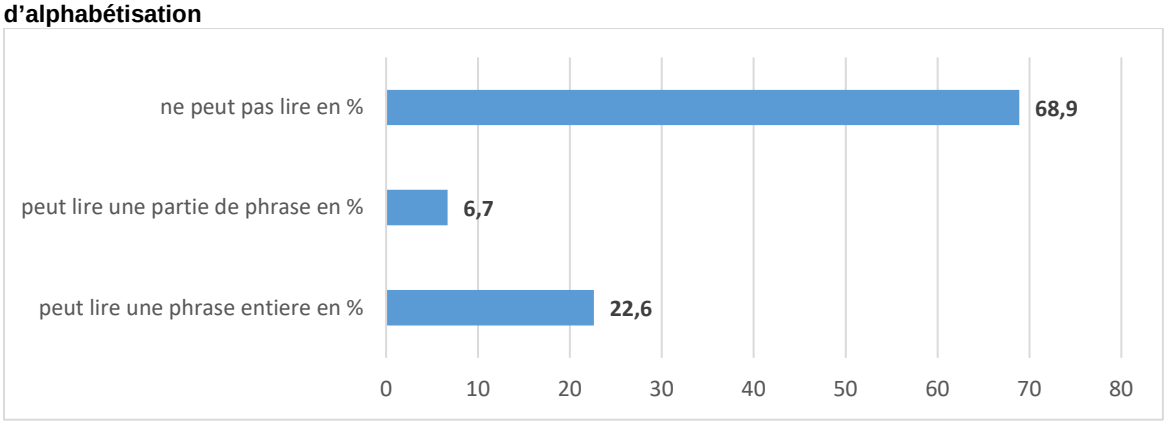

Source : ANSD, EDS Continue, 2023

Graphique VIII-5: Âge médian aux premiers rapports sexuels parmi les femmes de 20-49 ans et de 25-49 ans

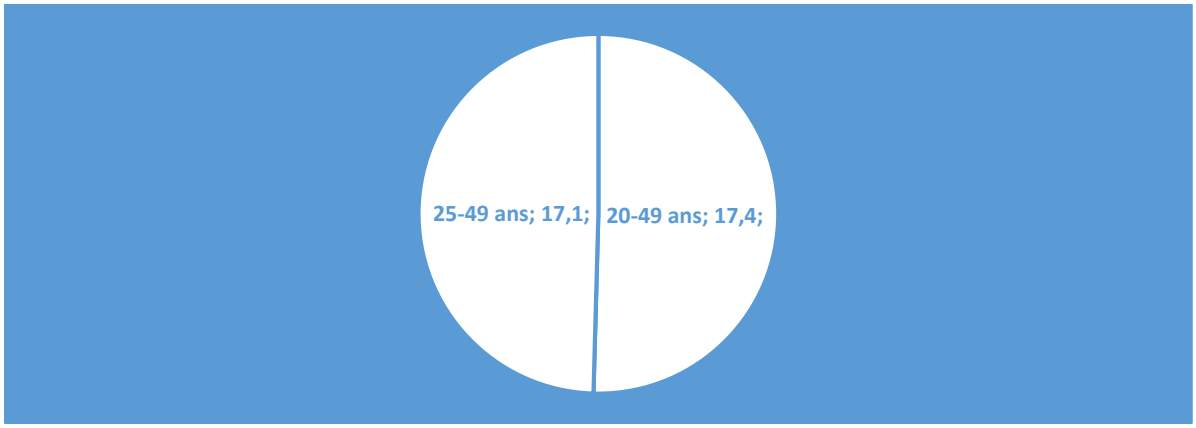

Source : ANSD, EDS_Continue, 2023

VIII.3 Sécurité alimentaire

En 2021, le nombre de personnes en insécurité alimentaire dans la région de Tambacounda est de 70 259, soit 7,8% de la population de la région. En 2022, les personnes concernées par l'insécurité alimentaire sont au nombre de 68 447, soit 7,3% de la population régionale. Entre 2021 et 2022, la proportion du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a légèrement augmenté de 0,5 point de pourcentage. En 2023, ce sont 154 818 personnes touchées par l'insécurité alimentaire, soit 15,7% de la population. Il apparait donc clairement que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé entre 2022 et 2023. Ce qui est imputable à la baisse de la production céréalière sur la même période. En effet, cette baisse de la production est aussi due à une conjugaison de facteurs tels que la pauvreté des sols, la mauvaise qualité des semences et une faible utilisation de l'engrais. Il urge de mettre en place des projets et programmes agricoles et des mesures de riposte pour juguler le fléau.

Définitions :

La sécurité alimentaire est lorsque toutes les personnes, à tout moment, ont un accès physique et économique à une alimentation suffisante. Une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine.

En savoir plus :

https://lequotidien.sn/secnsa-insecurite-alimentaire-la-faim-des-menagegs/

Graphique VIII-6: Evolution du nombre de personnes en insécurité alimentaire phase 3 à 5

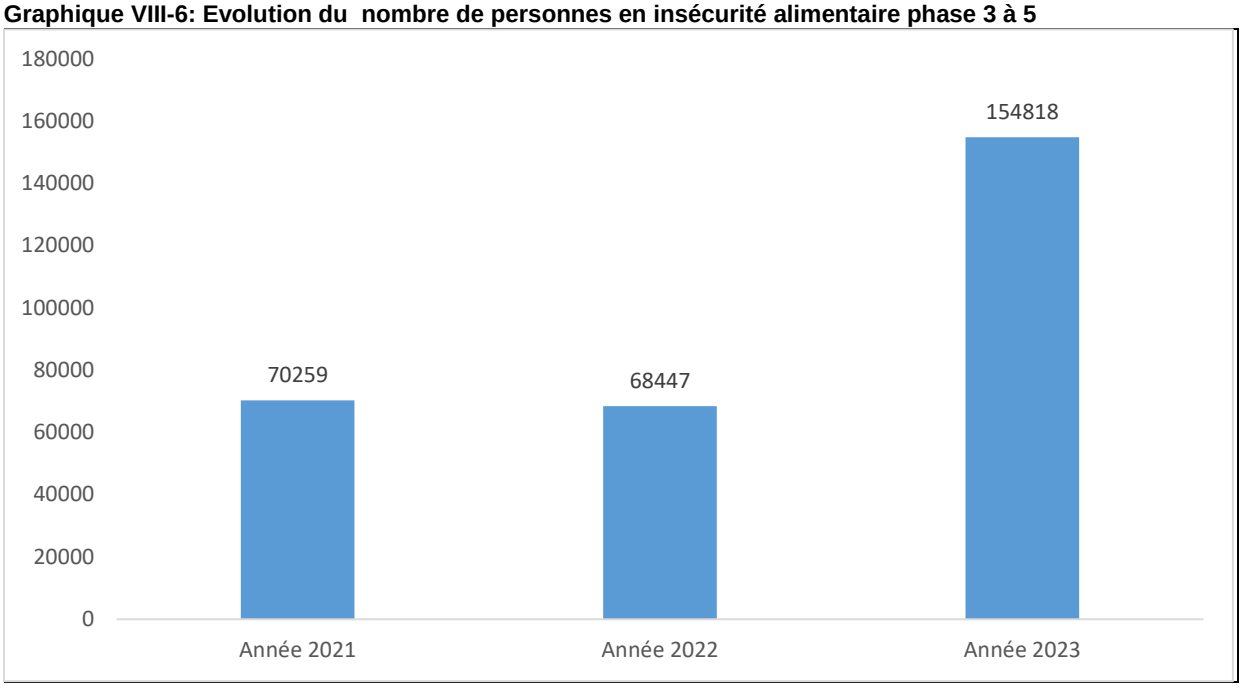

Source : SECNSA, 2023

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : PROTECTION SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre IX : PROTECTION SOCIALE

IX.1 Protection sociale et secours aux victimes

En 2023, les sorties réalisées par les compagnies d'incendie et de secours de la région de Tambacounda sont principalement au nombre de 1 814 en 2022 contre 1 817 en 2023, soit une hausse de 0,17%. Ces sorties concernent principalement les opérations diverses, les assistances à personnes, les secours à victimes et les incendies. Les sorties pour incendies sont fréquentes avec une hausse de 12,6% entre 2022 et 2023. Par contre, pour les secours à victimes et les assistances à personne, on constate une baisse respective de 1,8% et de 14,1%. Les secours à victimes sont caractérisés par leur fréquence très élevée. D'ailleurs ces types de sorties sont dominantes dans la région. Selon le département, on constate qu'entre 2022 et 2023 les interventions sur les incendies ont augmenté dans tous les départements. Le département de Bakel a enregistré la hausse la plus importante passant de 20 interventions en 2022 à 142 en 2023. Concernant les secours à victimes, les départements de Tambacounda et de Koumpentoum ont enregistré des baisses en termes d'interventions avec respectivement 4,6% et 56,7%. Alors que pour Bakel, une montée des interventions de 21,1% a été constatée.

Définitions :

Les corps des sapeurs-pompiers ont pour rôle de venir en aide aux personnes se trouvant dans des situations défavorables pouvant leur porter préjudice, menacer leur bien-être, leurs biens ou leur environnement.

Tableau IX-1 : Répartition des sorties effectuées par le groupement d'incendie et de secours dans la région de Tambacounda entre 2022 et 2023

Activités	Année 2022	Année 2023	Variation en %
Incendies	214	241	**12,6**
Secours à victimes	1021	1003	**-1,8**
Assistance à personne	128	110	**-14,1**
Opérations diverses	451	463	**2,7**
Total	**1814**	**1817**	**0,17**

Source : Compagnie d'incendie et de secours de Tambacounda, 2022,2023

Tableau IX-2: Répartition des incendies selon le département

Incendies	Tambacounda	Bakel	Koumpentoum	Total
Habitation	37	37	22	96
ERP	06	06	00	12
Industries	35	35	02	72
Feux de village	44	44	19	107
Autres	20	20	36	76
Total en 2023	142	142	79	363
Total en 2022	123	20	71	214
Variation en % 2020/2021	**15,4**	**610**	**11,3**	**69,6**

Source : Compagnie d'incendie et de secours de Tambacounda, 2022,2023

Tableau IX-3 : Répartition des secours à victime selon le département

Secours à victimes	Tambacounda	Bakel	Koumpentoum	Total
Accidents de la circulation	621	67	0	688
Accident baignade-noyade	07	02	0	09
Malade sur la voie publique	112	46	65	223
Total en 2023	740	115	65	920
Total en 2022	776	95	150	1021
Variation 2022/2023	-4,6	21,1	-56,7	-9,9

Source : Compagnie d'incendie et de secours de Tambacounda, 2022, 2023

IX.2 Programmes d'assistance sociale

De nombreux programmes d'assistance sociale existent dans la région de Tambacounda. Certains de ces programmes sont très dynamiques dans l'assistance sociale au bénéfice des populations. Il s'agit notamment du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), de la Couverture maladie universelle (CMU) et du programme de la carte d'égalité de chance (CEC). S'agissant de la couverture maladie universelle, on voit que le taux de pénétration des mutuelles de santé a connu une hausse de 4,7 points de pourcentage entre 2022 et 2023. Ce qui reflète que le nombre d'adhérants a augmenté. Cela peut s'expliquer à travers les nombreuses initiatives d'enrolement mises en place pour faire adhérer les personnes bénéficiaires. Par contre, pour le programme de la carte d'agalite de chance, le nombre de bénéficiaires a considérablement baissé. En 2023, le nombre de bénéficiaires est de 356 personnes. Ce nombre se chiffre à 582 personnes en 2022, soit donc une diminution de 38,8%. Pour ce qui est du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale, le nombre de ménages bénéficiaires de bourses de sécurité familiale est resté constant de 2019 à 2021. Ce nombre est évalué à 24 900 ménages dans la région de Tambacounda. Néanmoins, de nombreuses opérations de ciblage et de mise à jour sont en vue afin de revoir ce nombre à la hausse.

Définitions :

Taux de pénétration : c'est le pourcentage de personnes adhérant à une mutuelle par rapport à l'ensemble de la population susceptible d'adhérer à la

En savoir plus :

https://pass-mut.org/actualites/382-senegal-taux-penetration-mutuelles-sante-est-estime-18-16-mai-2018-dakar-senegal.html

Tableau IX-4 : Situation des CEC et le niveau de pénétration des mutuelles de santé

Indicateurs	2022	2023	Variation en points de pourcentage
Taux de pénétration des mutuelles de santé en %	64,1	68,8	4,7
Taux de couverture de la CMU (%)	29,8	36,7	6,9

Source : ANSD, SRAS, CMU, 2022,2023

Graphique IX-1: Situation des cartes d'égalité de chance dans la région de Tambacounda

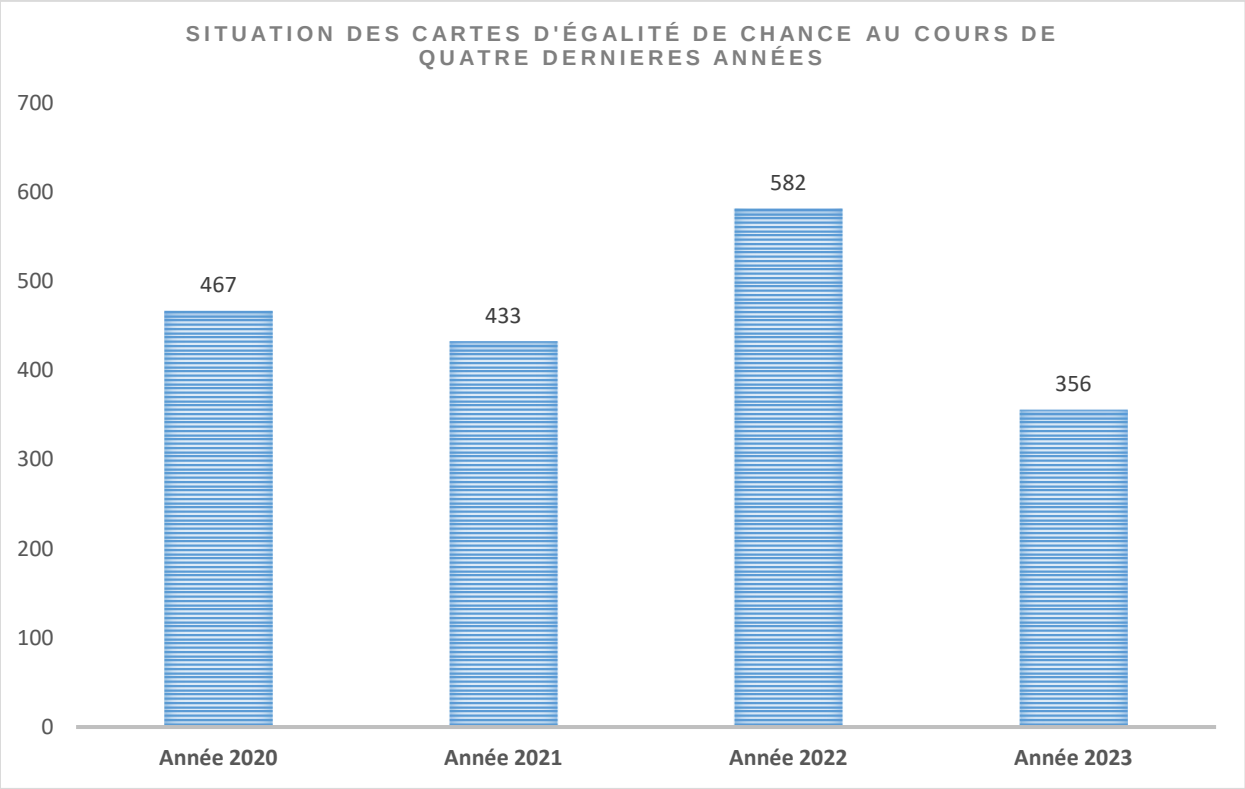

Source : ANSD, SRAS, CMU, 2022,2023

Chapitre X : JUSTICE

X. Population pénale

La population carcérale de la région de Tambacounda est majoritairement composée de condamnés et de détenus provisoires. Dans les deux cas, nous avons des sénégalais et des étrangers. S'agissant des condamnés sénégalais, on note une baisse de l'effectif des hommes et une légère hausse de celui des femmes entre 2022 et 2023, passant respectivement de 392 à 271 et de 4 à 6. Toutefois, il est important de souligner que l'effectif des hommes est largement supérieur à celui des femmes. Pour les mineurs condamnés, on est passé de un en 2022 à quatre en 2023. Au regard de la situation des étrangers condamnés, l'effectif des hommes a augmenté de 37,1% alors qu'une baisse de 40% est enregistrée chez les femmes, passant ainsi de cinq à trois condamnations. Si en 2022 aucun cas de mineurs n'a été observé ; en 2023, deux cas ont été enregistrés. Concernant les détenus provisoires, le même constat est fait chez les détenus sénégalais. En effet, l'effectif des hommes en détention préventive est largement supérieur à celui des femmes. Pour les deux sexes, le nombre a augmenté entre 2022 et 2023, soit une hausse respective de 68,1% pour les hommes et de 250% pour les femmes, c'est-à-dire de 4 femmes en 2022 à 14 femmes en 2023. Les mêmes tendances sont observées aussi bien chez les mineurs sénégalais en détention provisoire que chez les étrangers.

Définitions :

Une personne est écrouée, ça veut dire qu'elle est mise en détention, en prison. On emploie souvent ce mot au sujet d'une personne qui fait l'objet d'une mise en examen, avant même qu'elle ait été jugée.

En savoir plus :

https://justice.sec.gouv.sn/detention-reinsertion/vie-en-detention/

Tableau X-1 : Evolution du nombre de détenus sénégalais et étrangers condamnés entre 2022 et 2023

Détenus condamnés	Sénégalais en 2022	Sénégalais en 2023	Variation en %	Etrangers en 2022	Etrangers en 2023	Variation en %
Hommes	392	271	-30,9	35	48	37,1
Femmes	4	6	50,0	5	3	-40,0
Mineurs	1	4	300,0	0	2	-

Source : IRAP Tambacounda, 2022,2023

Tableau X-2 : Evolution du nombre de détenus provisoires sénégalais et étrangers entre 2022 et 2023

Détenus provisoires	Sénégalais en 2022	Sénégalais en 2023	Variation en %	Etrangers en 2022	Etrangers en 2023	Variation en %
Hommes	72	121	68,1	17	29	70,6
Femmes	4	14	250,0	1	8	700,0
Mineurs	6	9	50,0	0	0	-

Source : IRAP Tambacounda, 2022, 2023

Chapitre XI : SANTE

XI.1 Personnel et équipements de santé

Le nombre de structures de santé présentes dans la région de Tambacounda varie selon le type. Les postes de santé et les officines privées sont plus nombreux avec respectivement des effectifs de 148 et de 34. On note un seul établissement public de santé qui est le centre régional hospitalier. Les cabinets paramédicaux privés et les postes de santé privés sont respectivement dénombrés à 7 et 5. Pour ce qui est de la catégorie socio-professionnelle, les sages-femmes d'état, les infirmiers diplômés d'état et assistants infirmier d'état sont les plus présents dans la région avec 163 (dont 140 dans les districts et 23 dans le centre hospitalier régional), 130 (dont 91 dans les districts et 39 dans le centre hospitalier régional) et 92 (dont 85 dans les districts et 7 dans le centre hospitalier régional). On note également la présence remarquable des médecins généralistes par rapport aux médecins spécialistes. En 2023, les médecins généralistes sont au nombre de 27 dont 14 dans les districts sanitaires et 13 au niveau du centre hospitalier régional. Les autres médecins spécialistes sont d'effectif faible (un médecin dans la région)

Définitions :

Le système sanitaire est doté d'une réorganisation qui fait sa spécificité. L'activité sanitaire est pratiquée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

La région de Tambacounda compte 07 districts sanitaires répartis dans les quatre départements.

En savoir plus :

https://www.sante.gouv.sn/

Tableau XI-1 : Répartition du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques en 2023

Types de structures	Fonctionnelles en 2023
Etablissement public de santé (EPS)	1
Postes de santé	148
Poste de santé privée	5
Centre de santé	4
Centre de santé de référence (4 CS de type 2 dont 02 avec bloc fonctionnel	7
Centre régional de formation en santé	1
Officines privés	34
Cabinet de soin	3
Cliniques privées	4
Cabinet médical	1
Cabinets paramédicaux privés	7
Ecoles privées de santé	2

Source : Direction Régionale de la sante de Tambacounda, 2023

Tableau XI-2 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle en 2023

Catégories socio - professionnelle	Etablissement public de santé hospitalier 2	Districts sanitaires	Total
Médecins généralistes	13	14	27
Médecin pédiatres	3	0	3
Médecin néphrologue	1	0	1
Médecin orthopédiste	1	0	1
Médecin ophtalmologue	1	0	1
Médecin dermatologue	1	0	1
Médecin oto-rinho-laryngologiste	1	0	1
Médecin cardiologue	1	0	1
Chirurgien généralistes	2	0	2
Chirurgien-dentiste	1	4	5
Gynécologues	2	2	4
Sage-femme d'état	23	140	163
Infirmier diplômé d'état	39	91	130
Assistant infirmier d'état	7	85	92
Technicien Supérieur de santé	33	28	61
Assistant social	4		4
Agent d'hygiène	2	17	19

Source : Direction Régionale de la sante de Tambacounda, 2023

XI.2 Résultats des programmes de santé

Le tableau 11.3 présente l'évolution de quelques indicateurs de santé parmi tant d'autres suivis dans la région de Tambacounda. La proportion d'enfants malnutris guéris est passée de 86,8% en 2022 à 87,0% en 2023, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois et la Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans ont également connu une hausse respective de 1,6 point et 8,6 points de pourcentage sur la même période. Concernant la prévalence de l'insuffisance pondérale, elle est passée de 1,0% en 2022 à 2,2% en 2023, soit une augmentation de 1,2 en point de pourcentage. La proportion de femmes ayant achevé les consultations prénatales a connu une hausse de 11,9 points de pourcentage. Pour ce qui est du programme VIH, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH mises sous traitement ARV est évalué à 66,0% en 2022 contre 75,0% en 2023. Ce qui correspond à une hausse de 9 points de pourcentage. Le taux de prévalence du paludisme a baissé dans la région passant ainsi de 67,0‰ à 26,0‰.

Définitions :

Chaque année de nombreux programmes relatifs à la santé sont exécutés par la Direction Régionale de la Santé

En savoir plus

https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR368/FR368.pdf

Tableau XI-3 : Evolution des indicateurs de santé de la région

Indicateurs	Année 2022	Année 2023	Variation en points de pourcentage
Proportion d'enfants malnutris guéris	86,8%	87,0%	**0,2**
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois	0,2%	1,8%	**1,6**
Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans	9,2%	17,8%	**8,6**
Prévalence de l'insuffisance pondérale	1,0%	2,2%	**1,2**
Taux d'achèvement en CPN	57,1%	69,0%	**11,9**
Pourcentage de personne vivant avec le VIH mises sous traitement ARV	66,0%	75,0%	**9,0**
Taux de prévalence du Paludisme	67,0‰	26,0‰	**-41,0**

Source : Direction régionale de la santé de Tambacounda, 2023

Chapitre XII : EDUCATION

XII.1 Préscolaire

Les performances du préscolaire sont perceptibles à travers le taux brut de préscolarisation. Ainsi de 2017 à 2023, on constate que ce taux a globalement augmenté passant de 13,1% à 19,6%. De 2017 à 2021, ce taux est caractérisé par une légère évolution en dents de scie. Par contre, à partir de 2022, le TBPS affiche une performance remarquable passant ainsi de 16,9% à 19,6% en 2023. Selon le sexe, l'évolution du taux brut de préscolarisation indique qu'à toutes les années le taux brut de préscolarisation des filles est supérieur à celui des garçons. Ainsi, en 2022 et en 2023, nous avons respectivement un taux de 18,2 % et de 21,0% pour les filles et de 15,7% et 18,3% pour les garçons. Ainsi, il apparait clairement que le TBPS augmente avec les années. Ce résultat confirme les performances réalisées dans le préscolaire. Les TBA aux différentes sections du préscolaire sont relativement faibles alors que la population de la région reste majoritairement dominée par les moins de cinq (05) ans. En effet, entre 2022 et 2023, on constate une évolution de 11,8% à 13,7% en petite section, 12,1% à 14,7% en moyenne section et 14,3% à 14,6 % en grande section. On constate, une légère hausse de ces taux en passant de la petite à la grande section avec des écarts qui atteignent plus de deux points.

Définitions :

Le Taux brut de Préscolarisation (TBPS) est une mesure de la participation des enfants dans le préscolaire. C'est un indicateur utilisé pour mesurer le degré de fréquentation du préscolaire.

En savoir plus :

https://www.education.sn/fr/annuairessatistiques/55

Tableau XII-1 : Evolution du taux brut de préscolarisation (en %) de 2018 à 2023

Indicateurs	Sexe	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TBPS (en %)	Garçons	12,2	12,5	13,6	11,9	13,4	15,7	18,30
	Filles	14,1	14,3	15,1	14,9	14,8	18,2	21,0
	Total	**13,1**	**13,4**	**14,3**	**13,4**	**14,1**	**16,9**	**19,6**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2022,2023

Graphique XII-1: Evolution du TBA au préscolaire de 2018 à 2021

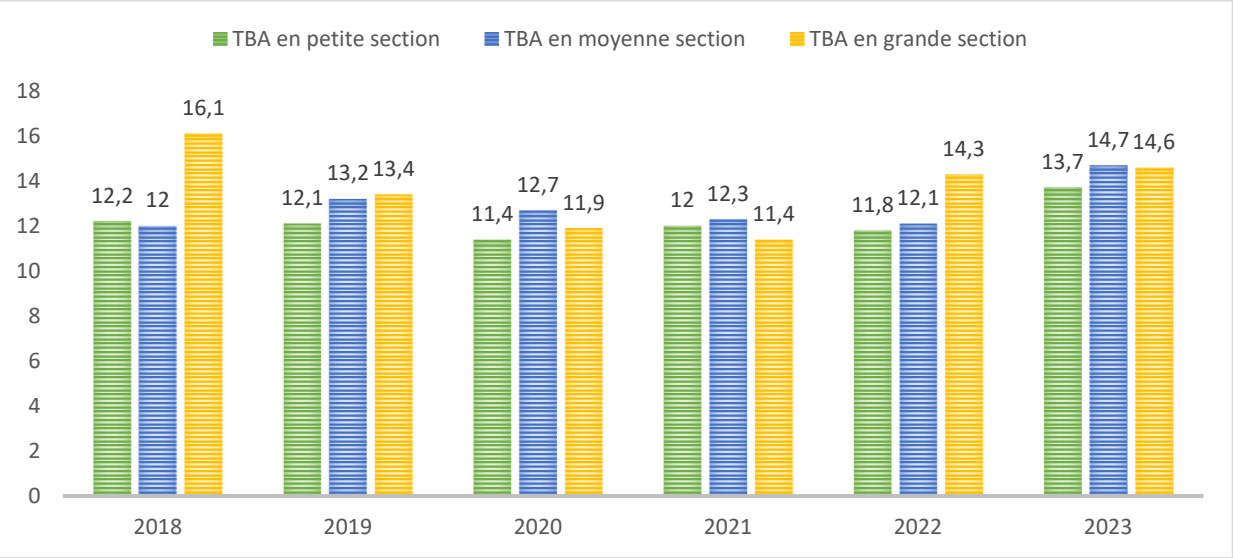

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2022-2023

XII.2 Elémentaire

Le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'élémentaire, comme le TBPS, a connu une évolution en dents de scie au cours des sept dernières années. Toutefois entre 2022 et 2023, ce taux a baissé de 3,1 points de pourcentage. Passant ainsi de 76,9% en 2022 à 73,8% en 2023. La répartition par sexe du TBS de l'élémentaire pour l'année 2022 laisse voir que les filles prennent largement le dessus sur les garçons avec des taux bruts de scolarisation respectifs de 83,7% et 70,3% ; soit une différence de 13,4 points de pourcentage. Pour l'année 2023, la même tendance s'affiche avec cette fois ci 81,1% pour les filles et 66,8% pour les garçons. Il apparait donc clairement que les performances réalisées dans l'élémentaire ont légèrement baissé entre 2022 et 2023 quel que soit le sexe. Le taux brut d'admission (TBA) au CI reflète la capacité d'accueil des élèves dans le cours initial. En 2022, le TBA au CI dans la région est globalement supérieur à celui obtenu au niveau national avec respectivement 92,6% et 87,6%. Par contre, en 2023, on note un TBA au CI largement en dessous du taux national. Soit une différence de 9,1 points de pourcentage. Le TBA au CI est globalement satisfaisant malgré sa faible régression entre 2022 et 2023. Au regard de l'évolution du taux de réussite au CFEE, on constate qu'entre 2022 et 2023, l'élémentaire a réalisé des performances très remarquables. En effet, le taux de réussite au CFEE est passé globalement de 62,98% en 2022 à 85,57% en 2023, soit une hausse intéressante de 22,6 points de pourcentage. Notons également que les résultats globaux obtenus en 2023 sont au-dessus du niveau national quel que soit le sexe.

Définitions :

Le taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire est le rapport entre le nombre de personnes inscrite à l'élémentaire quel que soit leur âge et le nombre de personnes scolarisables. Le taux brut d'admission est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis au CI et la population ayant l'âge officiel d'admission au CI

En savoir plus :

https://www.education.sn/fr/annuairessatistiques/55

Tableau XII-2 : Evolution du taux brut (en %) de scolarisation de 2017 à 2023

Indicateurs	Sexe	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TBS_EE	Garçon	73,2	72,9	73,2	74,4	71,0	70,3	66,8
	Fille	83,0	83,0	84,6	86,9	83,9	83,7	81,1
	Ensemble	**77,9**	**77,8**	**78,7**	**80,5**	**77,3**	**76,9**	**73,8**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Graphique XII-2: Taux d'admission au CI

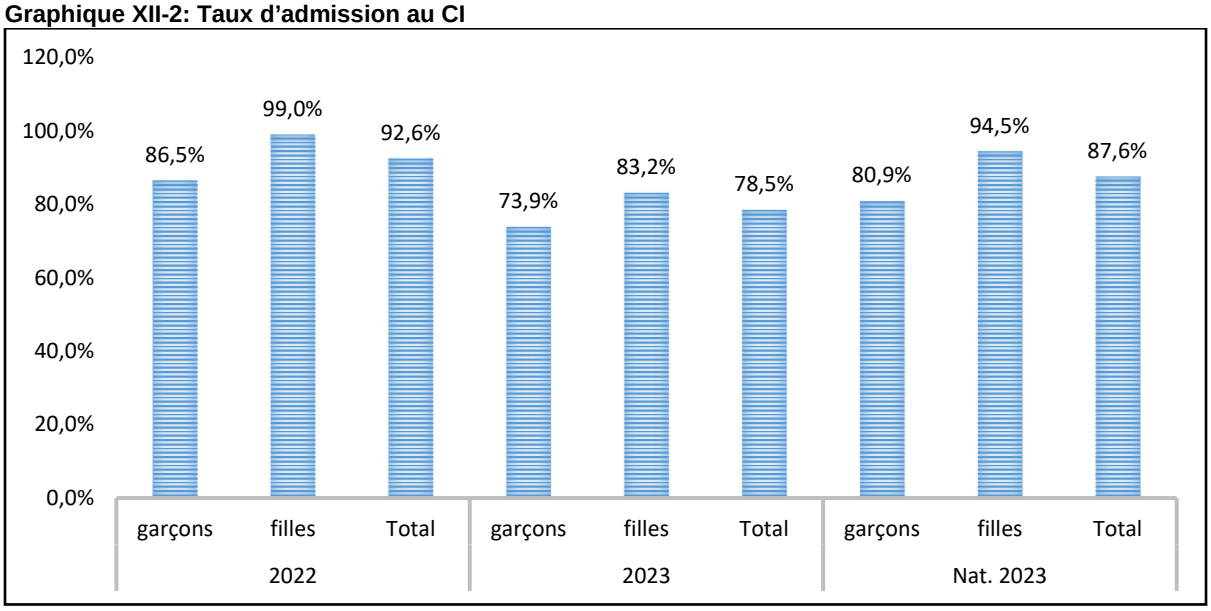

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Graphique XII-3 : Evolution du taux de réussite au CFEE entre 2022 et 2023

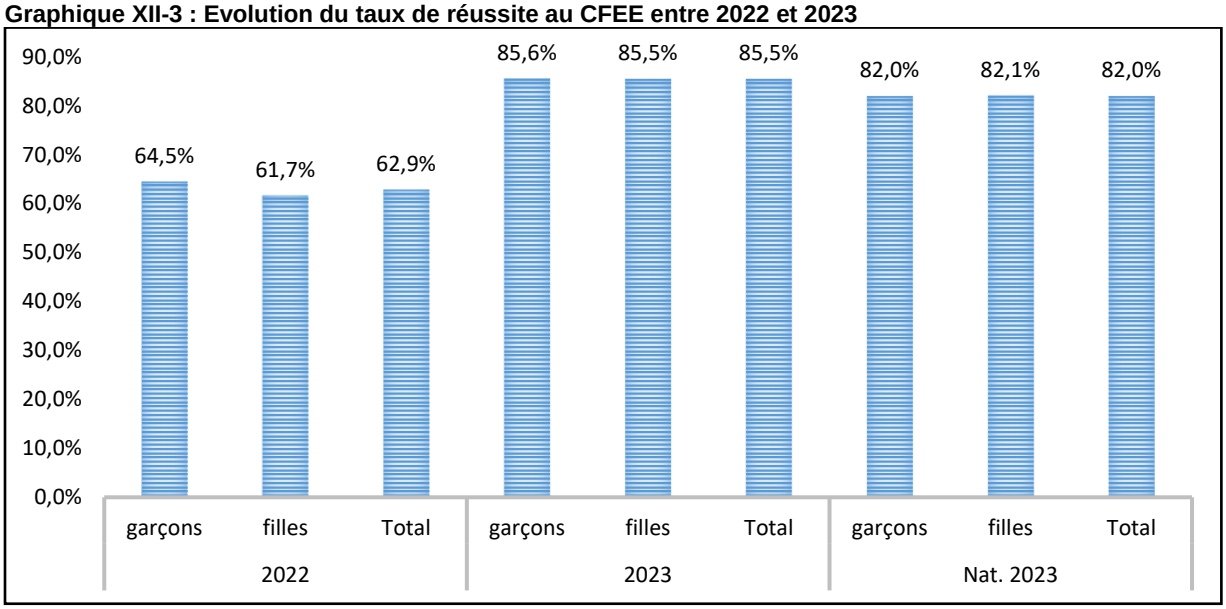

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

XII.3 Moyen et secondaire général

Le taux brut de scolarisation dans le moyen est resté en dessous de 50% de 2017 à 2021. Ce qui montre que le niveau de scolarisation à cette période reste faible au niveau de l'enseignement moyen. Le pic est noté en 2022 avec 87,9%, soit 55,6 points de pourcentage de plus que l'année 2021. Ce pic est également réparti entre les deux sexes avec 86,8% pour les filles et 89,4% pour les garçons. En 2023, la même tendance est notée avec un taux global de 92,7%. Le taux de scolarisation des filles est sensiblement le même que celui des garçons. Au niveau du secondaire, le taux brut de scolarisation affiche globalement une tendance haussière de 2017 à 2022, malgré la légère baisse observée en 2021. L'écart entre filles et garçons est surtout creusé pour les années 2017, 2018 et 2022. Les taux de réussite globaux au BFEM en 2022 et en 2023 sont satisfaisants. En effet, les taux obtenus durant ces années dépassent le niveau national qui se situe à 76,3% en 2023. Pour ce qui est des disparités par sexe au BFEM, elles sont faibles. La mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations standardisées (BFEM blanc, compositions communes), la redynamisation des cellules d'animation pédagogique, l'encadrement des professeurs par le biais du CRFPE et l'utilisation massive des ressources numériques pourraient justifier ces performances. Concernant le taux de réussite au bac général, une légère baisse est enregistrée. On est globalement passé de 48,4% en 2022 à 47,77% en 2023. Il apparait aussi nettement que les mêmes tendances se dessinent dans les deux sexes.

Définitions :

Le taux Brut de Scolarisation au moyen (respectivement au secondaire) est le rapport entre le nombre de personnes inscrite au moyen (respectivement au secondaire) quel que soit leur âge et le nombre de personnes scolarisables au moyen (respectivement au secondaire).

En savoir plus :

https://www.education.sn/fr/annuairessatistiques/55

Tableau XII-3 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen et du secondaire

Indicateurs	Sexe	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TBS_EM	Garçon	29,9	30,2	29,7	29,3	30,6	89,4%	92,9%
	Fille	31,6	31,3	31,8	32,2	34	86,8%	92,6%
	Ensemble	**30,8**	**30,7**	**30,7**	**31,2**	**32,3**	**87,9%**	**92,7%**
TBS_ES	Garçon	15,6	16,5	18,8	18,3	17,9	15,5%	-
	Fille	11,9	13,5	18,2	19,4	18,4	25,9%	-
	Ensemble	**13,8**	**15,1**	**18,5**	**18,9**	**17,7**	**20,5%**	-

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Graphique XII-4: Taux de réussite au BFEM

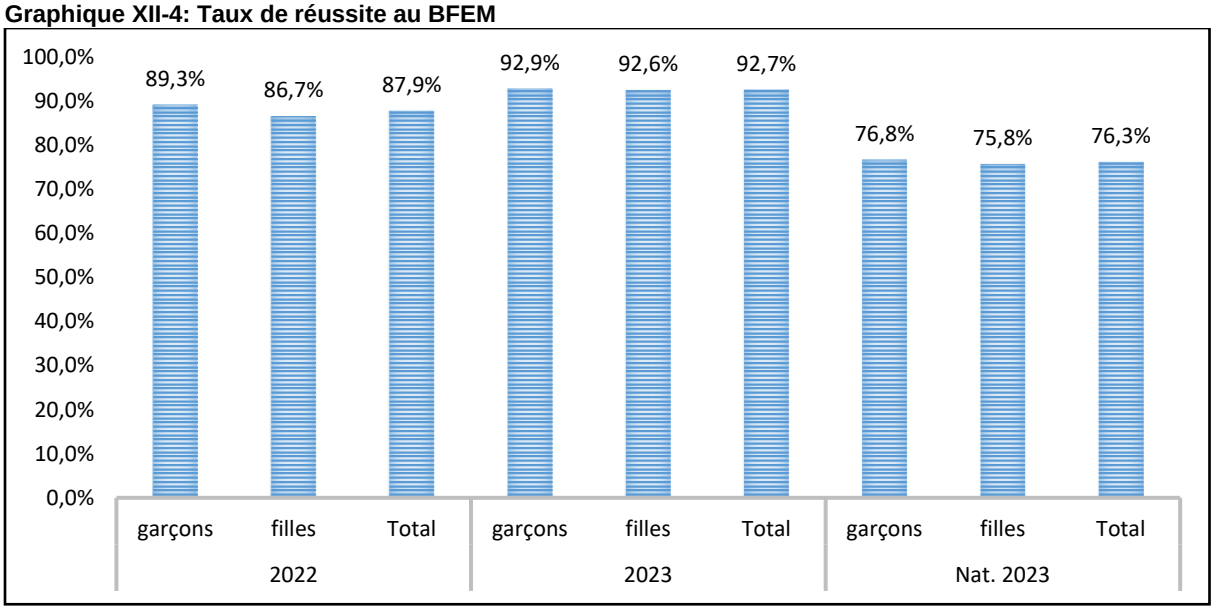

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Graphique XII-5: Taux de réussite au BAC général

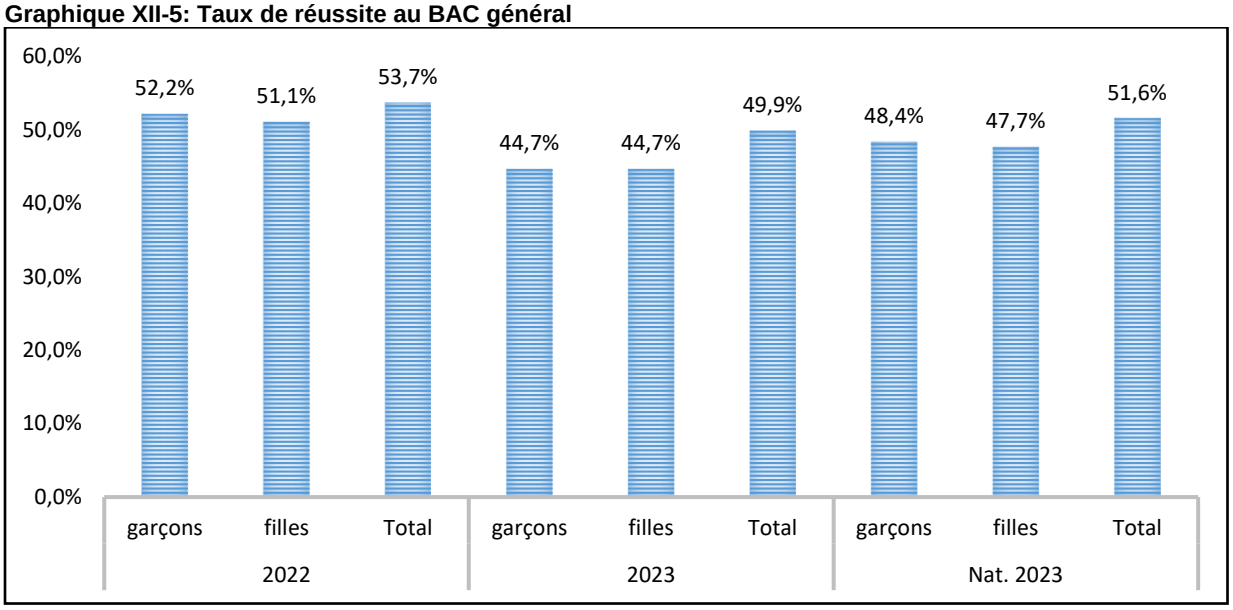

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

XII.4 Formation professionnelle et technique

Le tableau 12.4 affiche les statistiques sur l'évolution du taux de réussite aux examens professionnels tels que le Certificat d'Aptitue Professionnel (CAP), le Brevet d'Etude Professionnelle (BEP), du Brevet de Technicien (BT) et du Brevet de Technicien Supérieur (BTS). On constate une hausse du taux de réussite à ces examens professionnels en 2023 par rapport à 2022 avec respectivement 5,3%, 7,4% ,19,8% et 48,4%. Pour le bac technique, une baisse considérable a été notée, soit 23,1%. Les résultats obtenus en 2023 ont été très satisfaisants et dépassent même la moyenne nationale, quel que soit le diplôme professionnel considéré. Dans l'ensemble, il convient de noter que le taux de réussite pour les examens professionnels est satisfaisant au cours des deux dernières années. En effet, la barre des 50% a été franchie pour l'année 2023. Ce sont des taux de réussite qui témoignent les performances réalisées dans la région dans le domaine de l'éducation professionnelle. Aussi faut il noter que l'enseignement professionnel et technique est de plus en convoité par les élèves provenant du cycle fondamental. On constate une tendance haussière du pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans la formation professionnelle. Concernant les indicateurs sur la capacité d'accueil et de rétention dans la formation professionnelle et technique, notamment le taux d'accroissement annuel des effectifs d'apprenants de la FPT, le pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans la formation professionnelle et le pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans l'Enseignement technique, il a été relevé une situation favorable entre 2022 et 2023.

Définitions :

Les diplômes de CAP, BEP, BP, BT, BTS sont des diplômes professionnels qui donnent directement aux bénéficiaires la possibilité d'exercer une activité professionnelle formelle.

En savoir plus :

https://www.education.sn/sites/default/files/2019-08/RNSE%20_2018%20%20-DPRE_DSP_BSS-%20vf%20juillet%202019.pdf

Tableau XII-4 : taux de réussite aux examens professionnels et technique

Indicateurs		Réalisés		Valeur Nationale	Écarts	
		2022 (a)	**2023 (b)**	2023 (c)	(b-a)	(b-c)
Taux de réussite aux examens professionnels	CAP	89,2%	**87,6%**	75,4%	+5,3	+12,1
	BEP	57,0%	**71,4%**	68,8%	+7,4	+5,6
	BT	49,9%	**69,0%**	64,4%	+19,8	+4,5
	BTS	54,0%	**81,8%**	73,9%	+48,4	+7,9
Taux de réussite au Bac technique		87,3%	**64,1%**	74,4%	-23,1	-10,2

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Tableau XII-5 : capacité d'accueil et de rétention dans la formation professionnelle et technique (FPT)

Indicateurs	Réalisés		Valeur Nationale	Écarts	
	2022 (a)	**2023 (b)**	**2023 (c)**	**(b-a)**	**(b-c)**
Taux d'accroissement annuel des effectifs d'apprenants de la FPT	5,2%	**6,9%**	6,0%	+1,7	+0,9
Pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans la formation professionnelle	12,1%	**13,7%**	7,0%	+1,6	+6,7
Pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans l'Enseignement technique	4,7%	**5,4%**	3,0%	+0,7	+2,4
% des apprenants vivants avec un handicap dans la FPT	ND	**ND**	ND	ND	ND

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

XII.5 Analyse financière du secteur de l'éducation

Les ressources financières mises à la disposition du secteur de l'éducation sont d'origines diverses. Nous nous interessons ici à la contribution des ménages dans les programmes d'éducation. Cette contribution est évaluée à 876 419 000 en 2022. Elle s'élève à 714 964 500 en 2023, soit une baisse de 18,4%. On note également une baisse de la part de cette contribution allouée à l'enseignement élémentaire, au moyen, au secondaire et à la formation professionnelle. Ces baisses sont respectivement de 16,9%, 27,8%, 20,9% et 28,3%. Par contre, dans le programme de la DIPE, la part allouée a connu une hausse de 23,2%, le seul programme qui a enregistré une hausse en termes de contribution financière des ménages. Le tableau12.6 affiche aussi une inégale répartition de la contribution financière des ménages dans les programmes d'éducation. Ainsi, le secteur de l'enseignement élémentaire a la contribution la plus élevée avec 44,2% du total des ressources. Le programme de l'enseignement moyen vient en seconde position avec 29,6%. La DIPE et l'enseignement secondaire se retrouvent avec respectivement 14,1% et 12,1% du total de la contribution financière. La formation professionnelle et technique ne bénéficie seulement que de 1,2% des ressources. Ces résultats peuvent aussi s'expliquer par le fait que l'enseignement élémentaire et l'enseignement moyen comptent plus d'établissements scolaires. Par conséquent, c'est dans ces deux programmes que les effectifs des élèves sont plus importants.

Définitions :

Le programme d'enseignement élémentaire et celui du moyen constituent le cycle fondamental du système éducatif du Sénégal

En savoir plus :

https://www.education.sn/sites/default/files/2019-08/RNSE%20_2018%20%20-DPRE_DSP_BSS-%20vf%20juillet%202019.pdf

Tableau XII-6 : Contribution financière des ménages dans les programmes d'éducation

Programme	2022	2023	Variation en %	Poids en 2023 en %
DIPE	81675000	100625000	23,2	14,1
Enseignement élémentaire	380007000	315677500	-16,9	44,2
Enseignement moyen	293460000	211918000	-27,8	29,6
Enseignement secondaire	109650000	86744000	-20,9	12,1
Formation professionnelle et technique	11627000	8342000	-28,3	1,2
Total général	**876419000**	**714964500**	-18,4	

Source : Inspection d'académie de Tambacounda, 2023

Chapitre XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XIII.1 Culture et Loisirs

La position géographique de la région, ouverte sur plusieurs régions au plan national et frontalière avec plusieurs pays de la sous-région ouest africaine lui offre de larges opportunités. La région dispose aussi de spécificités favorables à l'émergence de sa culture puisqu'elle regroupe de nombreux sites et monuments historiques dont les plus en vue sont classés patrimoine national (le Fort de Bakel, la Gare et l'Hôtel de la Gare de Tambacounda, les puits et vestiges historiques de Ndoungoussine, etc). Malgré les nombreuses sollicitations des populations, aucun département n'est doté en centre culturel. Le centre culturel régional est le seul disponible dans la région depuis 2019 et est localisé à Tambacounda.

Définitions

*Il n'existe pas de définition universelle des **activités culturelles**. Mais, généralement, elles désignent toutes les **activités** liées à la création, la production, la distribution ou la consommation dans le domaine de la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels ou les programmes de radio et de télévision.*

En savoir plus :

https://www.au-senegal.com/agenda-culturel-du-senegal,061.html

XIII.2 Jeunesse et Sports

En 2023, la région de Tambacounda compte un seul stade régional localisé dans le département de Tambacounda. Dans les départements, nous avons des stades municipaux . Il faut noter que les autres terrains de football existants dans les communes ne sont pas pris en compte. Ainsi, les départements de Koumpentoum et de Bakel comptent chacun deux (02) stades municipaux. Le département de Goudiry en possède un (1). Au total, la région de Tambacounda dispose de six (06) stades. Pour ce qui est des clubs sportifs, la région de Tambacounda est caractérisée par une variété de disciplines inégalement réparties entre les départements. Pour le football, 13 clubs ont été dénombrés dans la région.Tambacounda, Bakel et Goudiry possèdent plus de clubs que Koumpentoum. On note respectivement 5 clubs, soit 38,4% du nombre total de clubs de football, 3 clubs soit 23,1% du total et 3 clubs, soit aussi 23,1% du total. Koumpentoum a moins de clubs que les autres, il en compte 2. Pour les disciplines comme le basket, le handball et l'athlétisme c'est seulement le département de Tambacounda qui dispose de plus de clubs, avec respectivement 3 clubs, 2 clubs et 6 clubs. Pour l'athlétisme, tous les départements disposent de clubs sauf le département de Koumpentoum. Pour le volleyball, Tambacounda et Goudiry abritent respectivement 4 et 1 club pratiquant la discipline.

Définitions :

Le stade régional de Tambacounda abrite à la fois plusieurs clubs qui y pratiquent leur discipline de façon quotidienne.

En savoir plus :

https://www.sport221.com/Les-infrastructures-sportives-au-Senegal-il-reste-beaucoup-a-faire_a10408.html

Tableau XIII-1 : Situation des infrastructures de football dans la région

Désignation	Département	Dénombrement	Etat
-Stade régional	Tambacounda	01	*Bon*
-Terrain municipal	Koumpentoum	02	*praticables*
-Stade municipal	Goudiry	01	*Praticable*
-Terrain municipal	Bakel	02	*praticables*

Source : Service régional du sport de Tambacounda, 2023

Tableau XIII-2 : Répartition du nombre de clubs par discipline et par département en 2021
Source : Service Régional du Sport de Tambacounda, 2021

Disciplines	Département	Nombre de clubs
Football	Tambacounda	05 clubs et 425 ASC
	Koumpentoum	02 clubs et 119 ASC
	Goudiry	03 clubs et 105 ASC
	Bakel	03 clubs et 77 ASC
Basket	Tambacounda	03 clubs
	Koumpentoum	00
	Goudiry	00
	Bakel	00
Athlétisme	Tambacounda	06 clubs
	Koumpentoum	00
	Goudiry	01 club
	Bakel	01 club
Handball	Tambacounda	02 clubs
	Koumpentoum	00
	Goudiry	00
	Bakel	00
Volleyball	Tambacounda	04 clubs
	Koumpentoum	00
	Goudiry	01 club
	Bakel	00

Source : Service régional du sport de Tambacounda, 2023

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

XIV.1 Situation des marchés

L'évolution de la région de Tambacounda en marché est relativement lente. En 2023, le nombre de marchés toutes catégories confondues est de 35. Les marchés permanents sont au nombre de 12 alors que les marchés hebdomadaires au nombre de 23. La situation par département est tel que à part le département de Tambacounda où le nombre de marchés hebdomadaires a augmenté d'une unité passant de 10 à 11, aucun département n'a enregistré de changement entre 2022 et 2023. On note aussi des disparités sur la répartition des marchés dans les départements. Les départements de Tambacounda et de Bakel occupent chacun 41,7 % du total des marchés permanents. Goudiry et Koumpentoum n'ont chacun que 8,3%. Pour ce qui est des marchés hebdomadaires en 2023, le département de Tambacounda compte 45,8% du total des marchés. Il est suivi du département de Koumpentoum avec 29,2%. Bakel et Goudiry occupent respectivement 16,7% et 8,3% du total des marchés hebdomadaires. Il faut également signaler la commercialisation du bétail qui est très développée dans les marchés hebdomadaires. Cela est dû à la position stratégique de la région par rapport aux autres régions du pays. La surveillance du marché a été principalement mise en œuvre à travers un suivi permanent de l'évolution des prix et de la situation des stocks. L'approvisionnement correct et régulier du marché a été par moment perturbé par des tensions notées sur des produits de grande consommation. Toutefois, il est important de signaler qu'un grand marché sous régional est en cours de construction dans la commune de Tambacounda.

Définitions :

Le marché représente l'environnement dans lequel va évoluer l'entreprise et où se rencontrent l'offre et la demande d'un bien ou d'un service, c'est-à-dire principalement les clients potentiels et la concurrence. Un marché peut être national, régional, saisonnier, concentré, diffus, captif, fermé, ambulant.

En savoir plus :

https://dci-sn.sn/

https://commerce.gouv.sn/direction-du-commerce-interieur/

Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de marché selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Bakel	2022	05	04	09
	2023	05	04	09
Département Goudiry	2022	01	02	03
	2023	01	02	03
Département Koumpentoum	2022	01	07	08
	2023	01	07	08
Département Tambacounda	2022	05	10	15
	2023	05	11	16
Région	2022	12	23	35
	2023	12	24	36
	Variation %	-	-	-

Source : Service régional du commerce de Tambacounda, 2022,2023

XIV.2 Prix à la consommation

Le service régional du commerce de Tambacounda a suivi l'évolution des prix aussi bien pour les produits faisant l'objet de fixation que pour ceux obéissant au régime de la liberté. Ainsi, durant l'année 2023, il a été observé, concernant le prix des produits faisant l'objet de fixation, une augmentation des prix homologués pour certains produits (farine, sucre cristallisé, riz brisé non parfumé et huile) même si, quelques commerçants, profitant des tensions notées sur certains produits comme le sucre, le riz et l'huile, ont tenté vainement de procéder à des pratiques spéculatives. En définitive, l'évolution des prix administrés a varié en 2023, suite à quelques velléités de hausse illicite qui ont été neutralisées. Pour ce qui est des produits ne faisant pas l'objet de fixation, il est nécessaire de différencier les produits maraichers des produits céréaliers et du riz local. Pour le premier cas, on note une baisse des produits importés. Cette baisse est due au gel des importations. Les prix des produits locaux ont, quant à eux, connu une légère hausse imputable au gel des importations. Cependant, les prix sont redevenus stables vers la fin de la saison. Globalement, les prix des produits maraichers (pommes de terre, oignon, carottes) ont évolué en dents de scie au gré de l'approvisionnement du marché et des mesures de sauvegarde prises par l'Etat du Sénégal. Concernant le riz notons que le prix du kilogramme est resté constant au cours de l'année 2023.

Définitions :

Le prix est l'équivalent monétaire d'un produit et de l'ensemble des bénéfices qui lui sont attachés. Le ***prix a un impact sur la demande et sur les ventes.***

En savoir plus :

https://dci-sn.sn/

https://commerce.gouv.sn/direction-du-commerce-interieur/

Chapitre XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XV.1 Activités des SFD

Le nombre de SFD dans la région de Tambacounda n'a pas évolué entre 2021 et 2022. Pour le sociétariat, on note une légère hausse globale de 0,8% sur la même période. Selon le sexe entre 2021 et 2022, on note une hausse de 9,3% chez les hommes alors que chez les femmes une baisse de 20,6% a été constatée. Les personnes morales, quant à elles, restent caractérisées par une hausse de 19,8% entre 2021 et 2022, donc inférieures à celles obtenues entre 2020 et 2021. Les crédits en souffrance, les emprunts et les encours de crédit ont baissé entre 2021 et 2022, avec des baisses respectives de 45,8%, 83,9% et 25,1%. Pour ce qui est des encours d'épargne et des fonds propres, on note une augmentation respective de 0,7% et 11,0%. Entre 2020 et 2021, les encours d'épargne et les fonds propres avaient également connu une hausse dans la région de Tambacounda, avec respectivement 40,3% et 54,8%. En somme, le total actif a augmenté de 75,5% entre 2020 et 2021 et a baissé de 6,5% sur la période 2021 à 2022. Excepté le nombre de structures financières décentralisées qui n'a pas varié significativement pendant les trois dernières années, les principaux indicateurs du système financier décentralisé ont quand même évolué.

Définitions :

Le système financier décentralisé est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire.

En savoir plus :

https://www.bceao.int/fr/publications/situation-de-la-microfinance-fin-decembre-2021https://drs-sfd.gouv.sn/sitedrs/wp-content/uploads/2022/04/Note-sur-la-situation-des-SFD-T4-2021-VF.pdf

Tableau XV-1 : Evolution des indicateurs des services financiers décentralisés

Désignation	**2020**	**2021**	**Variation 2020/2021 en %**	**2022**	**Variation 2021/2022 en %**
Nombre de SFD	13	12		12	
Sociétariat	85969	109975	27,9	110865	0,8
Hommes	46987	59501	26,6	65060	9,3
Femmes	27904	36330	30,2	28860	-20,6
Personnes Morales	11079	14144	27,6	16945	19,8
Encours de crédits (en FCFA)	11 291678424	17480292093	54,8	13090235226	-25,1
Crédits en souffrance (en FCFA)	992493844	1438554176	44,9	779990647	-45,8
Encours d'épargne (en FCFA)	9384872396	13169248025	40,3	13270804761	0,7
Emprunts (en FCFA)	1364264808	3117587587	128,5	500000000	-83,9
Fonds propres (en FCFA)	4185427978	6480293566	54,8	7195224924	11,0
Total Actif Net	**14131493361**	**24808626979**	**75,5**	**23184223054**	**-6,5**

Source : Antenne Sud Est SFD, 2020, 2021,2022

XV.2 Activités postales

La direction régionale de la poste de Tambacounda couvre aussi la région de Kédougou. Les services de la poste sont présents dans les quatre départements de la région notamment Tambacounda, Bakel, Goudiry et Koumpentoum. Au regard de la situation des mandats émis et payés, il apparait clairement que le nombre de mandats payés varie selon la provenance et la destination de ces derniers. Pour les mandats en provenance du Sénégal, tous les départements ont enregistré une baisse entre 2020 et 2021, sauf le département de Bakel où une hausse de 27,1% a été notée. Il faut aussi signaler que le département de Bakel est l'un des départements qui possède le plus grand nombre de migrants dans la région. La propension à migrer est très élevée dans la zone et s'affiche comme un phénomène culturel. Concernant ceux en provenance du reste du monde, les résultats du département de Tambacounda indiquent une hausse de 62,6% entre 2020 et 2021, suivi de Bakel avec 22,5% et de Goudiry 16,3%. A Koumpentoum, cette catégorie de mandats a drastiquement baissé de 51%. Les mandats à destination du Sénégal ont baissé dans les départements de Tambacounda (4,4%), Bakel (7,5%) et Goudiry (36,2%). Par contre à Koumpentoum, les mandats émis et payés ont considérablement augmenté entre 2020 et 2021. Notons également que cette période est aussi marquée par les perturbations liées à la covid19 occasionnant ainsi des pertes d'emplois aussi bien au Sénégal que dans le reste du monde. La même tendance s'observe pour les mandats émis et payés à destination du reste du monde.

Définitions :

Le mandat ordinaire international : c'est une méthode de transfert d'argent à l'international par mandat postal. Le délai correspond à celui d'un courrier classique, soit quelques jours, mais cela dépend du pays.

En savoir plus :

http://www.numerique.gouv.sn/ministere/directions-et-services/direction-des-postes

Tableau XV-2 : évolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, et département

Désignation		TAMBACOUNDA			BAKEL			GOUDIRY			KOUMPENTOUM		
		2020 (en millions de FCFA)	2021 (en millions de FCFA)	Variation %	2020 (en millions de FCFA)	2021 (en millions de FCFA)	Variation %	2020 (en millions de FCFA)	2021 (en millions de FCFA)	Variation %	2020 (en millions de FCFA)	2021 (en millions de FCFA)	Variation %
Provenance	Sénégal	1079147054	630399262	-42,0	492281952	625446861	27,1	1 496 399 638	570 665 602	-61,9	795 086 048	142 547 791	-82,0
	Reste du monde	96477431	156915199	62,6	28082263	34408703	22,5	110 956 819	129 068 141	16,3	28 219 493	13 754 142	-51,0
	Total	1175624485	787314461	-33,0	520364215	659855564	26,8	1 607 356 457	699 733 743	-56,5	823 305 541	156 301 933	-81,0
Destination	Sénégal	2321194154	221899 7409	-4,4	617488525	571082968	-7,5	531 637 418	339 003 750	-36,2	251 685 874	442 583 889	76,0
	Reste du monde	2936013790	195686 6972	-33,0	226527 9272	192562 1920	-15,0	1 833 787 134	1 140 446 984	-37,8	933 646 050	166 575 022	-82,0
	Total	5257207944	417586 4381	-21,0	288276 7797	249670 4888	-13,4	2 365 424 552	1 479 450 734	-37,5	1 185 331 924	609 158 911	-49,0

Source : Direction régionale de la poste de Tambacounda, 2020,2021

Chapitre XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

XVI.1 Recettes des collectivités territoriales

Avec la mise en œuvre du PNDL, on note une évolution croissante des ressources des collectivités à travers le FECL et le FDD même si par ailleurs on constate l'incompréhension des élus locaux sur cet effort fourni par l'Etat. En effet, ces allocations sont jugées très insuffisantes au regard de l'ampleur des charges et des responsabilités à assumer localement. Entre 2022 et 2023, les Fonds d'équipement exécutés par les collectivités territoriales passent de 3 213 956 591 FCFA à 3 648 107 374 FCFA, soit une hausse de 13,5%. On note aussi durant cette même période une hausse du Fonds de Dotation (FDD) des Collectivités territoriales de 5,9% et une augmentation du taux de recouvrement des impôts et taxes de 4,1 points de pourcentage.

Définitions :

Les recettes des collectivités proviennent notamment des impôts locaux : directs (taxe d'habitation, taxes foncières) ou indirects (droits de mutation DMTO, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc.), mais aussi des dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics.

En savoir plus :

file:///C:/Users/TAMBA-SRSD/Downloads/FINANCEMENT%20ET%20FISCALITES.pdf

Tableau XVI-1 : Recettes et ressources des collectivités territoriales entre 2022 et 2023

Indicateurs	Année 2020	Année 2021	Variation en %	Année 2022	Année 2023	Variation en %
Taux de recouvrement des impôts et taxes des CT (%)	77,8	64,1	-13,7	68	72,1	4,1
Fonds de Dotation (FDD) des Collectivités territoriales (milliards FCFA)	1706522680	1851842012	8,5	2032279802	2151373526	5,9
Fond d'équipement des collectivités territoriales (millions FCFA)	2102695381	2022419522	-3,8	3213956591	3648107374	13,5
Ressources propres	3806471392	3797736015	-0,2	3933478291	6628336272	68,5

Source : Trésorerie paierie régionale de Tambacounda, 2022,2023

XVI.2 Dépenses des collectivités territoriales

Le budget des collectivités territoriales est un acte de prévision et d'autorisation par l'assemblée délibérante des recettes et des dépenses d'un exercice. Il comporte deux sections : la première retrace les opérations de fonctionnement et la seconde les opérations d'investissement. Ainsi en 2022, le niveau d'exécution moyen du budget des collectivités territoriales de la région de Tambacounda est de 55%. Il est passé à 56,4% en 2023, soit donc une hausse de 1,3 points de pourcentage. Concernant l'exécution des dépenses d'investissement, on constate une augmentation des taux d'exécution au cours des trois dernières années : entre 2019 et 2021, le taux augmente passant de 35% en 2019 à 41% en 2020 avant d'atteindre le niveau de 42% en 2021. Toutefois, cette hausse est en dessous de la barre des 50%, non encore atteinte par la région de Tambacounda.

Définitions :

Une collectivité territoriale est une autorité publique distincte de l'État. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel.

En savoir plus :

file:///C:/Users/TAMBA-SRSD/Downloads/FINANCEMENT%20ET%20FISCALITES.pdf

Tableau XVI-2 : niveau d'exécution moyen du budget des collectivités locales entre 2022 et 2023

Indicateurs	Année 2022	Année 2023	Variation en %
Taux d'exécution moyen du budget des collectivités territoriale (%)	55,0	56,3	1,3

Source : Trésorerie paierie régionale de Tambacounda, 2022,2023

Graphique XVI-1: Evolution du taux d'exécution des dépenses d'investissement de 2019 à 2021

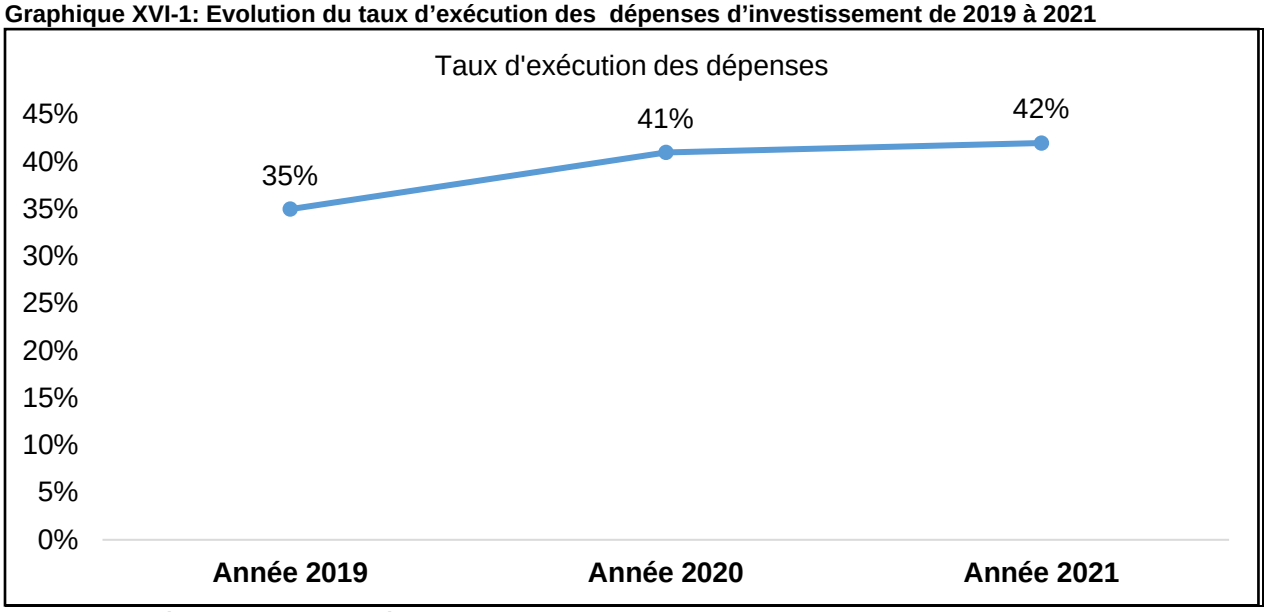

Source : Trésorerie paierie régionale de Tambacounda, 2020,2021

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII: AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XVII : ENTREPRISES

XVII.1 Formalisation des entreprises

La formalisation des entreprises est l'un des critères fondamentaux pour évaluer leur contribution à la création de richesse. Au Sénégal le défi de formalisation des unités économiques est entrain d'être relevé à travers des plateformes et portails mis en place dans plusieurs structures. Au sein de l'ANSD, nous avons le portail NINEA. Ainsi en 2022, 1908 unités économiques ont été créées contre 2058 en 2023, soit une hausse de 7,9%. Concernant la forme juridique, on note que les entreprises personnes morales et les entreprises personnes physiques ont connu une hausse respective de 28,1% et 21,9% entre 2022 et 2023. Concernant les autres personnes morales et les autres personnes physiques imposables, nous avons une baisse respective de 23,8% et de 64,0%. Selon le département, il faut noter que Goudiry a enregistré une hausse considérable de 153,1% en termes de création d'unités économiques entre 2022 et 2023. Il est suivi du département de Bakel avec une montée de 79,1% et enfin du département de Koumpentoum avec 42,3%. Quant au département de Tambacounda, il a enregistré plus de création d'unités économiques.Toutefois il a connu une baisse de 1,6%.

Définitions :

- *NINEA : numéro d'identification national des entreprises et des associations (NINEA)*

En savoir plus :

- https://www.ansd.sn/

Graphique XVII-1: répartition des entreprises par année de création

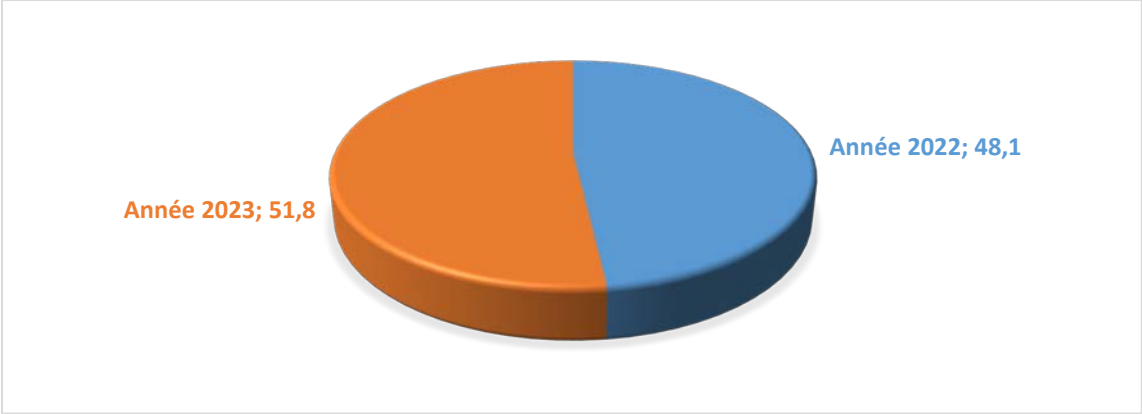

Source : ANSD, 2022, 2023

Tableau XVII-1 : répartition des unités selon la forme juridique et l'année de création

Forme unité	2022	2023	variation en %
Autres Personnes Morales	21	16	-23,8
Autres Personnes Physiques imposables	331	119	-64,0
Entreprise Personne Morale	417	534	28,1
Entreprise Personne Physique	1139	1389	21,9
Total	1908	2058	7,9

Source : ANSD, 2022, 2023

Tableau XVII-2 : répartition des unités par département et par année de création

Département	2022	2023	Variation en %
BAKEL	91	163	79,1
GOUDIRY	49	124	153,1
KOUMPENTOUM	71	101	42,3
TAMBACOUNDA	1697	1670	-1,6
Total	1908	2058	7,9

Source : ANSD, 20

XVII.2 Caractéristiques des entreprises

Dans le Tableau 17.1, nous avons les entreprises catégorisées selon la taille. Cette catégorisation est basée sur le niveau de chiffre d'affaires généré par l'entreprise. Il y a les très petites entreprises, les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises. En 2021 et 2022, nous avons la prédominance de très petites entreprises avec respectivement 56,4% et 58,9% des entreprises présentes dans la région. Elles sont suivies des petites entreprises avec 31,3% et 29,4% respectivement en 2022 et 2023. Concernant les grandes entreprises, elles représentent 3,4% en 2021 et 3,9% en 2022. En termes d'évolution, les très petites entreprises ont augmenté de 2,5 points de pourcentage alors que les grandes entreprises de 0,5 point de pourcentage. Par contre, les petites et les moyennes entreprises ont baissé respectivement de 1,9% et de 1,1% entre 2021 et 2022. Pour ce qui est des caractéristiques par secteur d'activités, les charges de personnel des BTP ainsi que leur chiffre d'affaire ont connu une montée respective de 10,5% et 10,27% entre 2021 et 2022. Le même constat est noté au niveau des services avec 20,8% pour les charges de personnel et 1,95% pour le chiffre d'affaire. Au regard de l'évolution du chiffre d'affaire des entreprises de commerce, une croissance de 11,5% est enregistrée en 2021 par rapport à 2020 et 2,1% en 2022 par rapport à 2021.

Définitions :

La cararactéristique désignera tout ce qui permettra de reconnaitre une entrerpise et de la classer dans un secteur, au besoin ou de la comparer à d'autres entreprises. Elles seront ainsi caractérisées par leur forme et régime juridiques, les activités qu'elles exercent, leur appartenance à l'un ou l'autre des secteurs formel et informel, leur taille etc. Le chiffre d'affaire et d'autres critères peuvent également intervenir.

En savoir plus :

https://www.ansd.sn/Indicateur/banque-de-donnees-economiques-et-financieres-bdef

Tableau XVII-3 : évolution de la taille des entreprises entre 2021 et 2022

TAILLE DES ENTREPRISES	Grandes entreprises	Moyennes entreprises	Petites entreprises	Très petites entreprises
Pourcentage d'entreprises en 2021	3,4%	8,9%	31,3%	56,4%
Pourcentage d'entreprises en 2022	3,9%	7,8%	29,4%	58,9%
Variation en points de %	0,5	-1,1	-1,9	2,5

Source : ANSD, BDEF, 2022

Tableau XVII-4 : caractéristiques des entreprises formelles par secteurs d'activités entre 2021 et 2022

SECTEUR	Charges de personnel en 2021	Charges de personnel en 2022	Variation en %	Chiffre d'affaires en 2021	Chiffre d'affaires en 2022	Variation en %
BTP	578,5	639,5	10,5	11 118,8	12 260,5	10,27
COMMERCE	418,5	415,4	- 0,7	49 730,3	50 772,0	2,09
INDUSTRIE	603,8	657,6	8,9	9 994,1	9 974,4	-0,20
SERVICES	308,5	372,8	20,8	2 801,0	2 855,7	1,95
TOTAL	1 909,4	2 085,3	9,2	73 644,2	75 862,6	3,01

Source : ANSD, BDEF, 2022

Graphique XVII-2: Evolution du chiffre d'affaire des entreprises de commerce de 2020 à 2022 en millions de FCFA

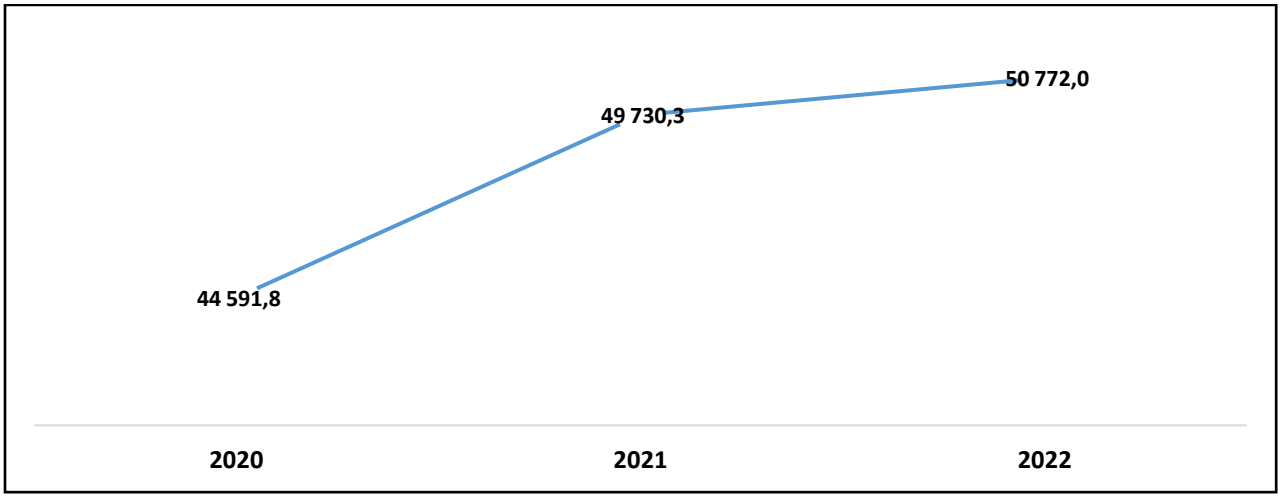

Source : ANSD, BDEF, 2022

Chapitre XVIII : AGRICULTURE

XVIII.1 Caractéristiques des exploitations

Dans la région de Tambacounda, la production de coton est encadrée par la SODEFITEX qui dispose d'une capacité d'engrenage installée de 65 000 tonnes répartie sur cinq (5) usines (Kahone, Tambacounda, Vélingara, Kolda et Kédougou). La culture du coton fait partie des cultures industrielles dominantes de la région. Elle est pratiquée dans les quatres départements. Toutefois, on observe des disparités de la production de coton entre les départements. Les départements de Tambacounda et de Goudiry affichent les niveaux de production les plus élevés. En 2023, les productions des deux départements ont atteint respectivement 68,8% et 27,3% du total de la production. Ils sont suivis de Bakel et de Koumpentoum avec respectivement 2,0% et 1,9%. En 2022, c'est la même tendance qui se déssinait sauf que le département de Koumpentoum venait en troisième position. En termes d'évolution de la production dans les départements, il apparait clairement que les départements de Tambacounda, Bakel et Goudiry restent caractérisés par une augmentation de leur production entre 2022 et 2023, soit respectivement 11,1%, 31,9% et 4,5%. Le seul département où une baisse a été constatée est celui de Koumpentoum avec 42,0%.

Définitions :

Le coton tient une place particulière dans l'économie sénégalaise. Il génère près de 5 % des recettes d'exportation du pays

En savoir plus :

https://www.dapsa.gouv.sn/content/statistiques-agricoles

https://www.researchgate.net/publication/355845467_Evolution_de_la_production_cotonniere_au_cours_des_onze_dernieres_annees_au_Senegal_Etudes_des_contraintes_liees_a_la_production-Evolution_of_Cotton_production_over_the_last_eleven_years_in_Senegal_St

Tableau XVIII-1 : Evolution de la production de coton entre 2022 et 2023

Départements	Production en KG en 2023	Production en KG en 2022	Variation en %
Koumpentoum	66 865	115 193	- 42,0
Tambacounda	2 399 203	2 160 091	11,1
Goudiry	952 522	911 880	4,5
Bakel	71 155	53 940	31,9
Total	**3 489 745**	**3 241 104**	7,7

Source : Direction régionale du développement rural, 2022, 2023

XVIII.2 Production

Dans cette partie du rapport, nous allons nous intéresser à l'évolution de la production céréalière entre 2021 et 2022 d'une part et à celle de la production des cultures de rente d'autre part sur la même période. Le tableau 18.2 indique que les principales spéculations céréalières sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le fonio. Notons que le riz et le mil sont les céréales dominantes dans la production totale céréalière. En 2022, le riz et le mil affichent respectivement 38,5% et 29,9% du total de la production céréalière. La même tendance a été observée en 2021. Globalement, on observe une hausse de 5,3% de la production de céréales entre 2021 et 2022. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de la production de mil, de sorgho, de maïs et de riz avec respectivement 5,5%, 3,0%, 4,4% et 6,2%. Pour le fonio, on note un léger repli de 0,8%. Concernant les cultures de rente, seule la production de sésame a connu une hausse de 7,5%. Pour les autres spéculations, la production a baissé. Le niébé et le coton ont enregistré les baisses les plus importantes avec respectivement 36,4% et 26,7%. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de cette évolution.

Définitions :

L'agriculture sénégalaise est essentiellement pluviale et saisonnière. Elle repose à la fois sur des cultures de rente (arachide, coton, etc) et sur des cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs, etc).

En savoir plus :

https://www.dapsa.gouv.sn/content/statistiques-agricoles

Tableau XVIII-2 Evolution des productions des cultures céréalières entre 2021 et 2022

Cultures	Productions 2022/2023 en tonnes	Productions 2021/2022 en tonnes	Variation en %
Mil	1 097 033	1 039 860	5,5
Sorgho	363 164	352 474	3,0
Maïs	787 750	754 621	4,4
Riz	1 409 120	1 326 761	6,2
Fonio	6 623	6 678	-0,8
Total céréales	**3 663 690**	**3 480 394**	**5,3**

Source : Direction régionale du développement rural, 2022

Tableau XVIII-3 : Evolution des productions des cultures de rente entre 2021 et 2022

Cultures	2022/2023 en tonnes	2021/2022 en tonnes	Variation en %
Arachide	1 501 498	1 677 804	-10,5
Sésame	40 401	37 586	7,5
Niébé	152 211	239 194	-36,4
Pastèque	1 492 625	1 611 188	-7,4
Coton	15 667	21381	-26,7
Manioc	**1 322 803**	**1 328 889**	**-0,5**

Source : Direction régionale du développement rural, 2022

Chapitre XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XIX.1 Elevage

Le commerce de cuirs est une activité très développée dans la région de Tambacounda. Les espèces concernées par cette commercialisation sont les bovins, les ovins et les caprins. En 2023, la production de cuirs de bovins affiche des disparités entre les départements. Le département de Tambacounda compte 40,7% de la production totale suivi de Bakel avec 28,4%. Les départements de Goudiry et de Koumpentoum ont ensemble moins de 35% de la production de cuirs de bovins. On observe pratiquement les mêmes tendances concernant les cuirs d'ovins et de caprins avec notamment la prédominance dans le département de Tambacounda. Pour ce qui est de l'année 2022, le département de Tambacounda a la plus grande production de cuirs pour les espèces comme les ovins et les caprins. Avec respectivement 54,8% du total de la production pour les ovins et 57,3 % pour les caprins. S'agissant des cuirs de bovins, Bakel avait la part la plus importante avec 55,5%. Globalement, il faut noter qu'en 2023 comme en 2022, les cuirs de caprins sont les plus importants de la région. Au regard de l'évolution du nombre d'abattages de la région, on note une hausse dans tous les départements pour des espèces comme les taureaux et les bœufs. Cette hausse est surtout perceptible à Bakel et à Koumpentoum pour le premier cas d'espèces avec respectivement 138,9% et 75,5%. C'est le même constat pour ce qui est des bœufs. Par contre, pour des espèces comme les vaches, les vœux, les ovins et les caprins, l'évolution de leur abattage est mitigé.

Définitions :

Il existe deux types d'élevage : L'élevage intensif est un élevage où la population animale et/ou la production rapportée à la surface est importante. Au contraire un élevage extensif est un élevage où la population animale et/ou la production rapportée à la surface est faible.

En savoir plus :

https://elevage.sec.gouv.sn/documentations/rapports

https://senegalcommerce.sec.gouv.sn/Documents/ELEVAGE/Publications/Recueil%20de%20statistiques%20%C3%A9levage.PDF

Tableau XIX-1 : Répartition du nombre de cuirs et peaux par département en 2023

Département	Cuirs Bovins	Poids en %	Peaux Ovins	Poids en %	Peaux Caprins	Poids en %
Bakel	3347	28,4	2987	16,8	1858	5,3
Goudiry	2089	17,7	3486	19,6	4245	12,2
Koupentoum	1542	13,0	2211	12,4	12133	34,9
Tamba	4805	40,7	9077	51,1	16494	47,4
Total	**11783**		**17761**		**34730**	

Source : Service régional de l'élevage et des productions animales

Tableau XIX-2 : Répartition du nombre de cuirs et peaux par département en 2022

Département	Cuirs Bovins	Poids en %	Peaux Ovins	Poids en %	Peaux Caprins	Poids en %
Bakel	5461	55,5	2750	27,0	6630	24,1
Goudiry	ND	-	ND	-	ND	-
Koupentoum	800	8,1	1845	18,1	5126	18,6
Tamba	3563	36,2	5585	54,8	15783	57,3
Total	**9824**	**-**	**10180**	**-**	**27539**	**-**

Source : Service régional de l'élevage et des productions animales

Tableau XIX-3 : Evolution du nombre d'abattages selon les espèces entre 2022 et 2023

Tableau : Evolution du nombre d'abattages selon les espèces entre 2022 et 2023

Département	Taurreau			Bœuf			Vache			veau/velle			Ovin			Caprin		
	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %	Nbre en 2023	Nbre en 2022	Variation en %
Bakel	920	385	138,96	244	83	193,98	1985	4344	-54,30	198	585	-66,15	2987	2750	8,62	1858	6630	-71,98
Goudiry	222	221	0,45	288	237	21,52	1512	1023	47,80	67	108	-37,96	3486	2125	64,05	4245	3279	29,46
Koumpentoum	158	90	75,56	344	12		904	547	65,27	136	46	195,65	2211	2233	-0,99	12133	6123	98,15
Tambacounda	1276	1004	27,09	1402	1128	24,29	2055	1400	46,79	72	31	132,26	9077	5585	62,52	16494	15783	4,50

Source : Service régional de l'élevage et des productions animales

Source : Service régional de l'élevage et des productions animales

XIX.2 Sylviculture

Dans cette partie nous allons d'aboord faire la situation de l'exploitation du charbon de bois et ensuite celle de la production de plants. L'exploitation du charbon de bois varie selon les secteurs présents dans la région. Ainsi, en 2022, ce sont 263027 quintaux de charbon de bois qui ont été exploités dans la région contre 183590 quintaux en 2023 ; soit une baisse de 30,2%. Ce repli peut s'expliquer par plusieurs facteurs parmi lesquels la rationnalisation du produit et les contrôles pour limiter les coupes abusives. En 2022, au regard du poids des exploitations, on constate que 43,8% des exploitations concernent le secteur de Goudiry. Tambacounda pour sa part, regorge 43,4%. Les exploitations les plus faibles sont notées à Koumpentoum avec 12,7% de la quantité totale exploitée. Des résultats similaires en 2023 avec 48,7% pour le SEF de Goudiry, 40,3% pour celui de Tambacounda et enfin 10,9% pour Koumpentoum ont été relevés.

S'agissant de la production de plants, Koumpentoum a le nombre de plants le plus élevé en 2022, avec 459375 plants alors que pour l'année 2023, le département de Tambacounda domine avec 687886 plants. Le départemlent de Goudiry, pour toutes les années, a la production de plants la plus faible de la région. Globalement il faut noter que cette production de plants évolue en dents de scie en 2022 aussi bien qu'en 2023.

Définitions :

*La **sylviculture** est l'activité d'entretien des forêts en vue de leur exploitation commerciale. Elle recouvre toute une série d'activités, de la culture au reboisement en passant par l'exploitation des forêts.*

En savoir plus :

https://www.environnement.gouv.sn/lesactualites/lutte-contre-lexploitation-illicite-du-bois-le-ministre-de-lenvironnement-pour-le

Tableau XIX-4 : exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé

Secteurs	quantité exploitée en 2022	Poids en 2022 en %	quantité exploitée en 2023	Poids en 2023 en %
SEF Tambacounda	114141	43,4	74108	40,3
SEF Koumpentoum	33600	12,77	20050	10,9
SEF Goudiry	115286	43,83	89432	48,7
Total région	**263027**	100	**183590**	100

Source : IREF, 2022, 2023

Graphique XIX-1: situation de la production de plants par département

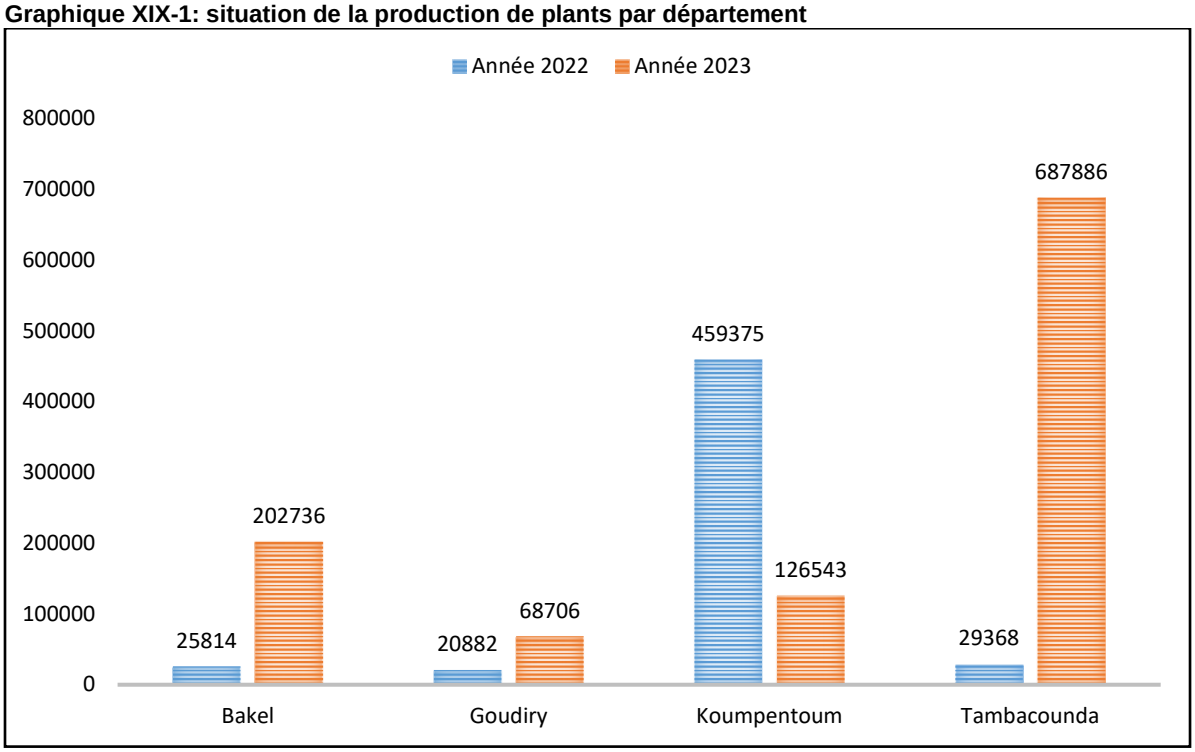

Source : IREF, 2022, 2023

XIX.3 Pêche

En 2022 les mises à terre de la région de Tambacounda se chiffrent à 434521777 kilogrammes contre 891829,66 kilogrammes en 2023 ; soit une baisse de 99,7% en une année. Les espèces dominantes dans cette mise à terre sont le Tilapia spp, le Hydrocynus forskalii et le Synodontis spp avec respectivement 18,7%, 15,2% et 14,6% en 2022. Pour l'année 2023, on constate que le Clarias SPP est l'espèce dominante dans les mises à terre avec 15,9% du total enregistré. Il s'en suit cette fois-ci des espèces comme le Tilapia spp, le Auchenoglanis spp et le Hydrocynus forskalii avec respectivement 15,2%, 7,6% et 6,7%. Il faut également noter que dans la région de Tambacounda, les activités de pêche sont surtout pratiquées dans les départements de Tambacounda et de Bakel. Au regard de la place qu'occupe le secteur de la pêche dans l'économie du Sénégal , la modernisation du matériel de pêche et le renforcement de l'encadrement des acteurs au niveau local seraient un atout majeur pour l'éssor du secteur dans la région.

Définitions :

La pêche artisanale occupe une place prépondérante dans le secteur en ce sens qu'elle assure 80% des mises à terre et contribue pour près de 60% des produits destinés à l'exportation.

En savoir plus :

https://mpem.gouv.sn/2023/

Tableau XIX-5 : Situation des mises à terre entre 2022 et 2023

Espèces	Année 2022	Poids en % en 2022	Année 2023	Poids en % en 2023
Alestes spp	0	**0,00%**	31839,55	**3,5%**
Auchenoglanis spp	11123190,5	**2,5%**	68236,9448	**7,6%**
Bagrus spp	0	**0,0%**	19601	**2,2%**
Brycinus leuciscus	0	**0,00%**	390	**0,04%**
Brycinus nurse	0	**0,00%**	840	**0,1%**
Chrysichthus spp	15904331,5	**3,6%**	32022,17	**3,5%**
Citharinus citharus	44958054	**10,3%**	49692,4907	**5,5%**
Clarias SPP	54378769	**12,5%**	142221,456	**15,9%**
Distichodus spp	262660	**0,06%**	20103,12	**2,2%**
Elops senegalensis	0	**0,00%**	494,56	**0,1%**
Gymnarchus niloticus	10737594	**2,4%**	1689,86	**0,1%**
Hepsetus odoe	1258730	**0,29%**	30825,74	**3,4%**
Heterobranchus spp	18881635	**4,3%**	51124,56	**5,7%**
Heterotis niloticus	16273754	**3,75%**	28698,3249	**3,2%**
Hydrocynus forskalii	66453980	**15,2%**	59845,39	**6,7%**
Labeo sp	28551877	**6,5%**	53677,088	**6,0%**
Lates niloticus	0	**0,00%**	31224	**3,5%**
Mormyrops spp	15976151	**3,6%**	53386,94	**5,9%**
Polypterus snegalensis	0	**0,00%**	0	**0,0%**
Schilbe mystis	0	**0,00%**	321	**0,0%**
Synodontis spp	63670949	**14,6%**	37176,464	**4,1%**
Tetradon lineatus	0	**0,00%**	2637,79	**0,3%**
Tilapia spp	81446919	**18,7%**	135642,66	**15,2%**
Divers	4643183	**1,0%**	40138,552	**4,5%**
Total	**434521777**	**-**	**891829,6**	**-**

Source : Service régional de la pêche de Tambacounda, 2022,2023

Chapitre XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

XX.1 Energie

Le taux d'accès à l'électrification en milieu urbain dans la région de Tambacounda a évolué en dent de scie de 2020 à 2022. Il est passé de 48% en 2020 à 55,4% en 2021, soit une hausse de 7,4 points de pourcentage. Entre 2021 et 2022, on a un repli de 4,6 points de pourcentage. La même tendance est aussi notée au niveau du taux d'électrification rurale. L'électricité est surtout utilisée en milieu urbain et le taux d'électrification reste faible alors que la population est à dominante rurale (73,4%). Cependant, l'électrification pénètre de plus en plus le milieu rural par le biais d'interventions menées par d'autres structures telles que ASER, ERA, etc. La région dispose de réelles potentialités en matière d'énergie solaire. L'insolation moyenne annuelle dépasse 3000 heures, soit environ 8 à 9 heures d'ensoleillement par jour.

Définitions :

La puissance électrique c'est l'énergie reçue ou cédée par un dipôle par unité de temps. La puissance s'exprime en watt (W).

En savoir plus :

https://www.senelec.sn/czhiffres-cls

https://acces-universel-electricite.gouv.sn/le-secteur-de-l-electricite.html

Graphique XX-1: évolution du taux moyen d'accès à l'électricité

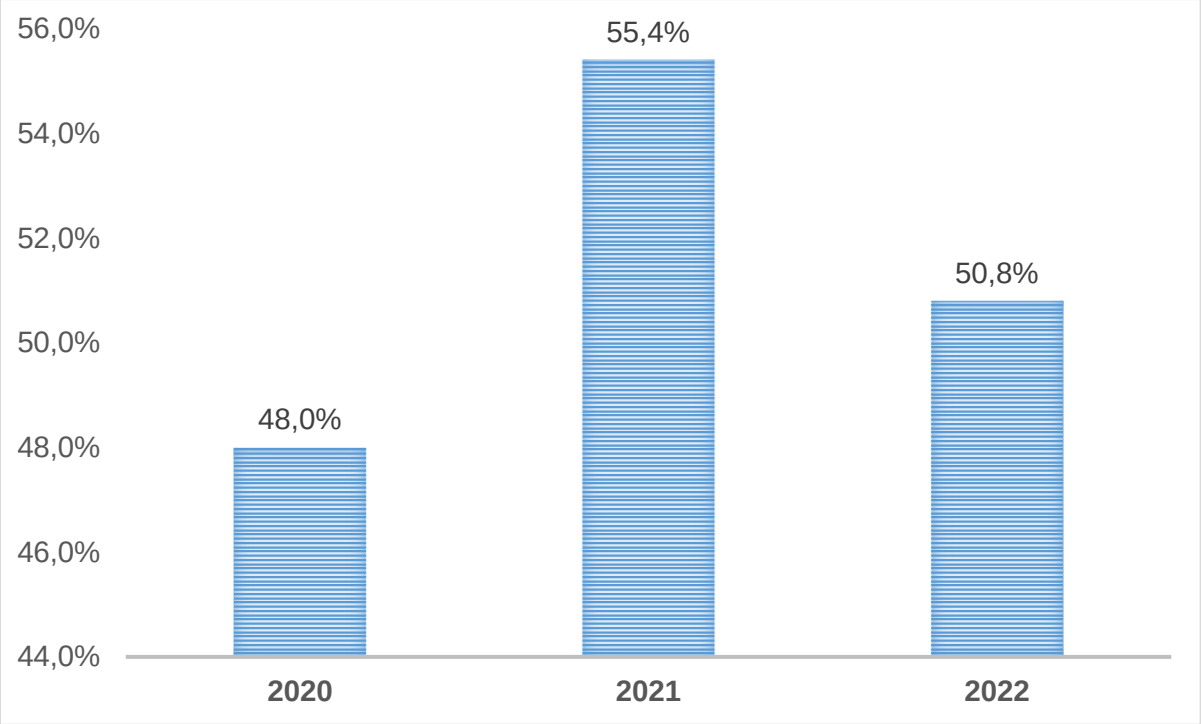

Source : SENELEC Tambacounda, 2024

Tableau XX-1 : évolution des indicateurs de l'énergie

Indicateurs	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée)	12,2	12,2	19,8
Taux d'électrification rurale	30,3%	38,5%	30,8%

Source : ERA, ASER Tambacounda, 2022

XX.2 Mines et carrières

La région de Tambacounda est l'une des régions du Sénégal qui possède d'énormes potentialités forestières et minères. Dans cette partie il s'agit de faire la situation de l'évolution de l'exploition des substances des carrières et celles des mines entre 2022 et 2023. Au regard des résultats obtenus au niveau du tableau 20.2, on constate que les principales substances de carrières exploitées dans la région de Tambacounda sont le sable, la latérite, l'argile et le basalte. Ces résultats affichent également une augmentation de la production pour la latérite, l'argile et le basalte entre 2022 et 2023. On note respectivement des hausses de 148,2%, 23,3% et 56,4%. Pour ce qui est de la latérite cet élan de production peut etre imputé aux activitées de construction de route qu'à connu la région ces dernières années. Par contre, pour ce qui du sable, on note une baisse signicative de 53,3% sur la même période. Concernant la production de substances, il s'agit principalement du Manganèse (Mn). Il est passé de 31093,61 tonnes en 2022, à 8864,6 tonnes en 2023, soit une baisse drastique de 71,5%. Il est aussi important de souligner que les données de production de la Petite Mine de grés de l'Entreprise « Mapathé Diouck » à Bakel ne sont pas disponibles. Aussi, concernant des substances comme l'Or, le Cuivre, le Fer et le Lithium, les entreprises qui détiennent ces titres miniers ne sont pas en phase d'exploitation. Actuellement, elles sont en phase de recherche.

Définitions :

Une carrière comme une mine est un lieu, à ciel ouvert ou en souterrain, d'où sont extraites des ressources minérales. Dans les carrières, les matières extraites sont des matériaux de construction, alors que dans le cas des mines, il s'agit de matières pour l'industrie.

En savoir plus :

https://donnees.itie.sn/secteur-minier-senegal/

Tableau XX-2 : évolution de la production des substances de carrières

Substances de Carrières	Production Annuelle 2022	Production Annuelle 2023	Variation en %
Sable	14728 m^3	6880 m^3	-53,3
Latérite	66205 m^3	164300 m^3	148,2
Argile	1460 m^3	1800 m^3	23,3
Basalte	227888 Tonnes	356307 Tonnes	56,4

Source : Service régional des mines et de la géologie, 2022, 2023

Graphique XX-2: évolution de la production de manganèse en tonnes

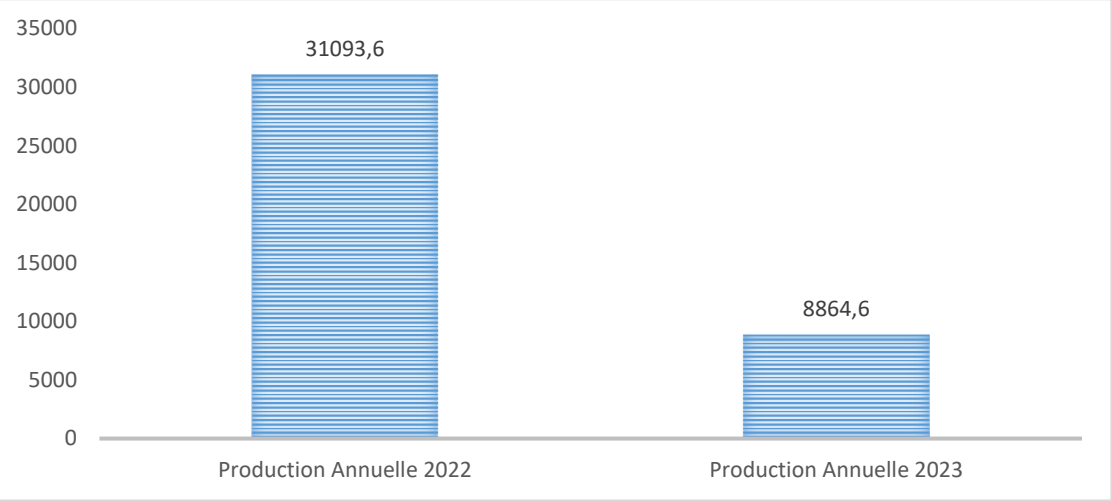

Source : Service régional des mines et de la géologie, 2022, 2023

Chapitre XXI : COMMERCE - SERVICES

XXI.1 Commerce

Le Contrôle des instruments de mesure a été effectué durant la période de surveillance mais plus spécifiquement pendant la période de campagne de vérification des instruments de mesure qui a été déclarée ouverte par arrêté du Ministre du Commerce Nº014016 du 26 Avril 2023. Dans la région de Tambacounda, la campagne a effectivement démarré au mois de mai 2023 du fait du retard noté dans la délivrance des vignettes par la Division de la métrologie. Pour bien mener les opérations de vérifications, un planning de vérification par département a été adopté et une équipe en charge de son exécution désignée. Ainsi, tous les instruments de mesure déclarés ou trouvés dans les lieux de commerce de la région ont été vérifiés. Cependant, certaines localités n'ont pu être visitées du fait de l'hivernage qui a rendu ces lieux inaccessibles avec la détérioration des routes. Les instruments qui ont fait l'objet de contrôle sont les bascules, les balances, les poids, les pompes à huile et les pompes à essence ou gasoil. Ceux qui sont reconnus fiables sont marqués par poinçonnage et par le collage de la vignette de conformité. Quant aux instruments défectueux, ils sont réparés puis poinçonnés. Les instruments qui sont irréparables sont définitivement retirés.

Définitions :

Le suivi de la situation des stocks revêt une importance capitale, en ce sens que, c'est du niveau de l'approvisionnement que dépend, entre autres, la maitrise des prix.

En savoir plus :

https://dci-sn.sn/

Tableau XXI-1 : les instruments de mesure vérifiés en 2023

DEPARTEMENT		NOMENCLATURE DES INSTRUMENTS VERIFIES en 2023					ACCEPTES	REFUSES
		1/20	1/26	1/34	1/64	MAT ERIEL COLLECTE		
Bakel		132	7	191	145	-	469	6
Goudiry		39	4	42	36	-	118	3
Koumpentoum		55	30	39	48	9	180	1
Tambacounda		338	23	315	498	60	1.162	12
TOTAL		564	64	587	727	69	1.929	22

Source : Service Régional du Commerce de Tambacounda, 2023

XXI.2 Transport

En 2022 et 2023, le bureau régional des transports routiers de Tambacounda a réalisé plusieurs immatriculations sur différents types d'engins. Au regard de l'évolution des immatriculations en 2022, il apparait clairement que les ré-immatriculations sont les plus fréquentes. En effet, entre janvier et mars les ré-immatriculations ont connu une montée considérable dépassant les 60. Malgré leur baisse entre avril et septembre, un pic au mois d'octobre avoisinant les 100 est relevé. Notons également que pour cette même année, l'immatriculation des véhicules neufs est très faible. C'est aussi le même constat concernant l'immatriculation des deux roues, malgré leur nombre élevé. En 2023, on observe pratiquement les mêmes tendances. Seulement l'immatriculation des véhicules d'occasion a connu une hausse notoire au cours du premier semestre. Les engins deux roues sont surtout immatriculés au cours du dernier trimestre de l'année 2023, avoisinant les 25. Ce qui semble être très faible par rapport à leur nombre très élevé dans la région. Pour les véhicules neufs, c'est le même constat qu'en 2022.

Définitions :

L'immatriculation est une série de caractères (chiffres et lettres) qui permet d'identifier un véhicule.

En savoir plus :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Transport_au_S%C3%A9n%C3%A9gal

Graphique XXI-1: Evolution des immatriculations de véhicules en 2022

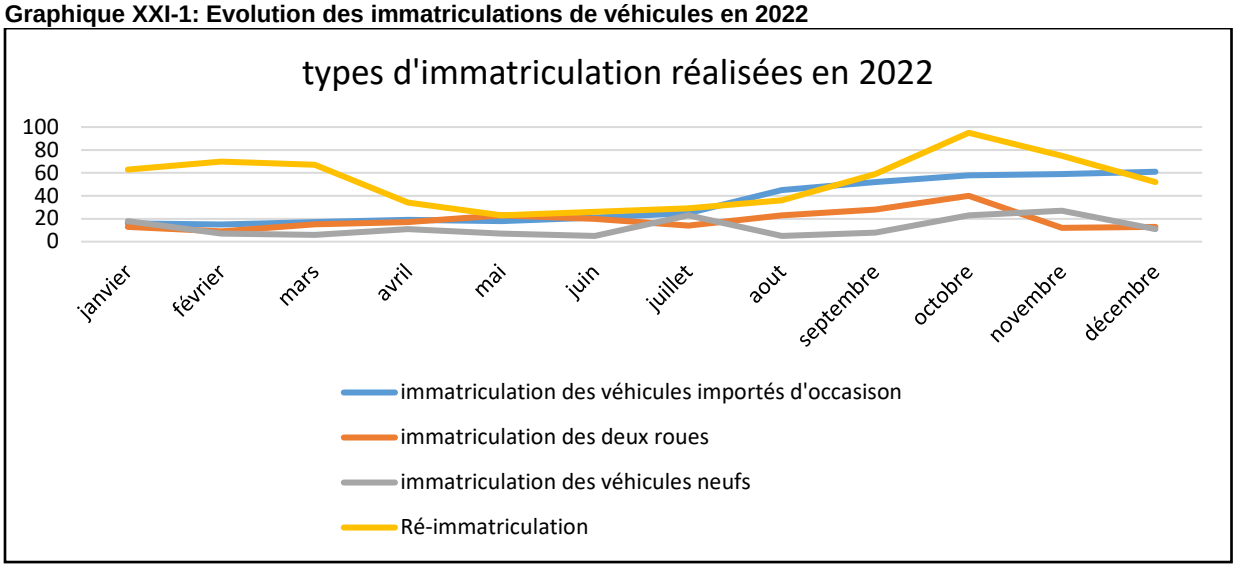

Source : Bureau régional des transports routiers, 2022

Graphique XXI-2: Evolution des immatriculations de véhicules en 2023

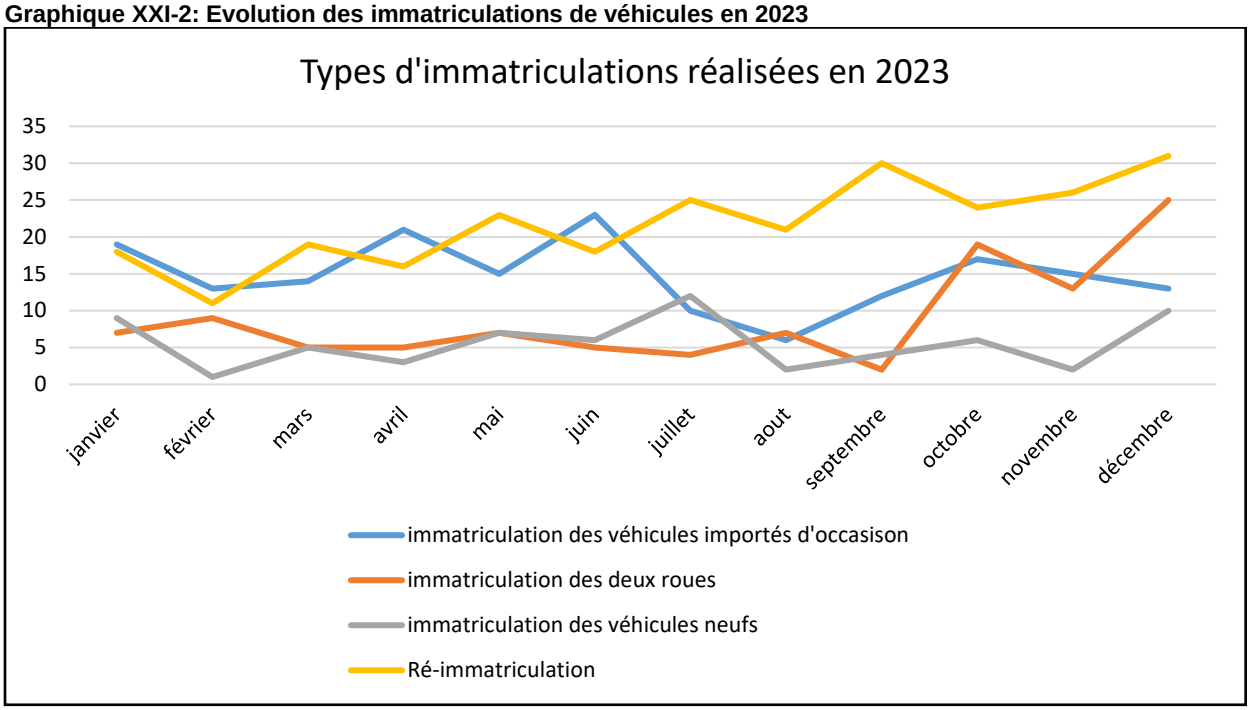

Source : Bureau régional des transports routiers, 2023

XXI.3Tourisme

Aujourd'hui le tourisme est considéré comme un secteur prioritaire de l'économie du Sénégal. En effet, elle contribue à la création de milliers d'emplois directs. Le pôle Sénégal Oriental et spécifiquement la région de Tambacounda regorge de potentialités importantes dont la valorisation pourrait contribuer grandement à la diversification et au développement du tourisme sénégalais. Entre 2021 et 2022, on constate que la région de Tambacounda a connu des variations concernant certains indicateurs du tourisme. Le nombre de réceptifs a augmenté de 17,8%. Ce résultat témoigne de l'attractivité de la région dans l'environnement des affaires. Parallèlement le nombre d'arrivées de touristes a également connu une hausse notoire passant de 19 946 touristes en 2021 à 30336 en 2022. Cette situation est aussi due en partie à la position stratégique de la région mais aussi à la présence de l'un des grands parcs nationaux les plus convoités du pays en l'occurrence le parc Niokolokoba. Ce qui fait que les nuitées enregistrées dans la région entre 2021 et 2022 ont augmenté en toute logique de 40,7%. Ainsi cette situation vient confirmer que la région de Tambacounda est une destination où le séjour des touristes prend de plus en plus de l'ampleur.

Définitions :

Le secteur du tourisme au Sénégal s'est imposé comme le véritable moteur de l'économie, au second rang après la pêche. Dans le tourisme, le réceptif renvoie à la capacité d'accueil, concept particulièrement présent dans l'industrie touristique.

En savoir plus :

https://www.donneesmondiales.com/afrique/senegal/tourisme.php

Tableau XXI-2 : évolution des indicateurs relatifs au secteur du tourisme

Rubriques	2021	2022	Variation en %
Nombre de réceptifs	45	53	17,8
Nombre de lits		987	-
Nombres de guides	28	29	3,6
Nombre d'agences de voyage	1	1	0,0
Nombre d'arrivées de Touristes	19946	30336	52,1
Nombre de nuitées	35957	50604	40,7

Source : Service régional du tourisme de Tambacounda, 2022

SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX MOTS CLES

Chapitre XXII : GLOSSAIRES

Assainissement	:	Action d'assainir ; état de ce qui est assaini : L'assainissement du climat social. 2. Suppression de l'excès d'eau dans le sol au moyen de fossés ou de drains.
Cases communautaires	:	Une case communautaire est une classe en premier lieu, où l'enseignement est dispensé aux nombreux enfants d'âge préscolaire dans les villages de brousse au Sénégal. L'éducation préscolaire n'est pas organisée par l'état dans les villages de brousse.
Chômage	:	Le chômage se définit comme un état de déséquilibre du marché du travail, caractérisé par un excès d'offre de travail (celle des travailleurs) par rapport à la demande de travail des entreprises. En tant que phénomène économique, le chômage apparaît comme caractéristique des économies modernes
Conciliation	:	La conciliation désigne l'arrangement amiable auquel parviennent des personnes en conflit, au besoin avec l'aide d'un tiers. Il s'agit d'un mode alternatif, rapide et gratuit de règlement des litiges dont la nature ne nécessite pas l'engagement d'une procédure judiciaire.
Détention provisoire	:	La *détention provisoire* consiste à incarcérer une personne présumée innocente qui n'a pas encore été condamnée.
Disparité	:	Manque de convenance, d'harmonie entre deux ou plusieurs choses, entre deux ou plusieurs êtres. Synon. contraste, discordance, dissonance, opposition.
Ecosystème	:	Système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent.
Emploi	:	Au niveau macroéconomique, l'emploi représente l'ensemble du travail fourni au sein d'une économie nationale, par l'ensemble de la population active qui n'est pas au chômage. L'emploi peut être dans le secteur public ou dans le secteur privé, il peut être subventionné par les pouvoirs publics.
Espérance de vie à la naissance	:	Nombre moyen d'années qu'un groupe d'individus peut s'attendre à vivre. L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.
Etat matrimonial	:	L'état matrimonial légal désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, mariée, veuve, divorcée.

Investissement	:	Le terme d'investissement est une notion que l'on trouve principalement en économie. Il s'agit d'une dépense, souvent immédiate, dont l'objectif à long terme est d'augmenter la richesse de la personne ou de la société qui l'engage
Malnutrition	:	La malnutrition sous toutes ses formes comprend la dénutrition (émaciation, retard de croissance, insuffisance pondérale), les carences en vitamines ou en minéraux, le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation.
Mandat poste	:	un mandat-poste est un morceau de papier que vous pouvez envoyer par courrier à une entreprise ou à un particulier pour lui envoyer de l'argent, soit comme cadeau, soit pour le payer pour des biens et des services.
Marché hebdomadaire	:	Les marchés hebdomadaires constituent ainsi l'une des expressions les plus actives de la vie commerciale et sont devenus en quelques années une véritable institution qui marque chaque semaine l'espace et la vie du paysan.
Mortalité infantile	:	Nombre de décès d'enfants de moins d'un an rapporté au nombre de naissances vivantes. Il est en général calculé pour une année donnée et exprimé pour 1000 nouveau-nés vivants.
Mortalité juvénile	:	La mortalité infanto-juvénile est une statistique correspondant à la mortalité des enfants de moins de cinq ans.
population carcérale	:	La population carcérale comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique.
Prévalence	:	Nombre de cas d'une maladie dans une population à un moment donné, englobant aussi bien les cas nouveaux que les cas anciens.
Rapport de masculinité	:	Rapport, dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes; une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes.
Recouvrement des impôts	:	Le recouvrement de l'impôt désigne l'ensemble des opérations qui ont pour objet d'obtenir le versement des impôts par les contribuables dans les caisses du Trésor Public.
Travail familial	:	Personnes qui occupent un «*emploi* indépendant» dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage
Personne Vulnérable	:	personne en situation de faiblesse physique ou psychique (grossesse, maladie, handicap, vieillesse, etc.), que la loi protège des abus commis à son encontre, notamment en matière pénale ou sociale.

Chapitre XXIII : INDEX MOTS CLES

A

actif 98
âge 13, 17, 21, 32, 34, 41, 42, 80, 82
agriculture 116
assistance 67

B

basket 90

C

chômage 34, 38, 41, 42
crédits 98
croissance 61
cycle 84, 86

D

décès 21, 28
décroissants 28

E

élémentaire 80, 86
encours 98
enfants 21, 57, 78
établissements 36, 86, 98

F

familial 38, 39

H

harmattan 28
hausse 47, 65, 78, 84, 98, 103, 105

I

insécurité 61

L

l'emploi 32, 34, 35, 36

M

magistrat 57
masculinité 18
milieu 19, 20, 34, 35, 42, 57, 73
mortalité 17, 21, 22

P

population 13, 17, 18, 19, 20, 21, 32, 34, 35, 41, 42, 47, 48, 70, 80
pourcentage 21, 47, 78, 80, 82, 103
préscolarisation 79
production 39
professeurs 82
Provisoire 57
pyramides 17

R

résidence 19, 20, 35, 42

S

santé 73, 74, 75, 76
scolarisation 80, 82
secours 29, 65, 66
SFD 98, 99
sols 24, 61
sorties..... 65, 66
standardisées..... 82
structure..... 17
système financier 97, 98

T

taux 13, 21, 34, 47, 78, 79, 80, 82, 84, 103, 105, 106
travail.....30, 32, 34, 36, 39, 41